

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1986 B 00541

Numéro SIREN : 358 200 913

Nom ou dénomination : Groupe Adeo

Ce dépôt a été enregistré le 27/06/2018 sous le numéro de dépôt 8574

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

MOBILIS
64 boulevard de Cambrai
BP 70209
59054 Roubaix Cedex 1

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : Groupe Adeo

Numéro RCS : 358 200 913

Numéro Gestion : 1986B00541

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: 135 rue Sadi Carnot
CS 00001
59790 Ronchin

Dépôt des Comptes Annuels (Consolidés)

Exercice clôturé le : 31/12/2017

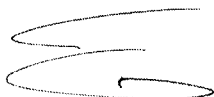
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 26/06/2018

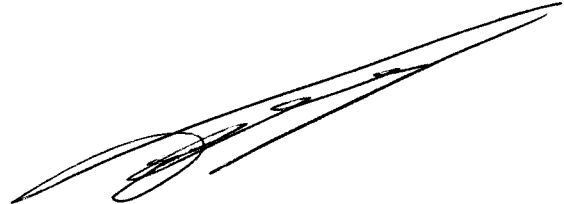
Sous le numéro : 8574

Délivré à Lille Métropole le 27 juin 2018

Le Greffier,



CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the 'CERTIFIE CONFORME' text.

Groupe Adeo

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. au capital de € 8.320.000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Adeo

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Groupe Adeo,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Groupe Adeo relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société procède systématiquement à chaque clôture :

- à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs incorporels et des actifs corporels, selon les modalités décrites dans la note 2.12 « Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés ;
- et à l'estimation des provisions selon les modalités décrites dans la note 2.21 « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation et de la détermination de ces provisions. Nous avons apprécié les données et les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations sur la base des éléments disponibles à ce jour. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Par ailleurs, dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables citées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Courbevoie et Lille, le 27 mars 2018

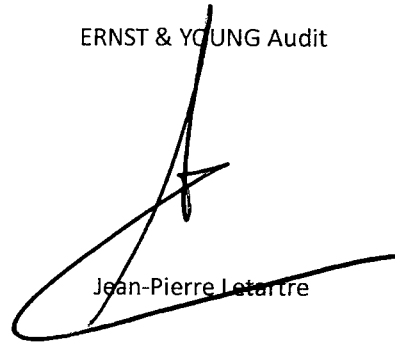
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Pierre Letartre

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AUX NORMES IFRS

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU CONSOLIDE DE FLUX DE TRESORERIE

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CERTIFIE CONFORME

Note 1 Description synthétique du Groupe.....	8
Note 2 Règles et méthodes comptables	8
Note 3 Faits marquants et principales variations de périmètre	19
Note 4 Information sectorielle.....	19
Note 5 Informations sur l'EBIT courant.....	19
Note 6 Autres produits et charges opérationnels	20
Note 7 Résultat financier.....	21
Note 8 Impôts	21
Note 9 Résultat par action	23
Note 10 Regroupements d'entreprises et acquisitions d'actifs isolés.....	23
Note 11 Goodwills	23
Note 12 Autres immobilisations incorporelles	24
Note 13 Immobilisations corporelles	25
Note 14 Immeubles de placement	26
Note 15 Location financement et location simple	27
Note 16 Dépréciation des actifs non courants	27
Note 17 Actifs et passifs destinés à être cédés	28
Note 18 Autres actifs	28
Note 19 Actifs financiers.....	29
Note 20 Stocks.....	29
Note 21 Clients et autres débiteurs.....	29
Note 22 Trésorerie et équivalents de trésorerie	30
Note 23 Capitaux propres	30
Note 24 Provisions.....	31
Note 25 Avantages au personnel.....	31
Note 26 Paiement en actions.....	33
Note 27 Endettement financier	35
Note 28 Passifs financiers.....	35
Note 29 Instruments financiers et gestion des risques financiers.....	36

Note 30 Autres passifs.....	38
Note 31 Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	39
Note 32 Transactions avec les parties liées.....	39
Note 33 Evènements postérieurs à la clôture.....	39
Note 34 Engagements hors bilan et passifs éventuels.....	39
Note 35 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017	40

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AUX NORMES IFRS

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'Euros	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Actif non courant			
Autres immobilisations incorporelles	(12)	219 590	205 680
Goodwill	(10) et (11)	311 122	323 709
Immobilisations corporelles	(13) et (15)	6 796 268	6 436 235
Immeubles de placement	(14)	40 196	42 736
Participations dans les entreprises associées		194	0
Autres actifs non courants	(18)	47 062	35 394
Actifs financiers non courants	(19)	63 628	55 073
Impôts différés	(8)	34 479	34 818
Total Actif non courant		7 512 539	7 133 644
Actif courant			
Stocks et en cours	(20)	3 237 847	3 036 412
Clients et autres débiteurs	(21)	842 200	922 398
Créances d'impôt		109 757	77 029
Autres actifs courants	(18)	289 883	238 798
Actifs financiers courants	(19)	106 906	108 434
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(22) et (28)	893 876	770 561
Total Actif courant		5 480 469	5 153 632
Actifs et groupes d'actifs destinés à être cédés	(17)	27 244	22 070
Total ACTIF		13 020 252	12 309 346

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

En milliers d'Euros	Notes	31.12.2017	31.12.2016
Capital		23 497	23 497
Primes liées au capital		535 663	535 663
Réserves consolidées		3 760 522	3 478 075
Résultat de l'exercice		716 460	699 625
Capitaux propres part du Groupe		5 036 142	4 736 860
Participations ne donnant pas le contrôle		198 733	179 691
Total CAPITAUX PROPRES	(23)	5 234 876	4 916 550
Passif non courant			
Provisions non courantes	(24) et (25)	110 335	127 970
Passifs financiers non courants	(28)	921 181	931 805
Autres passifs non courants	(30)	15 802	15 504
Impôts différés	(8)	214 432	224 500
Total Passif non courant		1 261 751	1 299 779
Passif courant			
Provisions courantes	(24) et (25)	66 885	44 487
Passifs financiers courants	(27)	876 851	978 815
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	(31)	4 570 059	4 213 452
Dettes d'impôt		16 918	10 576
Autres passifs courants	(30)	987 303	845 688
Total Passif courant		6 518 016	6 093 017
Passifs destinés à être cédés		5 610	0
Total PASSIF		7 785 376	7 392 796
Total du PASSIF et des CAPITAUX PROPRES		13 020 252	12 309 346

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	31.12.2017 (12 mois)	31.12.2016 (12 mois)
Chiffre d'affaires Marchandises		18 441 390	16 159 142
Prestations de services		440 385	391 195
Autres produits de l'activité		50 219	45 113
Produits des activités ordinaires	(4)	18 931 994	16 595 450
Coût des ventes	(5)	-12 390 518	-10 693 668
Marge Commerciale		6 541 475	5 901 781
Charges de personnel	(5)	-2 977 684	-2 657 422
Loyers externes immobiliers		-231 522	-208 203
Autres frais	(5)	-1 791 785	-1 637 037
Dotations aux amortissements	(5)	-422 795	-359 955
EBIT COURANT	(4) et (5)	1 117 690	1 039 164
Autres produits opérationnels	(6)	111 348	83 247
Autres charges opérationnelles	(6)	-159 434	-98 298
EBIT		1 069 603	1 024 114
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		15 804	9 978
Coût de l'endettement financier brut		-71 960	-67 883
Coût de l'endettement financier net	(7)	-56 156	-57 905
Autres produits financiers	(7)	72 629	37 700
Autres charges financières	(7)	-73 539	-30 936
Résultat financier		-57 066	-51 141
Résultat avant impôt		1 012 537	972 972
Charges et produits d'impôt	(8)	-293 491	-270 121
Quote part du résultat net des entreprises associées		-6	0
RÉSULTAT NET TOTAL		719 040	702 851
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		2 580	3 226
RÉSULTAT NET part du Groupe		716 460	699 625
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros)		48,8	47,7

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

En milliers d'Euros	31.12.2017 (12 mois)	31.12.2016 (12 mois)
Ecarts de conversion	- 134 998	220 973
Variation de juste valeur des instruments financiers :		
Gains/pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	- 17 647	5 933
Impôts	5 982	- 2 565
Autres éléments du résultat recyclables ultérieurement en résultat	- 146 663	224 341
Ecarts actuariels sur engagements de retraite	4 928	- 38 756
Impôts	- 1 712	15 181
Autres éléments du résultat non recyclables ultérieurement en résultat	3 216	- 23 575
Autres éléments du résultat global	- 143 447	200 766
Résultat de la période	719 040	702 851
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	575 593	903 617
Dont		
Part du Groupe	573 086	900 395
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2 507	3 223

ETAT CONSOLIDE DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'Euros	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves et Résultats Consolidés	Imputations directe en Capitaux propres	Capitaux Propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux Propres Totaux
Valeur au 01.01.2016	23 459	521 644	-88 133	4 845 661	-708 601	4 594 030	192 800	4 786 830
Autres éléments du résultat global					200 770	200 770	-3	200 766
Résultat de la période				699 625		699 625	3 226	702 851
Total Produits et charges comptabilisés				699 625	200 770	900 395	3 223	903 618
Augmentation de Capital	38	14 019				14 057		14 057
Opérations sur actions propres			-766			-766		-766
Distribution de dividendes				-695 109		-695 109	14 332	-680 777
Variation de périmètre					-65 795	-65 795	-22 688	-88 483
Autres mouvements					-9 951	-9 951	-7 978	-17 929
Valeur au 31.12.2016	23 497	535 663	-88 899	4 850 177	-583 577	4 736 861	179 690	4 916 550
Autres éléments du résultat global					-143 375	-143 375	-73	-143 447
Résultat de la période				716 460		716 460	2 580	719 040
Total Produits et charges comptabilisés				716 460	-143 375	573 086	2 507	575 593
Augmentation de Capital								
Opérations sur actions propres			-2 360			-2 360		-2 360
Distribution de dividendes				-268 117		-268 117	5 513	-262 603
Variation de périmètre (1)					-5 491	-5 491	9 977	4 486
Autres mouvements (2)					2165	2 165	1 045	3 210
Valeur au 31.12.2017	23 497	535 663	-91 259	5 298 521	-730 278	5 036 144	198 732	5 234 876

(1) Impact des variations de pourcentage de détention de Alice Delice, Gaciv et Valadeo Russie
(2) Contrepartie des engagements de rachat des minoritaires

TABLEAU CONSOLIDE DE FLUX DE TRESORERIE

En milliers d'Euros

	Notes	31.12.2017 (12 mois)	31.12.2016 (12 mois)
Résultat net total consolidé (*)	(9)	719 040	702 851
<i>Ajustements :</i>			
– du résultat des mises en équivalence		6	0
– des amortissements et provisions		423 612	363 978
– des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		13 549	-4 613
– des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		24 281	10 223
– de la charge (produit) d'impôt (*)	(8)	293 491	270 121
– du coût de l'endettement financier net		55 990	60 135
– Elimination des produits de dividendes		-49	-50
– charges et produits calculés liés aux paiements en actions		0	0
Capacité d'autofinancement (avant coût de l'endettement financier net et impôt)		1 529 920	1 402 646
Impôts versés	(8)	-291 573	-308 027
Intérêts financiers nets versés		-58 264	-58 771
Capacité d'autofinancement APRES coût de l'endettement financier net et impôt		1 180 083	1 035 848
Incidence de la variation des stocks et en cours		-271 190	-241 260
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		-53 530	-103 947
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs (*)		652 575	433 379
Incidence de la variation du BFR		327 854	88 172
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		1 507 937	1 124 020
Incidence des variations de périmètre (entrée)	(10)	-9 107	-137 671
Incidence des variations de périmètre (sortie)		6 948	10 479
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 003 411	-1 058 898
Variation de la dette fournisseur immobilisation		-15 205	23 031
Acquisition d'actifs financiers		-200	-1 700
Variation des prêts et avances consentis		-17 065	-10 185
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		53 256	34 698
Variation de la créance immobilisation		-11	9
Cession d'actifs financiers		9	685
Dividendes reçus		49	50
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-984 737	-1 139 501
Augmentation de capital		4 472	22 025
Cession (acquisition) nette d'actions propres		-9 629	-1 236
Emission d'emprunts		384 170	554 050
Remboursement d'emprunts		-285 694	-168 940
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	(23)	-268 117	-695 109
Dividendes payés aux minoritaires		5 513	14 332
Autres flux liés aux opérations de financement		-2 472	-6 541
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-171 756	-281 419
Incidence de la variation des taux de change		-14 546	-5 822
Incidence des reclassements en trésorerie		-14 618	11
Variation de la trésorerie		322 281	-302 711
Trésorerie d'ouverture		-45 739	256 973
Trésorerie de clôture	(22)	276 542	-45 739
Variation de la trésorerie		322 281	-302 711

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1 Description synthétique du Groupe

La société Groupe ADEO est une société anonyme domiciliée en France, dont le siège social est situé à Ronchin (59). Elle est la mère du groupe nommé ADEO, ci-après dénommé « le Groupe ».

Le Groupe participe à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie partout dans le monde. Les différentes enseignes du Groupe apportent des réponses complémentaires à tous les besoins des clients.

Le Groupe est consolidé dans un ensemble plus grand, la société de droit français Lebrico.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 21 mars 2018.

Note 2 Règles et méthodes comptables

2.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe Adeo sont établis conformément aux normes comptables internationales (IAS et IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), aux interprétations du Comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Reporting Interpretations Committee – IFRIC), adoptées par l'Union Européenne et rendues obligatoires à la clôture des comptes. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_en.htm

2.2 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie de présentation du Groupe. Les tableaux comportent des données arrondies individuellement. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous totaux affichés.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

2.2.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1^{er} janvier 2017 :

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2017. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2017 :

- **Amendements à IAS 7** « Initiatives concernant les informations à fournir » ;
- **Amendements à IAS 12** « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;

La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe hormis l'évolution de la présentation d'informations relatives aux passifs issus des activités de financement introduite par l'amendement à IAS 7. Un tableau de réconciliation entre les soldes d'ouverture et de clôture des principaux passifs financiers du Groupe, distinguant les variations résultant des flux de trésorerie des variations sans contrepartie de trésorerie, est présenté en note 27

2.2.2 Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2017

- **IFRS 9** « Instruments financiers »
- **IFRS 15** « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- **IFRS 16** « Contrats de location » ;
- **Amendements à IAS 28** « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises »
- **Amendements à IFRS 2** « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- **Amendements à IFRS 9** « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- **Améliorations annuelles**, cycle 2014-2016 ;
- **IFRIC 22** « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée »
- **IFRIC 23** « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ».

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations.

CERTIFIÉ CONFORME

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus de contrats clients » (ou reconnaissance du revenu) est la nouvelle norme IFRS régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ». Cette norme est applicable au 1^{er} janvier 2018.

Le Groupe a finalisé les principaux travaux destinés à identifier les impacts potentiels de la norme IFRS 15. Les résultats des analyses effectuées confirment que le modèle actuel du Groupe pour la comptabilisation de son chiffre d'affaires n'est pas remis en cause par les nouvelles dispositions d'IFRS 15. Par conséquent, les impacts attendus de la première application de cette norme ne devraient pas être significatifs.

IFRS 9, Instruments financiers, propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers. La norme fait évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Les dispositions relatives à la comptabilité de couverture devraient mettre en concordance la comptabilité et la politique de gestion des risques menée par le Groupe. La norme entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Le Groupe estime à date que la norme IFRS 9 sera sans impact significatif dans la classification et l'évaluation des actifs financiers (volet 1) ainsi que dans la dépréciation des actifs financiers (volet 2). Concernant la comptabilité de couverture (volet 3) le Groupe étudie les impacts de son éventuelle application.

La norme **IFRS 16** relative aux contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé sur l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Quelques exemptions à ce mode de comptabilisation sont prévues par la norme pour les contrats de courte durée ou pour des actifs loués de faible valeur. Les dispositions comptables applicables aux bailleurs évoluent peu dans la nouvelle norme. Le Groupe a lancé le recensement des informations nécessaires aux simulations d'impacts ce qui lui a permis de déterminer, notamment, la méthode de transition qui sera retenue, à savoir la méthode rétrospective modifiée.

Du fait des spécificités de certains contrats de location (notamment en termes de modalités de renouvellement) les durées retenues pour l'évaluation des contrats sous IFRS 16 pourraient, dans certains cas, être différentes de celles retenues pour l'évaluation des engagements hors bilan où seule la durée d'engagement ferme était prise en compte. Les engagements mentionnés en note 15 pourraient ainsi ne pas être totalement représentatifs des passifs qui seront à comptabiliser dans le cadre de l'application d'IFRS 16. L'évaluation des impacts potentiels sur les états financiers du Groupe est toujours en cours, les travaux étant complexes compte tenu de la volumétrie de contrats à revoir et du caractère décentralisé de la gestion des contrats de location. La norme entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction du Groupe l'exercice d'un jugement, d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que les informations données dans les notes annexes.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés, les principales estimations portent notamment sur les éléments suivants :

- Les dépréciations des actifs non courants et goodwill (§ 2.12);
- Les provisions pour risques et les engagements de retraite (§ 2.21) ;
- La dépréciation des stocks (§ 2.17) et des créances douteuses (§ 2.15).

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances et des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou du fait de nouvelles informations. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les valeurs réelles pourraient s'écarter des estimations.

2.4 Périmètres et méthodes de consolidation

Les filiales, les co-entreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe.

Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Le Groupe n'a pas de co-entreprises dans son périmètre de consolidation.

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

2.5 Regroupement d'entreprises

L'ensemble des éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel pris en charge est évalué et comptabilisé à la juste valeur à la date de prise de contrôle. La contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les coûts directement liés aux regroupements d'entreprises sont enregistrés en charges de la période.

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. À la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe), soit pour un goodwill complet. Dans ce dernier cas, les participations ne donnant pas le contrôle (antérieurement appelées « intérêts minoritaires ») sont évaluées à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition). Les variations ultérieures des parts d'intérêts dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe. L'acquisition ultérieure d'intérêts minoritaires ne donne pas lieu à constatation d'un goodwill complémentaire. Le Groupe enregistre la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres.

En cas d'acquisition par étapes, la quote-part antérieurement détenue par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de la participation est enregistré en compte de résultat. Lors de la perte de contrôle d'une filiale, la quote-part éventuellement conservée par le Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

2.6 Date de clôture

Les comptes consolidés sont arrêtés au 31 décembre, sur la base des comptes individuels arrêtés à la même date et retraités pour être en conformité avec les principes comptables retenus par le groupe.

2.7 Opérations en devises

Conversion des états financiers des entreprises étrangères

Le Groupe n'ayant pas de filiales exerçant leur activité dans des économies en hyperinflation, les états financiers de l'ensemble des entreprises étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe) sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes ;
- Les produits et charges sont convertis en euros au cours de change moyen de la période.

Les écarts de conversion qui en découlent sont portés au poste « écart de conversion » inclus directement dans les capitaux propres.

Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Comptabilisation des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en produit ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

2.8 Immobilisations incorporelles

La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle suppose :

- Un caractère identifiable ;
- Le contrôle d'une ressource ;
- L'existence d'avantages économiques futurs.

Les immobilisations incorporelles acquises par voie de regroupement d'entreprise et ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en goodwill conformément à la note 2.5.

Goodwill

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément aux principes décrits à la note 2.5.

Les goodwills ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il existe des indicateurs de perte de valeur. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe 2.12 Dépréciation des actifs.

Les goodwills négatifs sont comptabilisés directement dans le résultat de l'exercice d'acquisition.

Autres Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, ou à la juste valeur pour ceux acquis par voie de regroupement d'entreprise, diminué du cumul des éventuels amortissements et pertes de valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, de coûts de développement des logiciels utilisés en interne et de droits au bail.

Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles, font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Brevets, licences, sites internet	3 à 5 ans
Logiciels	5 à 7 ans
Fichiers clients	1 à 3 ans
Marques acquises	durée de vie indéfinie
Droits au bail	durée de vie indéfinie

Les actifs incorporels à durée de vie indéterminée (marques acquises et droits au bail) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôts. Les coûts d'emprunt directement

rattachables aux immobilisations et encourus au cours de l'exercice sont incorporés à la valeur de l'immobilisation s'ils sont significatifs. La période minimale retenue pour la qualification de l'actif est de douze mois.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement, dès que l'actif est prêt à être mis en service, sur la durée attendue d'utilisation pour chaque catégorie de biens.

Nature des biens	Durée d'amortissement
Terrains	non amortissables
Constructions (gros œuvres)	30 ans
Étanchéité toiture	12 ans
Autres aménagements extérieurs	10 à 20 ans
Aménagements intérieurs	10 à 20 ans
(sauf carrelage d'intérieur	30 ans)
Matériel informatique	4 ans
Autres immobilisations	4 à 15 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont amorties séparément. Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revus au minimum à chaque fin de période annuelle.

2.10 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par un propriétaire pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les immeubles de placement sont inscrits sur une ligne spécifique à l'actif du bilan. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'Annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

2.11 Location financement et location simple

Les contrats de location sont comptabilisés en distinguant les contrats de location-financement des contrats de location simple, et en tenant compte des circonstances dans lesquelles les contrats qui ne revêtent pas la forme juridique d'un contrat de location doivent néanmoins être comptabilisés comme tels.

Un contrat de location est qualifié de location-financement quand il a pour effet de transférer au preneur la majeure partie des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs loués, que la propriété des biens soit transférée ou non en fin de contrat. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location financement.

Les biens ainsi financés dans le cadre de contrats de location financement sont inscrits, dès le commencement du contrat, en immobilisations corporelles au plus faible de la juste valeur des biens loués et de la valeur actualisée des paiements minimaux à venir au titre de la location avec inscription en contrepartie d'un emprunt inscrit en passif financier.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.12 Dépréciation des actifs

La norme IAS 36 – *Dépréciation des actifs* définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans, les flux étant au-delà extrapolés jusque 7

ans avec calcul d'une valeur terminale la 8^{ème} année, par application d'un taux de croissance constant (taux de l'inflation), et actualisés en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

En dehors des goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui doivent faire l'objet de tests de dépréciation annuels systématiques, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur (baisse du chiffre d'affaires, baisse des cash-flows, dégradation du niveau de rentabilité).

Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'UGT retenue par le Groupe est le magasin. Pour les goodwill, les marques et les actifs de support qui ne pourraient pas être attribués en totalité à une seule UGT, les tests de dépréciation sont effectués au niveau supérieur (à la Business Unit).

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des actifs de l'UGT excède la valeur recouvrable calculée. Les pertes de valeur sont affectées prioritairement au goodwill. Elles sont comptabilisées en charges dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

2.13 Actifs (ou groupe d'actifs) non courants détenus en vue d'être cédés et activité abandonnée

Les actifs ou groupes d'actifs significatifs destinés à être cédés (autres que les cessions courantes) font l'objet d'une présentation sur une ligne distincte du bilan à l'actif et au passif sans retraitement des périodes antérieures et sont évalués au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de cession.

Les actifs non courants présentés au bilan comme détenus pour la vente ne sont plus amortis à compter de cette présentation. Un actif sera classé en « Actif destiné à être cédé » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon maximal d'un an, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la Direction.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte. Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme activité destinée à être cédée ont été satisfaits ou lorsque le Groupe a cédé l'activité. Sur l'ensemble des périodes publiées, les activités cédées sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat comprenant leur résultat net après impôt jusqu'à la date de cession et le résultat de cession après impôt.

2.14 Instruments financiers

Juste valeur des instruments financiers

La norme IFRS 13 – *Evaluation à la juste valeur* définit trois niveaux de juste valeur selon la hiérarchie suivante :

- L'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- L'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (niveau 2) ;
- Au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers fermes ou optionnels qualifiés de dérivés dans le cadre de l'application de l'IAS 39 – *Instruments financiers Comptabilisation et évaluation* et destinés à couvrir les expositions du Groupe aux risques de marché (change et taux).

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés à la juste valeur. Les valeurs de marché sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les experts extérieurs et indépendants. Les variations de juste valeur de ces instruments sont toujours enregistrées en résultat, sauf dans le cas de relations de couverture de flux futurs de trésorerie.

Le Groupe applique la comptabilité de couverture à la majorité des instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture. La comptabilisation en instruments de couverture permet de réduire la volatilité du résultat liée à la variation de valeur des dérivés concernés.

La comptabilité de couverture est applicable si la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place et l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

Il existe trois modèles de comptabilité de couverture : la couverture de juste valeur, la couverture de flux futurs de trésorerie et la couverture d'un investissement net à l'étranger.

Le Groupe n'utilise pas la couverture d'investissement net à l'étranger.

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures de flux futurs de trésorerie hautement probables, les variations de valeur du dérivé sont portées en réserves recyclables à hauteur de la part efficace. Ces réserves sont recyclées en résultat en même temps que la transaction. Les variations de valeur de la partie estimée inefficace sont comptabilisées, quant à elles, en résultat dans le poste « Autres produits et charges financiers ».

Pour les instruments dérivés documentés comme des couvertures d'éléments d'actifs ou passifs enregistrés au bilan (couverture de juste valeur), la comptabilité de couverture permet l'enregistrement en résultat de la variation de juste valeur du dérivé. Celle-ci est compensée par l'impact en résultat de la variation de l'élément couvert inscrit au bilan, au titre du risque couvert. Ces deux évaluations se compensent au sein des mêmes rubriques au compte de résultat et se neutralisent parfaitement si la couverture est totalement efficace.

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

2.15 Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat,
- Les actifs détenus jusqu'à l'échéance,
- Les prêts et créances,
- Les actifs disponibles à la vente.

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Actifs évalués à la juste valeur par résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme ou de parts d'OPCVM de trésorerie évalués à leur valeur de marché. Cette valeur est déterminée sur la base de la dernière cotation communiquée par la banque. Toute variation de cette juste valeur est constatée en résultat.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers de processus d'amortissement.

Le Groupe n'a aucun actif significatif classé dans cette catégorie.

Prêts et créances

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe, qui sont la contrepartie directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur (participations non consolidées, les dépôts de garantie). Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Les montants non recouvrables sont estimés au cas par cas. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

Actifs financiers disponibles à la vente

Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée et significative. Dans ces cas, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Cette catégorie comprend les titres de participation dans des sociétés non consolidées.

Décomptabilisation

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- Les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré ;
- Ou ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions.

Si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité. Si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Dans le Groupe, les effets non échus, escomptés auprès des organismes bancaires, sont recomptabilisés, l'obligation de transférer la quasi-totalité des risques et avantages n'étant pas respectées. Un passif associé est comptabilisé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les comptes courants bancaires ne faisant l'objet d'aucune restriction. Ils incluent également des actifs financiers de gestion de trésorerie à court terme (moins de trois mois), aisément convertibles en liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Étant mobilisables ou cessibles à tout moment, ils sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat.

2.16 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti,
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat.

Passifs financiers comptabilisés au coût amorti

Les passifs financiers sont essentiellement constitués d'emprunts bancaires, de découverts bancaires et des emprunts de location financement.

Les emprunts portant des intérêts sont comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du montant reçu diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont, par la suite, comptabilisés au coût amorti avec un amortissement linéaire des frais d'émission, dans la mesure où un étalement linéaire des frais n'a pas d'impact significatif par comparaison avec un étalement actuariel.

Les dettes de location financement sont comptabilisées au coût historique amorti.

Les emprunts et les dettes financières doivent être classés en tant que passif courant sauf si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

2.17 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le PMP – Prix Moyen Pondéré. Les stocks sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur coût de revient.

Leur coût de revient est net de ristournes de fin d'année et coopérations commerciales, et incorpore les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent (frais de manutention et de stockage en entrepôt directement imputables à l'acquisition des marchandises ainsi que les frais de transport jusqu'à l'entrée dans les magasins).

2.18 Actions propres

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les profits ou pertes nets d'impôt de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle sont imputés directement en capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Une charge est comptabilisée pour refléter l'attribution aux salariés des options d'achat d'actions et l'attribution d'actions gratuites. La contrepartie de la charge de personnel est constatée en dettes dans la mesure où le Groupe Adeo s'engage à racheter les actions. La charge est étalée sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits.

Le montant de cette charge est déterminé de la manière suivante :

- détermination de la juste valeur des options à la date de clôture par l'application d'un modèle d'évaluation (décorrélée de toute condition prévue au plan d'options) ;
- application d'un coefficient de probabilité en fonction des conditions spécifiques de présence.

La juste valeur des options correspond à la juste valeur des services rendus par les bénéficiaires (dirigeants ou salariés du Groupe). Elle est équivalente à la valeur d'un call déterminée par l'application du modèle binomial sur la base des éléments suivants :

- prix d'exercice de l'option ;
- durée de l'option ;
- taux d'intérêt sur la durée de vie de l'option (OAT 4 ans) ;
- valorisation du titre à la date de clôture ;
- volatilité attendue de l'action compte tenu de l'historique ;
- taux de dividende déterminé à partir d'un taux de distribution du résultat sur base d'observations passées appliqué au taux sans risque (afin de refléter le résultat généré dans un univers risque-neutre).

S'agissant des plans d'attribution gratuite d'actions de certaines filiales, l'avantage accordé est comptabilisé en charge à la juste valeur au moment de l'attribution en fonction des caractéristiques des plans, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. La charge est étalée sur la durée des plans.

2.20 Engagements d'achats donnés

Le Groupe a consenti aux actionnaires minoritaires de certaines de ses filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Par ailleurs, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie. Les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « Passifs financiers ».

La norme d'IAS 27 révisée – *Etats financiers consolidés et individuels*, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de

comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme. Les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours alors que les secondes sont traitées comme des transactions entre les actionnaires (impact capitaux propres).

2.21 Provisions

Engagements de retraite et assimilés

Le Groupe recense et enregistre l'ensemble des avantages accordés au personnel. Ainsi, le Groupe participe selon les lois et usages de chaque pays à la constitution des retraites de son personnel.

Les engagements du Groupe résultent essentiellement de régimes à prestations définies et sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations, réalisées par des actuaires externes, ont lieu chaque année. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les caractéristiques propres à chaque société (taux de turnover, progression de salaire) et selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé (taux d'actualisation, inflation).

Ces régimes peuvent être soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés.

Pour les régimes à prestations définies financés, la valeur inscrite au bilan au titre des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée des prestations futures et les fonds d'actifs investis en valeur de marché, destinés à les couvrir.

Pour ces régimes, un excédent d'actifs ne peut être comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, le montant de l'actif comptabilisé au bilan est plafonné.

Les écarts actuariels qui résultent de modifications d'hypothèses ou d'écarts d'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée) sont reconnus directement en capitaux propres. Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges. Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en Ebit courant.

Certains avantages sont également fournis par des régimes à cotisations définies qui se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis à vis d'un tiers, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe, sans contrepartie au moins équivalente. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

2.22 Présentation de l'information financière

Classification des actifs et passifs en courant et non courant

Les actifs et passifs sont classés, selon leur nature, en éléments courants ou non courants selon que leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient au cours de son cycle d'exploitation normal, soit dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable. Les impôts différés sont, quant à eux, toujours présentés en actifs ou passifs non courants.

2.23 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires inclut les ventes de marchandises réalisées par les magasins et les entrepôts.

Les prestations de services et autres produits des activités ordinaires comprennent essentiellement les diverses prestations facturées par les magasins et les divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, qui tient compte notamment des remises commerciales ou rabais consentis par le Groupe et des éléments de financement pouvant être inclus dans la transaction (différé de paiement, crédit sans intérêt,...).

2.24 Marge commerciale

Le coût des ventes intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks nets des provisions pour dépréciation, les escomptes financiers obtenus, les résultats de change sur achats de marchandises et les coûts logistiques.

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport.

2.25 Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes, de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante, sont classées en « Autres produits et charges opérationnels ».

Ce poste inclut notamment les résultats sur cession d'actifs, les dépréciations éventuelles des goodwill, les dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs corporels ainsi que les éléments à la fois inhabituels, peu fréquents, significatifs et ne relevant pas de l'exploitation courante.

2.26 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend les impôts sur les bénéfices exigibles ou différés y compris les ajustements d'impôts sur exercices antérieurs.

L'impôt, qu'il soit exigible ou différé, est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

Des impôts différés sont comptabilisés afin de constater l'impôt sur l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable, à l'exception des goodwill non déductibles fiscalement et des différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, selon la méthode du report variable. L'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé en résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres à l'origine.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'un droit juridique exécutoire de compensation existe et lorsqu'ils relèvent de la même autorité fiscale. L'activation des impôts différés est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable au cours de l'exercice suivant ou à moyen terme, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.27 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué, identique au résultat de base, car le Groupe n'a pas émis d'instruments dilutifs significatifs. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – Part du Groupe de l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice diminué des titres auto-détenus. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions émises au cours de l'exercice.

2.28 Information sectorielle

L'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne du Groupe. Le Groupe n'a qu'un segment d'activité "la distribution de produits et services pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie partout dans le monde" sur base duquel le Principal Décideur Opérationnel (DG du Groupe) évalue les performances et met en œuvre l'allocation des ressources.

Le Groupe présente son information selon trois secteurs répartis entre l'Union européenne (Espagne, France, Grèce Italie, Pologne, Portugal et Roumanie), le Reste du monde (Brésil, Chine, Russie, Ukraine, Afrique du Sud) et les Autres secteurs correspondant aux activités fonctionnelles du Groupe.

La Direction évalue les performances de ces secteurs sur la base du produit des activités ordinaires ainsi que de l'EBIT courant. Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, seuls les actifs non courants sont présentés par zone géographique.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes méthodes que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Note 3 Faits marquants et principales variations de périmètre

Le parc des magasins a augmenté de 60 magasins au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2017, aucune acquisition significative n'a été réalisée

Impact de la cession de Elbee dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017

Un protocole d'accord pour la cession d'Elbee (société spécialisée dans la vente en ligne de mobilier) a été signé le 11 janvier 2018.

L'ensemble des actifs et passifs de la société a été reclassé en actifs et passifs destinés à être cédés selon la norme IFRS 5.

Pour approcher au mieux l'impact de la cession de cette société, Le Groupe a dès le 31 décembre 2017, provisionné l'ensemble des charges relatives à cette opération. Ces coûts sont enregistrés dans le compte de résultat du Groupe en « Autres produits et charges opérationnels » pour un montant total de 21,4 M€.

Note 4 Information sectorielle

31.12.2017	Union Européenne			Reste du monde (***)	Autres secteurs opérationnels	Total Groupe
En milliers d'Euros	France	autres (**)	Total UE			
Produit des activités ordinaires	6 866 820	7 237 457	14 104 277	4 780 988	46 728	18 931 993
EBIT Courant			922 775	221 473	-26 559	1 117 690
Actifs non courants (*)	1 829 296	3 378 447	5 207 743	2 068 557	111 863	7 388 163

(*) les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations corporelles et incorporelles, les immeubles de placement les participations et les charges constatées d'avances long terme

(**) Espagne, Grèce, Italie, Pologne, Portugal, Roumanie

(***) Brésil, Chine, Russie, Biélorussie, Ukraine, Kazakhstan, Afrique du Sud

31.12.2016	Union Européenne			Reste du monde (***)	Autres secteurs opérationnels	Total Groupe
En milliers d'Euros	France	autres (**)	Total UE			
Produit des activités ordinaires	6 479 701	6 410 689	12 890 390	3 679 233	25 827	16 595 450
EBIT Courant			836 995	197 846	4 323	1 039 164
Actifs non courants (*)	1 796 221	3 215 243	5 011 463	1 909 320	94 159	7 014 942

Note 5 Informations sur l'EBIT courant

Coût des ventes

En milliers d'Euros	2017	2016
Achats et autres coûts	- 12 666 084	- 10 937 454
Variation de stocks et dépréciation	275 566	243 785
Coût des ventes	- 12 390 518	- 10 693 668

Charges de personnel

En milliers d'Euros	2017	2016
Rémunération du personnel	- 1 843 833	- 1 643 372
Charges sociales et taxes	- 716 393	- 654 102
Intéressement et participation	- 295 441	- 268 519
Personnel extérieur à l'entreprise	- 72 246	- 59 934
Crédit impôt compétitivité Emploi	41 109	33 180
Autres charges et provisions	- 90 880	- 64 675
Charges de personnel	- 2 977 684	- 2 657 422

Effectif

	2017	2016
ETC de base moyen mensuel	95 396	88 100
Nb de personnes fin de mois	105 552	97 897

Autres frais

En milliers d'Euros	2017	2016
Services extérieurs (*)	- 1 590 303	- 1 399 635
Impôt et taxes	- 210 448	- 212 554
Autres produits et charges d'exploitation	8 966	- 24 848
Autres frais	- 1 791 785	- 1 637 037

(*) Principalement des frais de publicité, de déplacement, d'entretiens et réparations et d'honoraires

Dotations aux amortissements

En milliers d'Euros	2017	2016
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles - biens propres (*)	- 412 415	- 348 558
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles en location financement	- 10 381	- 11 397
Dotations aux amortissements	- 422 795	- 359 955

(*) dont 379 108 concernant les immobilisations corporelles en 2017 et 315 559 en 2016

Note 6 Autres produits et charges opérationnels

Autres produits opérationnels

En milliers d'Euros	2017	2016
Reprises sur pertes de valeurs	15 609	3 365
Reprise de provisions pour risques et charges opérationnels	802	5 261
Autres produits opérationnels	2 982	2 949
Prix de cession des actifs immobilisés cédés	53 378	38 027
Produits sur cessions de participations consolidées	38 577	33 646
Autres produits opérationnels	111 348	83 247

Autres charges opérationnelles

En milliers d'Euros	2017	2016
Dotations sur pertes de valeurs sur immobilisations	- 16 624	- 4 915
Dotations sur pertes de valeurs sur goodwill	- 9 401	- 4
Dotation de provisions pour risques et charges opérationnels	- 19 932	- 833
Autres charges opérationnelles	- 2 162	- 6 563
Valeur nette des actifs immobilisés cédés	- 72 748	- 52 337
Charges sur cessions de participations consolidées	- 38 567	- 33 646
Autres charges opérationnelles	- 159 434	- 98 298

Les produits et charges sur cessions de participations consolidées comprennent :

– 38,6 M€ en produits et charges (sans impact résultat) d'acquisitions et cessions de titres GACIV
Les pertes de valeur constatées par le Groupe sont décrites en Notes 11 et 12.

Note 7 Résultat financier

Coût de l'endettement financier net

En milliers d'Euros	2017	2016
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture	- 66 851	- 62 745
Charges financières leasings	- 5 108	- 5 138
Coût de l'endettement financier brut	- 71 960	- 67 883
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	17 781	10 810
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	- 1 977	- 832
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	15 804	9 978

Autres produits financiers

En milliers d'Euros	2017	2016
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	29 662	2 003
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers	-	-
Produits d'actualisation et de désactualisation	4 447	637
Gains de change	27 532	27 126
Reprise de dépréciations financières	- 655	141
Autres Produits financiers	11 644	7 792
Autres produits financiers	72 629	37 700

Autres charges financières

En milliers d'Euros	2017	2016
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	- 16 260	- 3 410
Variation de la juste valeur des actifs et passifs financiers	- 851	- 619
Charges d'actualisation et de désactualisation	- 279	- 1 035
Pertes de change	- 52 993	- 13 956
Dépréciations financières	545	42
Autres Charges financières	- 3 699	- 11 874
Autres charges financières	- 73 539	- 30 936

Note 8 Impôts

Analyse de la charge nette d'impôt

En milliers d'Euros	2017	2016
Impôts courants	- 291 573	- 308 027
Impôts différés	8 748	33 240
Variations des provisions pour redressement fiscal	- 10 666	4 666
Impôts sur les bénéfices	- 293 491	- 270 121

Analyse entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt théorique

L'écart entre la charge d'impôt théorique (taux d'impôt en France : 44,43 %) et la charge d'impôt réelle s'explique de la manière suivante :

Résultat avant impôt	1 012 531	972 972
Charge d'impôt théorique	-449 868	-334 994
Taux théorique d'impôt (taux courant français)	44,43%	34,43%
Ecart de taux sur sociétés étrangères	-129 402	-54 471
Impact du taux d'imposition futur (France)	-21 169	-35 019
Réduction d'impôt, crédit d'impôt, et impôts à taux réduits	-6 750	-3 710
Impact IRAP (Italie)	8 074	6 610
Pertes fiscales de l'exercice non activés	10 803	15 007
Autres effets des déficits antérieurs	-3 433	-2 321
Contribution sur dividendes versés	-41 104	22 064
Charges non fiscalisées (Dépréciations Goodwill)	4 177	
Rappel d'impôts exigibles sur exercices antérieurs	10 666	-4 666
Différences permanentes	3 465	-4 914
Autres écarts	8 297	-3 453
Charge d'impôt réelle	-293 491	-270 121
Taux réel d'imposition	28,99%	27,76%

Origine des impôts différés actifs et passifs

En milliers d'euros	ACTIF		PASSIF		NET	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Décalsages temporaires	34 522	38 479	-46 946	-52 846	81 468	91 325
Provisions réglementées	-2 403	-2 476	111 004	101 153	-113 407	-103 629
Immobilisations et amortissements	4 693	3 564	152 462	159 727	-147 769	-156 163
Locations financement	-4 825	-4 783	40 841	47 278	-45 666	-52 062
Stocks	-1 138	-4 034	-24 360	-27 198	23 222	23 165
Autres	62	345	-18 568	-3 614	18 630	3 959
Reports fiscaux déficitaires activés	3 568	3 723			3 568	3 723
Actifs/Passifs d'impôts différés	34 479	34 818	214 432	224 500	-179 953	-189 682
Impôts différés actifs au bilan					34 479	34 818
Impôts différés passifs au bilan					214 432	224 500
Solde net					-179 953	-189 682

Les impôts différés sont positionnés en Actif ou Passif, en fonction de la position nette par entité, ou groupe d'entités appartenant au même périmètre d'intégration fiscale, puis détaillés par origine.

Variation des actifs et passifs d'impôts différés

En milliers d'euros	Au bilan en 2016	Inscrit dans le résultat	en autres éléments du résultat global	reclassement	Autres (*) Variations de périmètre	Ecart de conversion	Au bilan en 2017
Décalsages temporaires	91 325	-7 159	0	0	-133	-2 565	81 468
Provisions réglementées	-103 629	-9 873	0	95	0	0	-113 407
Immobilisations et amortissements	-156 163	17 788	0	-8 730	-56	-608	-147 769
Locations financement	-52 062	-1 960	0	8 635	0	-280	-45 666
Stocks	23 165	352	0	0	0	-295	23 222
Autres	3 959	9 753	4 270	0	-1 210	1 858	18 630
Reports fiscaux déficitaires activés	3 723	-155	0	0	0	0	3 568
Actifs/Passifs d'impôts différés	-189 681	8 746	4 270	0	-1 399	-1 890	-179 953

(*) Autres : Impact de l'ajustement du goodwill d'Alice Delice dans le délai d'affectation des 12 mois

Impôts différés non activés

Des actifs d'impôts différés d'un montant de 95 M€ (essentiellement en France, en Roumanie et en Grèce) relatifs aux déficits fiscaux reportables et aux autres différences temporaires ne sont pas comptabilisés car leur récupération n'est pas jugée probable.

Note 9 Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat par action dilué sont identiques, car le Groupe n'a pas émis d'instrument dilutif. Les résultats nets par action sont calculés sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Calcul du nombre moyen pondéré d'actions

	2017	2016
Nombre d'actions en circulation au 1er Janvier	14 686 780	14 663 169
Nombre d'actions propres au 1er janvier	-62 270	-98 244
Moyenne pondérée des levées d'options		3 935
Moyenne pondérée des autres augmentations de capital		-3 188
Moyenne pondérée des actions propres acquises	-1 071	
Nombre pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)	14 685 709	14 663 916
Utilisé pour le calcul de base par action		
Actions à créer potentiellement dilutives (attribution gratuites d'actions)	1 657	4 124
Nombre pondéré d'actions en circulation (hors actions propres)	14 687 366	14 668 040
Utilisé pour le calcul du résultat dilué par action		

Calcul des résultats par action

	2017	2016
Nombre pondéré d'actions en circulation	14 685 709	14 663 916
Résultat net - part du Groupe (en K€)	716 460	699 625
par action (en €)	48,8	47,7

Note 10 Regroupements d'entreprises et acquisitions d'actifs isolés

Il n'y pas eu d'entrées de périmètre significatives au cours de l'exercice 2017.

Dans le tableau de flux de trésorerie les entrées de périmètre sont présentées pour leur prix d'acquisition net de leur trésorerie apportée.

Note 11 Goodwills

Variation des goodwills

En milliers d'Euros	Valeurs brutes		Pertes de valeur
Au 1e janvier 2016	386 809	Au 1e janvier 2016	-79 486
Entrée de périmètre	12 844	Perte de valeur	-4
Sortie de périmètre	0	Sortie de périmètre	0
Ecart de conversion	3 047	Ecart de conversion	84
Autres	416	Autres	0
Au 31 décembre 2016	403 115	Au 31 décembre 2016	-79 406
Au 1e janvier 2017	403 115	Au 1e janvier 2017	-79 406
Entrée de périmètre	728	Perte de valeur	-9 401
Sortie de périmètre	0	Sortie de périmètre	0
Ecart de conversion	-1 568	Ecart de conversion	142
Autres (*)	-2 489	Autres	0
Au 31 décembre 2017	399 786	Au 31 décembre 2017	-88 664

(*) dont ajustement du goodwill d'Alice Delice dans le délai d'affectation des 12 mois

Valeurs nettes des goodwills

En milliers d'Euros	
Au 1e janvier 2016	307 323
Au 31 décembre 2016	323 709
Au 31 décembre 2017	311 122

Valeurs nettes par zone géographique

En milliers d'Euros

Au 31 décembre 2016	323 709	Au 31 décembre 2017	311 122
Europe	308 122	Europe	297 026
Autres	15 586	Autres	14 096

Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2017 par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». La démarche a entraîné la dépréciation de Goodwill à hauteur de 9,4 M€.

Noie 12 Autres immobilisations incorporelles

En milliers d'Euros

	Autres incorporelles et en cours	Logiciels acquis et créés	TOTAL
Valeur brute			
Au 1e janvier 2016	146 964	220 385	367 349
Acquisitions	21 310	24 258	45 568
Développements internes	31 536		31 536
Cessions et mises au rebut	-3 448	-10 637	-14 085
Variation de périmètre	4 331	1 484	5 815
Ecart de conversion	4 908	13 245	18 153
Autres	-9 346	16 767	7 421
Au 31 décembre 2016	196 255	265 501	461 756
Au 1e janvier 2017	196 255	265 501	461 756
Acquisitions	17 209	19 618	36 827
Développements internes	29 217		29 217
Cessions et mises au rebut	-2 833	-8 261	-11 095
Variation de périmètre	0	64	64
Ecart de conversion	-2 419	-10 181	-12 600
Autres (*)	-36 239	16 481	-19 758
Au 31 décembre 2017	201 189	283 222	484 412

(*) Reclassement des immobilisations incorporelles en cours et reclassement de Elbee en actifs destinés à être cédés

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2017, par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». La démarche a entraîné la dépréciation d'actifs incorporels à hauteur de 5,6 M€.

En milliers d'Euros

	Autres incorporelles et en cours	Logiciels acquis et créés	TOTAL
Amortissements et dépréciations			
Au 1e janvier 2016	-82 021	-144 528	-226 550
Dotations aux amortissements	-6 821	-26 179	-33 000
Pertes de valeur	-383	0	-383
Reprises de pertes de valeur	376	0	376
Cessions et mises au rebut	547	9 799	10 346
Variation de périmètre	-290	-123	-413
Ecart de conversion	-214	-6 029	-6 243
Autres	562	-773	-211
Au 31 décembre 2016	-88 244	-167 833	-256 077
Au 1e janvier 2017	-88 244	-167 833	-256 077
Dotations aux amortissements	-7 523	-28 999	-36 522
Pertes de valeur	-1 067	-4 541	-5 608
Reprises de pertes de valeur	0	0	0
Cessions et mises au rebut	2 018	7 502	9 519
Variation de périmètre	0	5 129	5 129
Ecart de conversion	15	4 625	4 640
Autres (*)	12 154	1 943	14 096
Au 31 décembre 2017	-82 647	-182 175	-264 822

(*) Reclassement de Elbee en actifs destinés à être cédés

Valeurs nettes des immobilisations incorporelles

En milliers d'Euros

Au 1e janvier 2016	140 800
Au 31 décembre 2016	205 680
Au 31 décembre 2017	219 590

Note 13 Immobilisations corporelles

en milliers d'euros

	Terrains, Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Valeur brute				
Au 1e janvier 2016	3 461 932	3 816 217	500 413	7 778 562
Acquisitions	405 540	209 160	365 693	980 393
Cessions et mises au rebut	-45 914	-57 940	-10 189	-114 044
Variation de périmètre (*)	62 543	-35 736	2 947	29 753
Ecart de conversion	167 389	166 019	38 617	372 024
Changement de critères	0	0	0	0
Autres	148 502	377 209	-499 693	26 018
Au 31 décembre 2016	4 199 992	4 474 928	397 787	9 072 707
(*) <i>Asset deal</i>				
Au 1e janvier 2017	4 199 992	4 474 928	397 787	9 072 707
Acquisitions	342 554	344 963	237 325	924 842
Cessions et mises au rebut	-70 717	-70 452	-6 769	-147 938
Variation de périmètre (*)	8 624	214	167	9 005
Ecart de conversion	-86 245	-96 560	-10 199	-193 004
Autres	101 851	147 891	-243 903	5 839
Au 31 décembre 2017	4 503 326	4 793 717	374 407	9 671 451
(*) <i>Asset deal</i>				

en milliers d'euros

	Terrains, Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Amortissements et Dépréciations				
Au 1e janvier 2016	-1 427 972	-883 999	-	-2 311 971
Dotations aux amortissements	-177 167	-150 937	-	-328 105
Pertes de valeurs	-3 987	-545	-	-4 532
Reprises de pertes de valeurs	1 375	1 615 ^F	-	2 989
Cessions et mises au rebut	29 616	38 900	-	68 516
Variation de périmètre	-2 230	-2 481	-	-4 710
Ecarts de conversion	-26 837 ^F	-25 774	-	-52 611
Autres	-6 949	901	-	-6 047
Au 31 décembre 2016	-1 614 152	-1 022 320	-	-2 636 472
(*) <i>dont Asset deal</i>				
Au 1e janvier 2017	-1 614 152	-1 022 320	-	-2 636 472
Dotations aux amortissements	-206 260	-181 711	-	-387 971
Pertes de valeurs	-4 884	-1 056	-	-5 940
Reprise de pertes de valeurs	15 154	2 161	-	17 316
Cessions et mises au rebut	31 039	82 564	-	113 603
Variation de périmètre	0	-157	-	-157
Ecarts de conversion	14 340	13 368	-	27 708
Autres	-4 921	1 651	-	-3 270
Au 31 décembre 2017	-1 775 651	-1 099 532	-	-2 875 183

L'application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». La démarche a entraîné la dépréciation d'actifs corporels cet examen a entraîné la dépréciation d'immobilisations corporelles pour - 5,9 M€.

Valeur comptable nette

<i>en milliers d'euros</i>	Terrains, Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Au 1e janvier 2016	2 033 960	2 932 218	500 413	5 466 591
Au 31 décembre 2016	2 585 840	3 452 609	397 787	6 436 235
Au 31 décembre 2017	2 727 676	3 694 185	374 407	6 796 268

Nature d'origine des immobilisations corporelles nettes

<i>en milliers d'euros</i>	Biens Propres	Leasings	Total
Au 1e janvier 2016	5 199 873	266 717	5 466 590
Au 31 décembre 2016	6 182 254	253 980	6 436 234
Au 31 décembre 2017	6 569 124	227 143	6 796 267

Valeurs nettes des immobilisations corporelles en leasing

<i>en milliers d'euros</i>	Constructions et Agencements	Matériels et autres Immobilisations	Immobilisations Corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2016	244 682	8 397	901	253 980
Au 31 décembre 2017	218 640	7 603	901	227 143

Note 14 Immeubles de placement

<i>En milliers d'Euros</i>	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Au 1e janvier 2016	60 485	-14 803	45 682
Acquisitions	989		989
Dotations aux amortissements		-878	-878
Pertes de valeur		0	0
Reprises de perte de valeur		0	0
Cessions et mises au rebut	0	0	0
Variations de périmètre	8 835	-1 616	7 219
Ecart de conversion	0	0	0
Reclassements	-11 892	1 616	-10 276
Au 31 décembre 2016	58 417	-15 681	42 736
Au 1e janvier 2017	58 417	-15 681	42 736
Acquisitions	21 198		21 198
Dotations aux amortissements		-69	-69
Pertes de valeur		0	0
Reprises de perte de valeur		0	0
Cessions et mises au rebut	-36 720	0	-36 720
Variations de périmètre	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Reclassements	14 127	-1 075	13 052
Au 31 décembre 2017	57 022	-16 826	40 196

Les engagements relatifs aux immeubles de placement sont donnés en Note 15.

Les immeubles de placement ont généré en 2017 des produits locatifs pour 0,9 M€ et des charges opérationnelles directes pour 0,5 M€. La partie des immeubles de placement n'ayant généré aucun produit locatif s'élève à 23,9 M€ en 2017 (Vs 22 M€ en 2016, essentiellement LionHeart).

Au 31 décembre 2017, les immeubles de placement présentent une juste valeur estimée à 44,5 M€ (55,6 M€ en 2016). Cette évaluation a été obtenue par des évaluations internes (niveau 2, données comparatives de marché). Celles-ci ont consisté soit à appliquer aux loyers nets annualisés générés (pour les immeubles de placement ayant un revenu locatif) un taux de capitalisation en fonction du pays, de l'emplacement et de

la taille des immeubles concernés, soit par détermination d'une valeur de remplacement. La juste valeur retenue est la plus faible des deux.

Note 15 Location financement et location simple

Location financement preneur

Le groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers et mobiliers.

En tant que Preneur	CLÔTURE	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Location Financement & Crédit Bail - Paiements minimaux futurs	145 287	20 511	42 171	82 605
Location Financement & Crédit Bail - Valeur actualisée des Paiements minimaux futurs	141 258	20 306	42 024	78 928
Location Financement & Crédit Bail - Revenus minimaux futurs de sous location à recevoir.		-	-	-
Location Financement & Crédit Bail - Paiements minimaux acquittés lors de l'exercice	-23 805			
Location Financement & Crédit Bail - paiements conditionnels acquittés lors de l'exercice				
Location Financement & Crédit Bail - Revenus de sous location reçus				

Le loyer précisé ci-dessus acquitté au cours de l'exercice correspond à la charge réelle de l'année. La part conditionnelle du loyer n'est pas significative.

Location simple preneur

En tant que Preneur	TOTAL	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Location Simple - paiements minimaux futurs	1 385 619	261 176	548 261	576 181
Location Simple - Revenus minimaux futurs de sous location à recevoir.	1 382			
Location Simple - Paiements minimaux acquittés lors de l'exercice	-297 936			
Location Simple - Paiements conditionnels acquittés lors de l'exercice	-2 652			
Location Simple - Revenus de sous location reçus	340			

Location simple bailleur

En tant que Bailleur	TOTAL	N+1	N+2 à N+5	> N+5
Location Simple - Bailleur - Revenus minimaux futurs à recevoir	10 326	3 266	6 587	473
Location Simple -Bailleur - Revenus minimaux perçus lors de l'exercice	2 914			
Location Simple -Bailleur - Revenus conditionnels perçus lors de l'exercice	34			

Opérations de cession-bail

Au cours de l'exercice il y a eu trois opérations cession-bail.

Note 16 Dépréciation des actifs non courants

Les pertes de valeur constatées au cours de l'exercice ont été évaluées par application de l'approche décrite en paragraphe « 2.12 Dépréciation des actifs ». Les tests de dépréciation ont été réalisés lors de la clôture du 30 juin 2017 et revue partiellement au 31 décembre 2017 sur un certains nombres d'UGT pour lesquelles un risque particulier a été identifié.

Les taux d'actualisation utilisés pour réaliser ces tests varient de 6,7 % à 19,1 %, en fonction des risques spécifiques pays et des activités. Le taux de croissance long terme, base de l'estimation de la valeur terminale, est de 1,5 %.

Pertes de valeur sur les actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Chaque année, des tests sont réalisés systématiquement sur les goodwill et les marques enregistrés dans les comptes du Groupe.

La variation raisonnable des hypothèses clés correspond pour le Groupe à une variation de 0.5 point des taux d'actualisation et/ou une variation de 10 % des cash flows futurs servant au calcul de la valeur d'utilité.

Les tests de sensibilité réalisés sur les UGT auxquelles sont rattachés les goodwill et les marques n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation complémentaire significatif.

Note 17 Actifs et passifs destinés à être cédés

<i>En milliers d'Euros</i>	Actifs	Passifs
Au 1e janvier 2016	17 493	-
Reclassement	4 577	-
Ecart de change	0	-
Au 31 décembre 2016	22 070	-
Reclassement	5 174	5 610
Ecart de change	-	-
Au 31 décembre 2017	27 244	5 610

Les actifs destinés à être cédés correspondent d'une part à des magasins et des terrains (aucun passif n'est associé à ces actifs) et d'autre part au reclassement des actifs et passifs de la société Elbee dont le protocole d'accord de cession a été signé en date du 11 janvier 2018

Les variations comptables sont les suivantes :

Nouveaux actifs détenus en vue d'être cédés pour 19,9 M€ (dont le reclassement de la société Elbee pour 18,8 M€).

Au cours de la période 4,8 M€ d'actifs destinés à être cédés ont été reclassés et 9,9 M€ ont été cédés. Ces cessions ont dégagé une moins-value nette dans les comptes 2017 pour -0,2 M€.

Note 18 Autres actifs

Composition des autres actifs non courants

<i>En milliers d'Euros</i>	2017	2016
Charges constatées d'avance > 1 an	20 270	6 050
Créances diverses > 1 an	26 792	29 344
Autres actifs non courants	47 062	35 394

Composition des autres actifs courants

<i>En milliers d'Euros</i>	2017	2016
Charges constatées d'avance	72 216	57 065
Créances diverses (*)	219 654	193 158
Dépréciation des Créances diverses	- 1 987	- 11 426
Autres actifs courants	289 883	238 798

(*) essentiellement des créances fiscales et sociales

Dépréciations des créances diverses

<i>En milliers d'Euros</i>	2017	2016
Au 1e janvier	- 11 426	- 11 263
Dotations	- 2 169	- 2 250
Reprises	11 086	2 332
Autres mouvements	521	244
Au 31 décembre	- 1 987	- 11 426

Note 19 Actifs financiers

Composition des actifs financiers non courants

En milliers d'Euros	2017	2016
Actifs financiers détenus à des fins de transactions (1)	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente (2)	9 855	11 154
Prêts et créances financières (3)	45 721	42 378
Instruments financiers dérivés	7 961	1 453
Autres actifs financiers	92	88
Actifs financiers non courants	63 628	55 073

(1) Placements ne répondant pas aux critères d'équivalents de trésorerie

(2) Participations dans des sociétés non consolidées

(3) Dépôts de garantie et créances portant intérêt ou faisant l'objet d'une actualisation

Aucune perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente.

Composition des actifs financiers courants

En milliers d'Euros	2017	2016
Actifs financiers détenus à des fins de transactions (*)	90 292	77 659
Prêts et créances financières	2 192	1 540
Instruments financiers dérivés	14 421	29 235
Actifs financiers courants	106 906	108 434

(*) Placements ne répondant pas aux critères d'équivalents de trésorerie

Note 20 Stocks

En milliers d'Euros	2017	2016
Stocks de marchandises en valeur brute	3 307 955	3 107 838
Dépréciation stocks de marchandises	- 70 108	- 71 426
Valeur nette des stocks de marchandises	3 237 847	3 036 412

Note 21 Clients et autres débiteurs

Composition des créances et autres débiteurs

En milliers d'Euros	2017	2016
Créances clients	367 398	399 173
Dépréciation des Créances clients	- 16 108	- 18 332
Fournisseurs débiteurs	508 951	561 859
Dépréciation des Fournisseurs débiteurs	- 18 040	- 20 302
Total Clients et autres débiteurs	842 200	922 398

Les créances clients comprennent les créances dues par nos clients magasins, les effets escomptés non échus du Groupe, ainsi que les créances sur les affiliés/franchisés du Groupe. Les autres débiteurs comprennent les diverses créances à recevoir notamment des fournisseurs au titre des ristournes de fin d'année et des coopérations commerciales.

Dépréciations des créances et autres débiteurs

En milliers d'Euros	2017	2016
Dépréciation des Créances clients		
Au 1^{er} janvier	- 18 332	- 28 402
Dotations	- 5 067	- 5 141
Reprises	6 994	15 314
Autres mouvements	297	103
Au 31 décembre	- 16 108	- 18 332
Dépréciation des Fournisseurs débiteurs		
Au 1^{er} janvier	- 20 302	- 15 992
Dotations	- 12 203	- 13 764
Reprises	14 910	10 248
Autres mouvements	- 445	795
Au 31 décembre	- 18 040	- 20 302

Les créances clients avec retard de paiement (past-due) font l'objet d'une analyse individuelle. Une dépréciation pour créances est comptabilisée lorsqu'il apparaît un risque de non-recouvrement des sommes dues. Les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes et qui correspondent à des situations qui pré-existaient à la date de clôture de l'exercice sont pris en compte dans l'évaluation de cette dépréciation.

Après analyse créancier par créancier des risques de non recouvrement, ces créances sont provisionnées à hauteur de 16,1 M€.

Note 22 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie des sociétés intégrées globalement est entièrement disponible pour le Groupe puisque ce dernier, malgré la présence de minoritaires, contrôle la politique de distribution.

En milliers d'Euros	2017	2016
OPCVM et autres placements	500 548	320 824
Disponibilités	393 328	449 737
Trésorerie et équivalents de trésorerie	893 876	770 561
Concours bancaires courants	- 617 333	- 816 299
Trésorerie nette	276 542	- 45 739

Note 23 Capitaux propres

Capital social et primes liées au capital

Au 31 décembre 2017, le capital est composé de 14 686 780 actions ordinaires et représentant un capital de 23 498 848 euros. La prime liée au capital s'élève à 535 170 739 euros.

Evolution du nombre d'actions

	Nombre d'actions
Emises et entièrement payées au 1/01/2017	14 686 780
Augmentation de capital	-
Emises et entièrement payées au 31/12/2017	14 686 780
Actions autorisées non encore émises	
Valeur au pair	1,60 €

Actions propres

En 2017, 56 445 actions sont auto-détenues. En 2016, le Groupe en détenait 62 270. Ces actions sont affectées à la couverture des plans d'options d'achats d'actions et d'attribution gratuite d'actions. Par ailleurs, Groupe Adeo s'est engagé à racheter, pour 15,6 M€, 24 436 actions propres détenues par des salariés.

Dividendes Proposés

Le conseil d'administration proposera comme distribution relative à l'exercice 2017 un dividende brut de 271,1 M€ correspondant à 18,46 € par action. Ce dividende provisoire 2017 est calculé sur le nombre total d'actions composant le capital au 31 décembre 2017. Il sera modifié en 2018 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective. Le dividende distribué au titre de l'exercice 2016 était également de 18,46 € par action, soit 268,1 M€. L'affectation du résultat 2017 n'est pas comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2017.

Gestion du capital

Au 31 décembre 2017, le capital de Groupe ADEO est détenu par la société Lebrico, la société AUSSPAR et par les salariés du Groupe. Le Groupe est amené à acheter ses propres actions : elles sont acquises en vue de mettre en œuvre les plans d'options d'achat d'actions et les plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux.

Note 24 Provisions

En milliers d'Euros	Ouverture 31.12.2016	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées ou reconstituées	Reclas- sement	Autres	Entrée périmètre	Conversion	Clôture 31.12.2017
Provisions pour litiges	39 565	10 847	- 14 656	- 15 429	646	- 0	49	93	21 116
Prov. pour litiges prud'hommaux	14 758	8 871	- 5 444	- 2 322	43	-	-	358	15 462
Provisions pour retours clients	7 988	7 182	- 6 415	-	82	-	-	122	8 716
Provisions pour chèque cadeaux (coupon)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour garantie à servir	971	58	- 340	-	29	-	-	-	718
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur contrats	99	-	- 50	-	-	-	-	-	49
Autres provisions pour risques	12 118	1 597	- 1 018	-	856	-	-	-	11 841
Provisions pour retraites	62 846	2 387	- 2 796	-	327	- 611	-	24	61 523
Autres avantages à long terme	24	-	- 18	-	7	-	-	0	1
Provisions pour restructurations	407	209	- 412	-	-	-	-	-	204
Provisions -redressements fiscaux	17 815	11 156	- 490	-	3 661	-	-	772	24 049
Provisions pour impôts	515	7 193	- 22	-	490	-	-	-	7 196
Autres provisions pour impôts et taxes	1 826	405	- 4 526	-	4 150	-	-	-	1 855
Autres Provisions pour charges	13 525	18 393	- 7 309	-	67	-	-	49	24 493
Total Provisions	172 457	68 298	- 43 496	- 17 751	542	- 611	49	- 1 184	177 220
<i>Dont Part non courante</i>	<i>127 970</i>	<i>22 855</i>	<i>- 18 789</i>	<i>- 13 469</i>	<i>- 7 426</i>	<i>- 611</i>	<i>49</i>	<i>- 245</i>	<i>110 335</i>
<i>Dont Part courante</i>	<i>44 487</i>	<i>45 443</i>	<i>- 24 708</i>	<i>- 4 282</i>	<i>6 884</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>939</i>	<i>66 885</i>

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités (dont des contentieux avec les administrations). Les charges susceptibles d'être estimées avec une fiabilité suffisante et jugées probables par les sociétés et leurs experts, ont fait l'objet d'une comptabilisation de provisions pour risques et charges.

Au 31 décembre 2017, les dotations aux provisions significatives concernent des litiges commerciaux, juridiques, des contentieux fiscaux en cours. Les reprises de provisions s'expliquent essentiellement par des dénouements de litiges et des contentieux fiscaux antérieurs.

Au cours de l'exercice le Groupe a repris des provisions non utilisées ou reconstituées pour 17,8 M€ suite aux gains auprès des tribunaux ou à l'ajustement des provisions par rapport à l'évolution du risque.

Note 25 Avantages au personnel

Selon les règles et pratiques propres à chaque pays, le personnel du Groupe bénéficie d'avantages à long terme ou postérieurs à l'emploi. L'engagement sur ces avantages à long terme s'élève à 160,7 M€ au 31 décembre 2017 (contre 151,3 M€ au 31 décembre 2016) et correspond aux avantages postérieurs à l'emploi (les autres avantages à long terme étant non significatifs au sein du Groupe). Ces avantages prennent soit la forme de régimes à cotisations définies soit la forme de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les cotisations à ces régimes sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Elles s'élèvent à 16,7 M€ en 2017 et 16,5 M€ en 2016 pour le Groupe. Ce régime libère le Groupe de ses obligations envers les bénéficiaires.

Régimes à prestations définies

Pour les régimes principaux, une évaluation actuarielle est effectuée tous les ans par des experts indépendants.

Les régimes à prestations définies concernent principalement les indemnités de fin de carrière en France et les indemnités de rupture légale en Italie pour la part correspondant à l'ancien régime (TFR).

Hypothèses actuarielles

Les informations suivantes données pour 2017 concernent uniquement les activités poursuivies en 2017.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'estimation des obligations ci-dessus sont les suivantes (ce sont des moyennes pondérées par la valeur totale de l'engagement des deux régimes français et italien) :

	2017	2016
Taux d'actualisation (%)	1,47%	1,91%
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	1,00%	1,00%
Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	3,05%	3,04%
Taux de revalorisation des rentes attendu sur le long terme (%)	3,05%	3,04%
Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	1,69%	1,70%

(*) Moyenne pondérée par la valeur totale de l'engagement des deux régimes français et italiens

Information sur les avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie

Evolution de la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Variation de la valeur des engagements	2017	2016
Valeur totale des engagements (DBO) en début de période	151 312	104 396
Coût des services rendus	14 339	8 562
Coût de l'actualisation	2 663	2 065
(Gains) ou Pertes actuarielles	- 4 927	38 755
Prestations payées	- 2 831	2 568
Variation de périmètre : Acquisitions / Cessions	-	101
Autres (y.c. écarts de conversion)	110	-
Valeur totale des engagements (DBO) en fin de période : (A)	160 666	151 312

Evolution de la juste valeur des actifs des régimes à prestations définies

Variation des actifs de couverture	2017	2016
Juste valeur des actifs de couverture en début de période	89 027	79 621
Produits financiers sur les actifs de couverture	2 259	2 389
Cotisations versées par l'Employeur	9 371	8 458
Prestations payées par le fonds	- 1 514	1 441
Autres (y.c. écarts de conversion)	-	-
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période : (B)	99 143	89 027

Les actifs de couverture permettent de couvrir une partie des engagements des régimes à prestations définies. Aussi, le rapprochement des données du bilan avec l'obligation actuarielle des plans à prestations définies se présente comme suit :

Couverture financière	2017	2016
Situation du régime (A) - (B)	61 523	62 846
Gains ou (Pertes) actuariels non reconnus	-	-
Coût des services passés non reconnu	-	-
Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-
Provision / (Actif) au bilan	61 523	62 846

Charge comptabilisée au cours de l'exercice	2017	2016
Coût des services rendus	14 339	8 562
Coût de l'actualisation	2 663	2 065
Rendement attendu des actifs du régime	- 2 389	- 2 389
Amortissement des (Gains) ou Pertes actuariels	-	-
Amortissement du Coût des services passés	-	-
Profit/Perte actuariel comptabilisé au cours de l'exercice	- 4 927	38 755
Charge comptabilisée au cours de l'exercice	9 686	46 993

Variation du passif net comptable au bilan	2017	2016
Provision / (Actif) en début de période	62 845	25 198
Charge comptabilisée au cours de l'exercice	14 613	8 238
Ecart actuariel comptabilisé en capitaux propres	- 4 927	38 755
Cotisations versées par l'employeur	- 9 371	- 8 458
Prestations directement payées par l'employeur	- 1 317	- 1 127
Variation de périmètre : Acquisitions / Cessions	-	101
Autres (y.c. écarts de conversion)	- 321	138
Provision / (Actif) en fin de période	61 523	62 845
Répartition des obligations		
Valeur actualisée des obligations non financées	61 523	62 845
Valeur actualisée des obligations financées	99 143	89 027
Juste valeur des actifs	- 99 143	- 89 027
Déficit / (excédent)	61 523	62 845
Ecart actuariel non reconnu	-	-
Passif net reconnu au bilan	61 523	62 845

Analyse de sensibilité

Une variation +0.2 % du taux d'actualisation aurait un impact de -3 % sur la valeur totale de nos engagements.

Note 26 Paiement en actions

En contrepartie des services rendus, la société Groupe ADEO a octroyé à certains membres du personnel des plans d'options d'achat de Groupe Adeo ou de certaines de ses filiales.

La contrepartie de la charge est constatée en capitaux propres pour les plans d'attribution gratuite d'actions et en dettes pour les plans d'achat d'actions en raison de l'existence d'une promesse irrévocable de revente des titres par les bénéficiaires, ce qui génère un engagement de rachat comptabilisé en dettes.

Plans d'options d'achat d'actions attribués par Groupe ADEO

Caractéristiques des plans d'options émis par la société

- Les options sont indisponibles pendant une période de quatre ans à compter de la date d'attribution ;
- Les options sont exerçables sur une période qui peut prévoir une ou plusieurs périodes annuelles d'exercice ;
- Les conditions attachées à l'exercice des options sont une présence effective et continue au sein de la société émettrice ou de l'une de ses filiales (et toute autre condition spécifique à la société émettrice) ;
- Le prix d'exercice se comprend comme un prix coupon détaché. La levée des options intervient dans tous les cas après le détachement du coupon

Évolution du nombre d'options et du prix d'exercice moyen pondéré sur les périodes 2016 et 2017

	2017		2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en début d'exercice	119 278	565,01 EUR	116 454	535,31 EUR
Options émises durant l'exercice	30 560	636,67 EUR	32 442	595,36 EUR
Options exercées durant l'exercice	- 21 124	512,79 EUR -	32 285	485,68 EUR
Options annulées ou perdues	- 2 145	541,32 EUR -	2 513	543,13 EUR
Options ajustées			5 180	537,73 EUR
Options en fin d'exercice	126 569	591,43 EUR	119 278	565,01 EUR
Fourchette de prix	548,72 / 636,67		512,72 / 595,36	
Options exerçables en fin d'exercice				

Paramètres de calcul de la juste valeur des différents plans d'options existants

	Plan émis en 2017	Plan émis en 2016	Plan émis en 2015	Plan émis en 2014	Plan émis en 2014
Juste valeur des options	25,06 EUR	47,95 EUR	73,61 EUR	112,39 EUR	112,39 EUR
Prix de l'action lors de l'attribution (prix d'exercice)	636,67 EUR	595,36 EUR	595,65 EUR	548,72 EUR	548,72 EUR
Durée de vie résiduelle de l'option	42 mois	30 mois	18 mois	6 mois	6 mois
Taux d'intérêt sans risque		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

La volatilité utilisée dans la valorisation des plans d'options est celle attendue de l'action compte tenu de l'historique : elle est de 4,38 % au 31.12.2017.

Impact sur le compte de résultat (charges de personnel)

L'impact total des plans comptabilisé est de 4.4 M€ en 2017 (3,3 M€ en 2016).

Plans d'attribution gratuite d'actions attribués par Groupe ADEO

Quatre plans d'attributions gratuites d'actions ont été octroyés.

- Plan 2015-2016 octroyé en octobre 2015 : conservation obligatoire 1 an jusque 2017, conservation possible 2 ans jusque 2018
- Plan 2015-2017 octroyé en octobre 2015 : conservation obligatoire de 2 ans jusque 2019
- Plan 2016-2018 octroyé en juin 2016 : conservation obligatoire de 2 ans jusque 2020
- Plan 2016-2020 octroyé en juin 2016 : conservation obligatoire de 2 ans jusque 2022

Le nombre d'actions à attribuer est subordonné, soit à des conditions de présence, soit au respect cumulatif de conditions de présence et de conditions de performance.

	Nombre d'actions gratuites	
	2017	2016
Actions gratuites en début d'exercice	9 484	5 117
Actions gratuites exercées durant l'exercice	- 4 965	
Actions gratuites annulées ou perdues durant l'exercice	- 613	
Ajustement		243
Actions gratuites émises durant l'exercice	7 235	4 124
Actions gratuites en fin d'exercice	11 141	9 484

Impact sur le compte de résultat (charges de personnel)

L'impact total des plans d'attribution d'actions gratuites comptabilisé est de 0,5 M€

Note 27 Endettement financier

La variation de l'endettement financier s'analyse comme suit :

	Ouverture	Flux de trésorerie	Variations "non cash"				Total "non cash"	Clôture
			Variations de périmètre	Effets de change	Variations de juste valeurs	Autres Variations		
Emprunts obligataires	100 000	-	-	-	-	-	-	100 000
Dettes financières	744 969	130 958	193	-61 679	25 601	-84	-35 969	839 958
Autres dettes financières	196 422	-34 449	0	-145	-39	8 658	8 474	170 448
Endettement financier net	1 041 391	96 509	193	-61 824	25 562	8 575	-27 495	1 110 406

Note 28 Passifs financiers

Passifs financiers non courants par échéances

En milliers d'Euros	2017			2016
	De deux à cinq ans	A plus de cinq ans	TOTAL	TOTAL
Emprunts et dettes financières auprès des états de crédit	737 694	7 946	745 640	728 921
Dettes de leasings	78 797	56 926	135 724	152 550
Autres dettes financières	628	0	628	515
Dettes liées aux puts minoritaires et paiement en actions	23 024	12 340	35 364	40 055
Instruments financiers dérivés	2 083	1 743	3 826	9 765
Passifs financiers non courants	842 226	78 955	921 181	931 805

Variations des dettes liées aux engagements de rachat des minoritaires et autres dettes financières non courantes

En milliers d'Euros	Dettes liées aux puts minoritaires et paiement en actions	Autres dettes financières non courantes
Au 1^{er} janvier 2017	21 273	19 297
Variations de périmètre		
Effet d'actualisation		
Augmentations	612	102
Diminutions	- 3 822	14
Ecart de conversion	- 143	5
Autres (*)	-	4 243
Au 31 décembre 2017	17 920	23 651

(*) Juste valeur des engagements de rachat d'actions propres

Passifs financiers courants

En milliers d'Euros	2017	2016
Emprunts et dettes financiers auprès des états de crédit	199 148	120 547
Dettes de leasings < 1an	21 083	27 892
Autres dettes financières (*)	8 184	10 967
Dettes liées aux puts minoritaires	5 580	-
Instruments financiers dérivés	25 524	3 109
Concours bancaires courants (**)	617 333	816 299
Passifs financiers courants	876 851	978 815

(*) essentiellement composés de la recombinaison des EENE

(**) essentiellement composés des banques créditrices

Caractéristiques des principaux emprunts obligataires

Société emprunteuse	Montant Initial	Devise	Type de taux	Date d'émission	Date d'échéance	en millions d'euros	
						2017	2016
Groupe Adeo	100 M €	Euro	Fixe	janvier 2013	janvier 2020	100	100

Lignes bancaires confirmées

En millions d'euros	Taux	2017				2016	
		à moins d'un an	à plus d'un an	Autorisées	Utilisées	Autorisées	Utilisées
Lignes bancaires confirmées souscrites en EUR	Variable	119	325	444	281	462	112
Lignes bancaires confirmées souscrites en RUR	Variable	144	303	447	223	493	353
Lignes syndiquées	Variable	0	500	500	166	500	333

Note 29 Instruments financiers et gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé, dans le cadre de l'exercice normal de son activité, à des risques de taux d'intérêt, de change, de crédit et de liquidité. Il détient des instruments dérivés, principalement des swaps de taux et des achats à terme. Ces instruments ont pour objectif la gestion du risque de taux et de change liée aux activités et au financement du Groupe. Aucun instrument dérivé n'est souscrit à des fins de spéculation.

Composition des instruments financiers dérivés – juste valeur

En milliers d'Euros	ACTIF		PASSIF		NET	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Dérivés de taux						
Couverture de flux de trésorerie	-	-	1 743	2 744	- 1 743	- 2 744
Dérivés non qualifiés	-	-	0	7 063	0	- 7 063
Total des dérivés de taux	-	-	1 743	9 807	- 1 743	- 9 807
Dérivés de change						
Couverture de flux de trésorerie	330	23 897	20 513	1 821	- 20 183	22 076
Dérivés non qualifiés	22 052	6 791	7 093	1 245	14 958	5 546
Total des dérivés de change	22 382	30 688	27 606	3 066	- 5 225	27 622

Variation des instruments financiers dérivés

En milliers d'euros	2017	2016
Comptabilisé en résultat		
Variation de juste valeur des instruments dérivés (hors couverture)	16 900	- 14 026
Variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie sortie des capitaux propres	- 23 732	- 2 432
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	-	-
Comptabilisé en capitaux propres		
Ecart de conversion sur les instruments dérivés	- 239	476
Part efficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	- 41 379	3 500
Juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie transférés en résultat	23 732	2 432

Risque de change

Couverture de flux de trésorerie

Le Groupe est exposé au risque de change sur les achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle.

Dans le cadre de la gestion du risque de change, le Groupe a recours à des achats à terme de devises pour les achats de marchandises effectués en dollars américains dans la zone euro ainsi que pour les achats de marchandises en euros dans les pays en dehors de la zone euro. La politique du Groupe consiste à couvrir la quasi-totalité des budgets d'achats par des dérivés ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés (ces échéances sont à moins d'un an).

La juste valeur nette de ces instruments inscrits au bilan est de -20 M€ au 31 décembre 2016 (22 M€ au 31 décembre 2016).

Analyse de la sensibilité au risque de change

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur le dollar américain. Cette analyse de sensibilité est réalisée en supposant que les variables hors cours de change (en particulier les taux d'intérêt) sont constantes. Les cours de change retenus pour le dollar américain s'établissaient au 31 décembre 2017 à 1 euro pour 1.1993 dollars.

Une augmentation de 1 % du taux de change EUR/USD engendrerait, hors impôt différés et sur la base de notre exposition nette au 31.12.2017, une augmentation des capitaux propres de +2.0 M€ et une augmentation du résultat de +0.2 M€.

Une diminution de 1 % du taux de change EUR/USD engendrerait, hors impôt différés et sur la base de notre exposition nette au 31.12.2017, une diminution des capitaux propres de -2.0 M€ et une diminution du résultat de -0.1 M€.

Risque de taux d'intérêt

L'utilisation d'instruments dérivés de taux d'intérêt a pour seul objet de réduire l'exposition du Groupe à l'évolution des taux d'intérêt sur sa dette. L'intervention sur les marchés dérivés n'est effectuée que dans un objectif strict de couverture. L'objectif de ces couvertures est de fixer le niveau de taux d'intérêt pour une partie de la dette prévisionnelle émise à taux variable et donc de sécuriser les résultats financiers futurs (N+1 à N+5 maximum) en limitant la volatilité possible. Bien qu'ils ne soient pas systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

Couverture de flux futurs de trésorerie (cash flow hedge)

Les opérations de taux qualifiées de couverture de flux futurs de trésorerie correspondent à des opérations de swaps où le Groupe est payeur d'un taux fixe et receveur d'un taux variable. Les flux contractuels liés aux swaps de taux qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont payés de façon simultanée aux flux contractuels des emprunts à taux variable. Les montants différés en capitaux propres sont reconnus en résultat de la période où le flux d'intérêt de la dette impactera le résultat. Ces opérations sont exclusivement en euro.

La juste valeur nette (hors intérêts courus non échus) de ces instruments inscrits au bilan est de -1.7 M€ au 31 décembre 2017 (-2.7 M€ au 31 décembre 2016).

Analyse de la sensibilité au risque de taux

L'analyse de sensibilité sur les flux de trésorerie pour les instruments à taux variables a été déterminée en tenant compte de l'ensemble des flux variables des instruments non dérivés et des instruments dérivés. L'analyse est préparée en supposant que le montant de dettes financières et de dérivés au 31 décembre reste constant sur une année. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

Une translation à la hausse (ou à la baisse) de la courbe des taux d'intérêts de 100 bp sur l'ensemble des devises engendrerait, sur la base de la position financière au 31 décembre 2017 un impact non significatif sur les états financiers consolidés.

Gestion du risque client (risque de contrepartie lié aux créances clients)

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier.

Les actifs financiers inclus dans les postes «créances clients et autres débiteurs» correspondent majoritairement à des créances vis-à-vis des franchisés, les participations publicitaires et coopérations commerciales des fournisseurs.

L'encours des créances commerciales et de l'activité de crédit dont l'échéance est dépassée a été analysé en Note 22.

Risque de crédit (risque de contrepartie lié aux activités de placement)

Le Groupe est exposé au risque de crédit sur le placement de ses excédents de trésorerie et au travers de l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Le risque de crédit correspond à la perte que le Groupe pourrait supporter en cas de défaillance des contreparties à leurs obligations contractuelles. Dans le cas des instruments financiers, ce risque correspond à la juste valeur positive.

Le risque de crédit lié aux opérations avec des banques ou des institutions financières est géré par la Trésorerie du Groupe en fonction de la politique du Groupe.

En vue de délimiter le cadre d'exposition aux risques, les contreparties doivent toujours respecter les types de produits définis par le Groupe. L'exposition maximale du Groupe au risque de contreparties correspond aux montants présentés Note 22, hors juste valeur des valeurs mobilières de placement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours des liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance dans des conditions normales, sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

La politique du Groupe est de disposer en permanence de financements à moyen et long termes suffisants pour financer ses investissements opérationnels et couvrir une marge de sécurité.

Précisions relatives aux risques d'exigibilité des dettes financières

Les financements bancaires à moyen et long terme contiennent les clauses d'engagement et de défaut habituelles pour ce type de contrat, à savoir maintien de l'emprunt à son rang (pari/passu), limitation des sûretés accordées aux autres prêteurs (negative pledge) et limitation de cession substantielle d'actifs.

À la date de clôture, le principal covenant relatif aux principales dettes groupes qui sont portées par la maison mère est un ratio de levier financier ajusté (Endettement net consolidé ajusté / EBITDA consolidé ajusté).

Risque sur actions

Le Groupe ne détient pas de participations non consolidées ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

Valeurs de marché des actifs et passifs évalués à la juste valeur

En millions d'Euros	2017			2016
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	90	-	-	78
Instruments dérivés - Actif	-	22	-	31
Trésorerie et équivalents de trésorerie	894	-	-	771
Dettes liées aux puts minoritaires	-	-	18	21
Instruments dérivés - Passif	-	29	-	13

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux de juste valeur entre 2016 et 2017.

Les instruments financiers dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) de niveau 2 sur la base des techniques d'évaluation usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent des paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie.

Les passifs financiers relatifs aux puts minoritaires sont déterminés en appliquant les formules de calcul du contrat et sont, le cas échéant, actualisés. Ces évaluations sont de niveau 3.

Valeurs de marché des actifs et passifs évalués au coût amorti

En millions d'Euros	2017		2016	
	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable
Actifs financiers disponible à la vente	10	10	11	11
Prêts et créances financières	46	46	42	42
Autres actifs financiers	0	0	0	0
Créances clients	351	351	381	381
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	925	925	845	845
Dettes de leasings	157	157	180	180
Autres dettes financières	32	32	30	30

Note 30 Autres passifs

Autres passifs non courants

En milliers d'Euros	2017	2016
Produits constatés d'avance > 1 an	342	439
Autres passifs non courants	15 461	15 065
Autres passifs non courants	15 802	15 504

Les autres passifs non courants se composent essentiellement de dettes fournisseurs sur immobilisations et participation des salariés. La juste valeur des autres passifs non courants n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

Autres passifs courants

En milliers d'Euros	2017	2016
Dettes sociales et fiscales	760 327	651 963
Autres dettes (*)	192 044	159 255
Produits constatés d'avance < 1 an (**)	34 931	34 470
Autres passif courants	987 303	845 688

(*) essentiellement composés de la reclassification des EENE et de la provision pour carte fidélité

(**) Compte de régularisation essentiellement sur le chiffre d'affaires Pose

Note 31 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	2017	2016
Dettes fournisseurs marchandises	3 713 053	3 459 727
Dettes fournisseurs immobilisations	127 818	142 234
Dettes fournisseurs frais généraux	519 037	447 782
Autres dettes	210 150	163 709
Total Dettes fournisseurs et autres dettes	4 570 059	4 213 452

Ces dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Note 32 Transactions avec les parties liées

Transactions avec l'entité mère du groupe

En 2017, aucune transaction significative n'est intervenue avec l'entité mère du Groupe, la société Lebrico, hormis le versement du dividende (cf. Note 23).

Rémunérations des dirigeants

Compte tenu du caractère confidentiel de cette information, celle-ci n'est pas communiquée.

Autres parties liées

Les transactions avec les autres entités définies comme parties liées sont négligeables.

Note 33 Evénements postérieurs à la clôture

Comme détaillé en Note 3, le 11 janvier 2018 un accord a été signé pour la cession de la société Elbee.

En février le Groupe a acheté au Groupe finlandais Kesko 12 magasins en Russie sous enseigne Krauta pour un montant de 170 M€.

Aucun autre événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2017 n'est intervenu.

Note 34 Engagements hors bilan et passifs éventuels

Engagements donnés et reçus

En milliers d'Euros	2017	2016
Avals et cautions (donnés)	228 462	103 313
Immobilisations données en nantissement	-	12 000
Autres hypothèques & nantissements (donnés)	-	-
Engagement d'acquisition d'immo corp. (donnés)	320 204	256 972
Autres engagements donnés	7 679	6 247
Total Engagements donnés non comptabilisés	556 346	378 533
Avals et cautions (reçus)	95 733	88 961
Autres engagements reçus	40 279	60 107
Total Engagements reçus non comptabilisés	136 012	149 068

Passifs éventuels

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas de fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter de manière significative l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe et/ou de ses filiales qui n'ait fait l'objet de provisions estimées nécessaires à la clôture de l'exercice.

Aucun litige, pris individuellement, n'est significatif à l'échelle du Groupe

Note 35 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2017

Société consolidée par intégration globale au 31 décembre 2017

SOCIETES	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation	SOCIETES	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation	SOCIETES	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation
Afrique du Sud		France		Pays-Bas	
Leroy Merlin Afrique du Sud	100,00	Groupe Adeo	100	Kampen BV	100
Allemagne		Achadis	100	Pologne	
Tikamoon GmbH	62,26	Adeo Services	100	Bricoman Pologne	100
Biélorussie		Brico 8	100	Leroy Merlin Inwestycje	100
Leroy Merlin Bel	100	Brico XI	100	Leroy Merlin Polska	100
Brésil		Brico XIII	100	Leroy Merlin Polska Sp. Z O.O. S.K.A.	100
Bricoman Brésil	100	Brico XIV	100	Golden Investments SP. z o.o	100
Leroy Merlin Brésil	100	Brico XV	100	Eastway Investments	100
Luzitania	100	Bricofit	70	Springerville Investments	100
Megahouse	99	Bricolage Investissements France	100		
Zodio Brésil	100	Bricoman	100	Portugal	
Chine		Immobilier Bricoman France	100	Bricogal	100
Adeo consulting company	100	Campus de l'habitat	100	Bricolage SA LM Portugal	100
Beijing Decorating	100	Cipea	100	Bricodis	100
Delbois trading	100	Decolico	100	Brimogal	100
LM Buildings&Materials China	95,63	Elbee SAS	100	Société Immobilière Portugal LM	100
Leroy Merlin Consulting	100	Epicenter	100	Eden Atrium SA	100
Chypre		Epsi	100		
SCB DIY Company Limited	71,71	Groupe Quotatis	100	Roumanie	
Espagne		EURL PUGET Investissements	100	Leroy Merlin Bricolaj S.R.L	100
Aki Bricolaje	100	Frankreich Bastel 1 GmbH	100	PVN Roumania SRL	100
Bricoman Espagne	100	Frankreich Bastel 2 GmbH	100	Baumax Roumania SRL	100
Immobilier AKI S.L.U	100	Hexagone	100	Inprox Bucuresti SRL	100
Immobilier Bricoman S.L.U.	100	IDIUNK	100	Inprox Braila SRL	100
Immobilier Leroy Merlin S.L.U.	100	Négoce et Cie	100	Inprox Oradea SRL	100
Leroy Merlin Espagne S.L.U.	100	Ilexia II	100	Inprox Galati SRL	100
Leroy Merlin SA	100	Immo Brico 04	97,50	Inprox Craiova SRL	100
Mimetica S.L	53	Immobilier LM France	100	Immorom Sigma SRL	100
Zodio Déco Espagne	100	Kbane	99,74		
Grèce		Kitchen Academy	100	Russie	
Société grecque de bricolage	91,55	LM Abonnements SAS	100	Leroy Merlin Vostok	100
Indonésie		Leroy Merlin France	100	Zolotoy Vek	100
PT limas Belas	62,26	Leroy Merlin GSB	100	Investkom	100
Italie		Lionheart	100	Elena	100
Bricocenter	100	Loise d'investissement	100	Inteltek i pravo	100
Bricoman Italia	100	MSB OBI (BR4)	100	Zeleniy Magazin	100
Leroy Merlin Italia	100	OBI 1	100	Perspektiva	100
Société Italienne de Bricolage	100	SA Objets & Cie	100	KIP	100
V.S.P. S.p.A	100	SAS 111	100	LMT	100
Zodio Italia	100	SAS Dompro	100	Kievskoe	100
Luxembourg		SAS Lutèce Invest Immo	100	Stalbinost	100
Elysse	100	SAS Molvaux	100	LM Kirov	100
GACIV	21,92	SCI Moulin de Cage	100	LM Yaroslava	100
Valadeo Russie Groupe Adeo	25,48	SCI Immo Loire	99	LLC Kats	100
Kazakhstan		SCI les Jardins du Roi	100	LM ömsk	100
Leroy Merlin Kazakhstan	100	SCI Les Rochers	100	Baltik Haus	100
		SCI Lingostière Investissement	100	Avtorezerv	100
		SCI Portes de Ronchin	100		
		Seine Investissements SAS	100	Ukraine	
		SNC Les ateliers Leroy Merlin	100	Leroy Merlin Ukraine	100
		SASU LM Investments France	100	Soiteks	100
		Ticet for the moon SAS	62,26	Bricolage Ukraine	100
		Weldom SA	70		
		Yole Gecalux	100		

Société consolidée mise en équivalence au 31 décembre 2017

SOCIETE	Pourcentage d'intérêt retenu en consolidation
Sam Bé SAS	50,01

GROUPE ADEO

Société Anonyme au Capital de 23.498.848€

Siège Social : 135 rue Sadi Carnot

CS 00001

59790 RONCHIN

358 200 913 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 17 MAI 2018

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31.12.2017

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31.12.2017, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toute précision et tout renseignement complémentaire qui pourrait vous paraître opportun.

Nous reprenons ci-après les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

(art. L232-1 et art. L225-100-1 du code commerce)

La Société a une activité de holding. Elle détient principalement des titres de participation. Durant l'exercice 2017, les événements suivants sont intervenus sur les titres de participation détenus par la Société :

- ✓ En septembre 2017, la Société a souscrit 200 actions de la société Adeo South Africa pour un montant de 70.000.000 ZAR.

La société GROUPE ADEO détient également un immeuble qu'elle loue à certaines filiales.

La société GROUPE ADEO a mis en place et souhaite maintenir une politique de financement bancaire diversifiée, tant en termes de contreparties qu'en termes de supports.

En parallèle, la Société dispose de quelques placements bancaires court terme sécurisés.

Compte tenu de la situation financière internationale, la Société veille à diversifier les supports et les solutions d'accès à la liquidité.

La société GROUPE ADEO coordonne par ailleurs les opérations de couverture de risque de marché pour le compte des sociétés du groupe. Il s'agit principalement de couverture du risque de change import, permettant de garantir un cours budgétaire plusieurs mois à l'avance.

Nous n'identifions pas d'autres risques particuliers autres que les risques courants et habituels inhérents à l'activité de la Société.

Eu égard à ses activités, la société n'est pas soumise à des contraintes environnementales.

Enfin, l'effectif moyen annuel de la société s'élève à 22 personnes.

2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Le chiffre d'affaires s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2017 à 5.339.311€ contre 5.262.646€ l'exercice précédent, soit une variation de 1,46%.

Compte tenu de produits d'exploitation s'élevant à un montant de 32.826.129€ et de charges d'exploitation d'un montant de 68.637.735€, le résultat d'exploitation est déficitaire de 35.811.606€.

Le total des produits financiers s'élève à 321.304.298€ tandis que le total des charges financières s'élève à 41.905.657€ d'où un résultat financier de bénéficiaire de 279.398.640€.

Compte tenu de produits exceptionnels d'un montant de 4.653.992€ et de charges exceptionnelles d'un montant de 8.038.750€, le résultat exceptionnel est déficitaire de 3.384.758€.

Compte tenu de l'impôt sur les bénéfices d'un montant de 68.923.900€ et de la participation des salariés au bénéfice de l'exercice d'un montant de 175.378€, l'exercice 2017 se solde par un bénéfice de 308.950.797€ contre un bénéfice de 314.203.192€ en 2016.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Vous trouverez en annexe et en conformité avec l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau des résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices.

3. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS POSTERIEUREMENT A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE *(art. L232-1 du code de commerce)*

Conformément à l'article L232-1 du Code de commerce, nous vous signalons qu'aucun événement important, susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de la situation de l'entreprise n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

4. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT *(art. L232-1 du code de commerce)*

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

5. SUCCURSALES *(art. L232-1 du code de commerce)*

La Société n'a pas de succursale.

6. PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES *(art. L 225-102-2 du code de commerce)*

La Société n'exploite pas d'installation classée susceptible de créer des risques très importants pour la santé et la sécurité des populations voisines et pour l'environnement.

7. ACTIVITE DES FILIALES *(art. L233-6 al 2 du code de commerce)*

Cf partie du rapport afférente aux comptes consolidés.

8. PRISES DE PARTICIPATIONS ET DE CONTRÔLE, CESSIONS DE PARTICIPATIONS ET AUTOCONTRÔLE *(art. L233-6 al 1, art L247-1 I 1° et art L233-13 du code de commerce)*

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L233-15 du Code de commerce, le tableau des filiales et participations est inclus dans l'annexe.

8.1 Prises de participations

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas pris de nouvelles participations.
En septembre 2017, la Société a souscrit 200 actions de la société Adeo South Africa qu'elle détient à 100% pour un montant de 70.000.000 ZAR.

8.2 Prises de contrôle

La Société n'a pris le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice écoulé.

8.3 Cessions de participations

La Société n'a cédé aucune participation au cours de l'exercice écoulé.

8.4 Actions d'auto-contrôle

La part du capital de notre Société détenue par des sociétés contrôlées est de 3,19 %.

9. INFORMATIONS PORTANT SUR LE CAPITAL SOCIAL

9.1 Participations croisées *(art. L233-29 et art. R233-19 al 2 du code de commerce)*

La Société ne détient aucune participation croisée.

9.2 Régularisation des participations croisées *(art. L233-29 et R233-19 du code de commerce)*

En conséquence de ce qui précède, nous vous informons que la Société n'a pas eu à procéder à une régularisation des participations croisées prohibées par l'article L233-29 du Code de commerce.

9.3 Rachat par la Société de ses propres actions *(art. L225-211 al. 2 du code de commerce)*

Nous vous rendons compte de l'état d'acquisition par la Société de ses propres actions :

- Nombre d'actions propres achetées : 17.294 au prix unitaire de 636,67 € ;
- Nombre d'actions propres cédées : 21.844 au prix unitaire de 488,15 € ;
- Nombre d'actions propres attribuées : 7.235 (AGA) ;
- Nombre d'actions propres attribuées définitivement : 1.275 au prix de 0 € (AGA) ;
- Nombre d'actions inscrites au nom de la Société à la clôture de l'exercice : 56.445 ;
- Motif des acquisitions effectuées : couverture des plans d'actionnariat salarié (options de souscription ou d'achat d'actions, attributions gratuites d'actions).

9.4 Options de souscription, achats d'actions et attribution gratuite d'actions aux mandataires sociaux

Conformément aux articles L225-185 alinéa 4 et L225-197-1 II alinéa 4 du Code de commerce, nous vous informons que les restrictions suivantes ont été posées concernant les options de souscription ou d'achat d'actions ou les attributions gratuites d'actions : les mandataires sociaux sont tenus de conserver les actions attribuées ou les actions issues de levées d'options d'achat ou de souscription d'actions jusqu'à la cessation de leurs fonctions. La quotité d'actions à conserver est déterminée par chaque règlement de plan d'options d'achat ou de souscription d'actions ou chaque règlement de plan d'attribution gratuites d'actions.

10. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

(art. L225-102 du code de commerce)

Il est précisé que le personnel de la Société et/ou le personnel des sociétés liées au sens de l'article L225-180 du Code de commerce détient 10,40% du capital social.

11. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31.12.2017 se traduit par un bénéfice s'élevant à 308.950.797,38 € que nous vous proposons d'affecter comme suit :

Dividendes	271.117.958,80€
Autres réserves	37.832.838,58€
	308.950.797,38 €

Si à la date de mise en paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses propres actions, le montant correspondant au dividende non versé au titre de ces actions serait porté au compte « Report à Nouveau ».

Le revenu global procuré par action s'élèverait à 18,46€ représentant le dividende distribué.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158-3 dudit code, pour les personnes ayant opté pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que le montant du dividende par action distribué au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Au titre de l'exercice	Dividende	Abattement fiscal de 40 %
2014	17,18€	6,872€
2015	48,06€	19,224€
2016	18,46€	7,384€

12. DEPENSES VISEES AUX ARTICLES 39-4 ET 39-5 DU CODE GENERAL DES IMPOTS (art. 223 quater et 223 quinquies du CGI)

Nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles des bénéfices visés aux articles 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts s'élève à 47.537€.

Cette somme sera soumise à imposition au taux de droit commun.

13. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS
(art. L441-6-1 et D441-4 du code de commerce)

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, des délais de paiement, par date d'échéance :

Exercice 2017

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (en K€)
(article D 441 I - 1° du code de commerce)

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
Nombre de factures concernées	121					
Montant total des factures concernées TTC	1.448		49.818	0	0	0
% du montant total des achats de l'exercice TTC	2,25%		77,34%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues				0		
Montant total des factures exclues TTC				0		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux et contractuels 45 ou 60 jours				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (en K€)*(article D 441 I - 2° du code de commerce)*

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et plus)
Nombre de factures concernées	77					
Montant total des factures concernées TTC	39.901	-260	6.188	---	992	---
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*	NA*
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues			0			
Montant total des factures exclues TTC			0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux et contractuels : 60 jours net				

* créances nées principalement des opérations en mandat de gestion

Exercice 2016

	Solde total fournisseurs	Total non échu	Total échu	Dont à échoir < ou = à 30 jours	Dont à échoir > à 30 jours et < ou = à 60 jours	Dont à échoir > à 60 jours
Montant total TTC des factures	42.938.258€	42.938.258€	0€	95.966€	42.842.292€	0€

14. EXAMEN DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres de la Société sont supérieurs à la moitié du capital social.

15. PRÊTS INTERENTREPRISES*(art. L511-6, 3 bis, al 2 du code monétaire et financier)*

Néant

16. DEVOIR DE VIGILANCE DES SOCIÉTÉS MÈRES ET ENTREPRISES DONNEUSES D'ORDRE
(art L225-102-4 du code de commerce)

Conformément à l'article L225-102-4 du code de commerce, la Société a initié au cours de l'année 2017 les processus permettant l'élaboration d'un plan de vigilance comportant les mesures de vigilance raisonnables propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement.

A cette fin, l'élaboration d'une cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation a été entreprise au cours de l'exercice. Cette cartographie devrait être finalisée au cours de l'exercice 2018.

Néanmoins, l'analyse des premiers éléments de cette cartographie a permis de prioriser les domaines dans lesquels les actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves doivent être menées, à savoir :

- les achats directs et plus particulièrement les MDH (Marques des Habitants) ;
- la sécurité des personnes.

Pour 2018, nos axes de travail s'appuieront sur des process existants ou en cours de déploiement :

- Domaine des achats directs
 - dans le cadre des audits sociaux:
 - Les audits Sociaux constituent un socle de compliance pour la qualification des fournisseurs de produits (Achat Direct) et un préalable à l'établissement des relations commerciales. Cette exigence est intégrée dans les appels d'offre (lettre d'invitation), dans les contrats fournisseurs et dans le code de conduite des Achats Responsables.
 - Nous nous appuyons sur le Standard ICS pour définir les exigences et les méthodologies d'audit.
 - Nous déployons une roadmap – exigence essentielle pour les fournisseurs de nos Marques Propres.
 - dans le cadre des audits environnementaux :
 - la définition de standards d'audits environnementaux ;
 - la définition de familles et de zones géographiques à risque.
 - l'intégration du Code de Conduite des achats responsables dans tous les contrats fournisseurs de produits (achat direct) ;
- Domaine de la sécurité des personnes
 - la mise en commun des bonnes pratiques en matière de sécurité des personnes identifiées lors de la synergie Sécurité.

17. IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE L'ACTIVITE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

(art. L225-102 du code de commerce)

ADEO réaffirme et précise l'ambition du « CAP 2025 » : le leadership mondial de l'amélioration de l'habitat, c'est être utile à soi, aux autres et au monde. Cette stratégie s'articule autour de huit piliers de transformation parmi lesquels le Développement Responsable.

L'ambition d'ADEO pour le pilier Développement Responsable est d'« *améliorer l'habitat du plus grand nombre pour faciliter la vie en respectant l'environnement* » en menant des engagements ancrés dans le cœur de nos métiers et des actions qui créent de la valeur pour :

- **Protéger nos Hommes** : assurer la santé et la sécurité au travail, prendre en compte les attentes et les besoins de ses collaborateurs, développer la diversité et l'égalité des chances
- **Etre fiers de nos produits** : respecter les droits humains et l'environnement dans les lieux de fabrication de ses produits, privilégier des ressources naturelles issues de sources responsables pour ses produits et emballages, proposer des produits qui respectent la santé et la sécurité des Hommes, prévoir la gestion des déchets générés par ces produits, accompagner ses clients vers une consommation plus responsable
- **Réduire notre empreinte environnementale et sanitaire** : réduire l'impact lors de la conception et la construction de ses sites mais également à l'exploitation de ceux-ci (déchets, consommation), réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de ces produits
- **Etre au service de nos communautés locales** : Faire de nos magasins des points phares du développement de la communauté locale, faire d'ADEO un acteur dynamique et reconnu au niveau mondial du social business (création de valeur partagée avec les communautés) dans le domaine de l'amélioration de l'Habitat.

La mission de la coordination des politiques Développement Responsable des entreprises d'ADEO, en collaboration avec les entreprises d'ADEO et les métiers, consiste notamment à animer des projets transverses au service des ambitions du CAP 2025 en privilégiant ceux qui présentent des enjeux économiques, environnementaux et sociaux importants pour nos entreprises, pour ADEO et nos parties prenantes.

Le périmètre de reporting RSE retenu pour l'année 2017 prend en compte l'ensemble des sociétés consolidées dans les états financiers représentant plus de 2% de chiffre d'affaires hors taxe (CAHT) du groupe au 31 décembre de l'année 2016.

Il s'agit en 2017 de LEROY MERLIN Brésil, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Pologne, LEROY MERLIN Russie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN France, BRICOMAN Italie et pour la première année, ZODIO France.

La priorité d'ADEO réside dans la fiabilisation des données plutôt que dans l'élargissement du périmètre d'entreprises ou la publication de données quantitatives supplémentaires. Pour mesurer l'évolution de notre performance, une variation des indicateurs quantitatifs par rapport à l'année 2016 sera présentée.

Le principe de ce document est de présenter des informations représentatives des activités d'ADEO sur :

1. Données sociales :

Les politiques Ressources Humaines de nos entreprises sont construites autour de 7 valeurs fortes que nous animons : Cohérence, Honnêteté, Esprit de performance, Respect de l'autre, Proximité, Simplicité, Générosité.

En lien avec ces 7 valeurs, notre philosophie du partage repose sur 4 piliers :

- Partage du Vouloir, en correspondance avec nos valeurs partagées et la volonté de progresser individuellement et collectivement
- Partage du Savoir, par la formation, l'information, l'accompagnement, le développement, l'épanouissement individuel et la concrétisation des possibilités d'évolution professionnelle
- Partage du Pouvoir, pour développer l'autonomie, la responsabilité et l'initiative au plus proche du client
- Partage de l'Avoir, par le partage de la richesse créée, en lien avec les résultats économiques et les progrès de chaque magasin/entreprise et du Groupe.

Ces politiques Ressources Humaines sont détaillées dans plusieurs documents de sens et de référence, qui décrivent nos grands principes d'action dans les différentes entreprises :

Le document « Les convictions des Ressources Humaines des entreprises de GROUPE ADEO », qui décrit, sur la base de 9 convictions Ressources Humaines, le rôle et les fondamentaux des équipes Ressources Humaines.

Ces convictions ont pour objectif de développer l'attractivité humaine de chacune de nos entreprises, de faire en sorte qu'elles soient considérées comme une des meilleures où il fait bon travailler (cf. classement Great Place To Work ou autres) et comme la référence mondiale de la satisfaction client.

Elles servent donc de référence aux politiques Ressources Humaines en général et notamment sur les thèmes suivants : l'intégration, la diversité, la sécurité, la santé, l'équilibre vie personnelle-vie professionnelle, l'égalité des chances et de traitement.

Le document intitulé « Dynamique du Développement Humain », qui décrit les fondamentaux et les ambitions de nos pratiques managériales, qu'ils s'agissent du style de management participatif au sein d'un collectif, de l'entretien annuel, intitulé « Entretien de Développement et de Progrès », des démarches d'évaluation et de développement, notamment des « people review » que nous appelons « Journée de Développement et de Progrès ». Il est traduit dans plusieurs langues locales.

Le document intitulé « le développement de nos Hauts Potentiels et de nos Dirigeants Potentiels » qui a pour objectif de faciliter le développement de nos futurs dirigeants. Il décrit l'ensemble de nos dispositifs internes pour répondre aux enjeux humains liés à CAP 2025, qui prévoit une forte croissance d'ADEO.

Le document de sens, intitulé « Accompagner nos Talents par le Mentoring », qui décrit nos postures et nos ambitions en ce qui concerne l'accompagnement et le développement de nos Talents par la démarche du Mentoring. Cette démarche met en relation un Dirigeant expérimenté ou un Expert Métier expérimenté (« le Mentor ») avec une personne en devenir (« le Mentoré »), qui a démontré un potentiel pour prendre des responsabilités plus importantes à court, moyen ou long terme au sein d'ADEO.

En 2017, un nouveau document intitulé « les repères historiques de la dimension humaine d'ADEO », décrit nos fondamentaux et nos racines, qui ont fait nos succès sur les plans humains et managériaux et que nous souhaitons faire perdurer dans les années à venir : nos valeurs, notre style de management, nos politiques de partage, l'autonomie des entreprises, les démarches remontantes dont « Vision ».

a) EMPLOI :

1. Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO		dont LM France	dont LM France	dont BM France	dont BM France	dont ZODIO France
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Effectif au 31 décembre	Nb	90 465	83 599	22 893	22 209	2 058	2 229	942
Répartition par tranche d'âge:								
- moins de 25 ans	Nb	10 265	9 107	2 816	2 644	282	326	204
- de 25 ans à 34 ans inclus	Nb	33 858	32 459	7 461	7 430	740	852	436
- de 35 ans à 44 ans inclus	Nb	28 778	26 417	6 344	6 371	582	611	214
- de 45 ans à 54 ans inclus	Nb	14 163	12 778	4 896	4 541	354	351	77
- de 55 ans et plus.	Nb	3 401	2 838	1 376	1 223	100	89	11
Répartition par sexe:								
- Hommes	Nb	48 978	45 611	13 372	12 926	1 163	1 248	200
- Femmes	Nb	41 487	37 988	9 521	9 283	895	981	742
Répartition par zone géographique:								
- France:	Nb	25 893	24 438					
dt Leroy Merlin France:	Nb	22 893	22 209					
dt Bricoman France:	Nb	2 058	2 229					
dt Zodio France	Nb	942						
- Russie:	Nb	23 038	20 052					
dt Leroy Merlin Russie:	Nb	23 038	20 052					
- Espagne:	Nb	10 505	9 858					
dt Leroy Merlin Espagne:	Nb	10 505	9 858					
- Italie	Nb	11 121	10 543					
dt Leroy Merlin Italie:	Nb	6 932	6 667					
dt Bricocenter Italie:	Nb	1 468	1 499					
dt Bricoman Italie:	Nb	2 721	2 377					
- Pologne:	Nb	10 029	9 389					
dt Leroy Merlin Pologne:	Nb	10 029	9 389					
- Brésil:	Nb	9 879	9 319					
dt Leroy Merlin Brésil:	Nb	9 879	9 319					

La croissance des effectifs s'explique par le développement de nos entreprises. Notamment, LM Russie a ouvert 16 magasins en 2017, LM Pologne a ouvert 5 magasins et Zodio France a ouvert 4 magasins.

2. Les embauches et les licenciements :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO		dont LM France	dont LM France	dont BM France	dont BM France	dont ZODIO France
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Embauches	Nb	34 971	31 054	12 511	11 676	1 353	1 381	271
Licenciements	Nb	2 881	2 723	514	471	136	120	21

3. Les rémunérations et leur évolution :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO		dont LM France	dont LM France	dont BM France	dont BM France	dont Zodio France
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Montant des charges de personnel IFRS	K €	2 977 684	2 657 760	1 051 855	987 231	75 239	72 469	25 593
dont montant de l'intéressement versé	K €	193 348	172 569	87 245	85 993	4 800	1 894	383
dont montant de la participation versée	K €	102 092	95 950	56 772	53 275	517	292	0

Nos politiques de rémunérations sont élaborées à partir d'un document de référence pour l'ensemble des entreprises d'ADEO, intitulé « Finalités et cadre de référence des rémunérations dans les entreprises d'ADEO », qui donne du sens à l'évolution des progrès sur ces sujets, afin de générer l'équité, la reconnaissance de la compétence, de la performance et de l'engagement, la cohérence au sein du groupe, tout ceci en privilégiant l'adaptation aux marchés locaux.

Notre politique prévoit la mise en place de l'actionnariat pour les salariés lorsque l'entreprise répond à plusieurs critères dont la performance économique et la mise en place des quatre volets de nos philosophies de partage, décrits ci-dessus.

L'actionnariat permet ainsi à chaque collaborateur d'être associé aux plus et moins-values du groupe et renforce ainsi nos raisons d'être et de réussir ensemble.

Dans le panel concerné, nous avons 9 entreprises sur les 10 qui proposent l'actionnariat, soit : LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Pologne, LEROY MERLIN Russie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN France, BRICOMAN Italie et ZODIO France.

Toutes les entreprises concernées ont mis en place la Prime de Progrès et la Participation aux Bénéfices pour tous leurs collaborateurs.

LEROY MERLIN Brésil a mis en place la Participation aux Bénéfices en 2015.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 3.

b) ORGANISATION DU TRAVAIL :

4. L'organisation du temps de travail :

La durée du temps de travail est variable selon les pays, de 35 heures par semaine en France à 44 heures par semaine au Brésil pour les extrêmes. Elle correspond au cadre légal de chaque entreprise et elle est en totale conformité avec les réglementations de chaque pays.

Nos entreprises offrent la possibilité à nos collaborateurs de travailler à temps partiel. Certains ont fait ce choix notamment dans les services clients en magasins mais aussi en services internes.

Concernant LEROY MERLIN France voir annexe paragraphe 4.

5. L'absentéisme :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO		dont LM France	dont LM France	dont BM France	dont BM France	dont ZODIO France
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Nombre total d'heures travaillées	h	144 094 607	131 524 847	32 474 943	31 170 378	3 579 065	3 739 490	1 138 603
Nombre d'heures d'absence pour maladie	h	5 920 776	5 345 460	1 520 555	1 428 246	171 946	164 737	-
Taux absentéisme pour maladie	%	4,1%	4,1%	4,7%	4,6%	4,8%	4,4%	-

Valeur Groupe Adeo 2016 publiée initialement : 132 024 090 heures travaillées. Correction apportée par LM Espagne.

Valeur Groupe Adeo 2016 publiée initialement : 5 000 590 heures absence pour maladie. Correction apportée par LM Pologne.

Le taux d'absentéisme pour maladie de Zodio France sera calculé pour l'année d'activité 2018.

c) RELATIONS SOCIALES :

6. L'organisation du dialogue social : procédures d'information, de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci :

Les Ressources Humaines d'ADEO reposent sur l'autonomie, la prise d'initiative, un style de management participatif et responsabilisant et un climat social qui se veut référent dans toutes nos

entreprises. Le dialogue social permanent et constructif a toujours fait partie de nos principes afin de construire des politiques humaines attractives localement.

En lien avec les principes définis et animés par le groupe et conformément aux dispositions légales locales, ce dialogue social est animé par les Directions des Ressources Humaines de chaque entreprise. Elles ont pour objectif de favoriser l'échange productif avec les représentants du personnel, considérés comme des partenaires pour construire l'entreprise et les Ressources Humaines actuelles et futures.

Des réunions se tiennent régulièrement sur l'ensemble des sujets liés à l'amélioration des politiques Ressources Humaines dans leur ensemble.

A titre d'exemple :

Comme chaque année, Leroy Merlin Brésil organise une Convention Collective du Travail où sont abordées les conditions sociales et économiques des collaborateurs

Leroy Merlin Pologne base le dialogue social sur l'information (effectifs, organisation, performances économiques) et sur les négociations (changements des règlements notamment concernant le partage de l'avoir)

Au niveau de la France, un Comité de Groupe couvre le périmètre des entreprises françaises du Groupe, dont ADEO SERVICES. Cette instance est un lieu d'échange et de partage privilégié avec les Partenaires Sociaux sur les résultats économiques et les projets de développement des enseignes d'ADEO en France.

Enfin, au niveau International, nous avons un comité d'Entreprise Européen élargi à tous les pays au sein desquels ADEO est implanté.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 6.

7. Bilan des accords signés avec les organisations syndicales/représentants du personnel (autres que santé/sécurité au travail) :

Comme chaque année, des signatures récurrentes de renouvellement et d'adaptation aux nouveaux enjeux de l'entreprise concernant nos politiques de partage de l'avoir, notamment la prime de progrès, ont été signés avec nos partenaires sociaux.

En 2017, LEROY MERLIN Brésil a mis en place un accord spécifique portant sur le travail du dimanche, les jours fériés notamment sur les plannings horaires des équipes et un accord sur les heures supplémentaires à compenser et les jours de repos.

Il n'y a pas eu d'autres accords spécifiques signés en dehors de la France.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 7.

d) SANTE ET SECURITE :

La santé et la sécurité de nos collaborateurs en magasins et entrepôts, mais aussi aux services internes, sont une préoccupation constante pour toutes les entreprises d'ADEO. Nous avons pour ambition de lier la performance au développement de pratiques qui assurent un environnement de travail sûr et sain. Cette ambition se traduit tant dans nos investissements que dans les programmes mis en place pour la formation des collaborateurs.

De nombreux accords ont été signés les années précédentes et en 2017, les entreprises ont poursuivi leurs mises en œuvre.

L'ambition de CAP 2025 dans le domaine est de réduire de 50% le nombre de collaborateurs exposés aux troubles musculo-squelettiques et de 50% le nombre d'arrêts de travail suite à accidents. Plusieurs entreprises d'ADEO collaborent au sein du groupe de projet « CAP 2025-santé sécurité des collaborateurs des entreprises ADEO » à la co-construction d'une politique de prévention des entreprises d'ADEO au service de cette ambition commune. Cette année, un concours international « Health and Safety – Prevention Awards » a permis aux entreprises ADEO participantes de mettre en avant les actions mises en place dans leur entreprise sur le sujet. L'entreprise ayant remporté le premier prix est LEROY MERLIN Russie avec son projet « Molnia », suivie par Aki Espagne avec le projet "caisses pliables" et Bricomart avec le projet "tuteur sécurité".

8. Conditions de santé et sécurité au travail :

Parmi toutes les actions mises en place en 2017, citons :

- Leroy Merlin Brésil a réalisé des campagnes pour la prévention de certains cancers et mis en place la prise en charge à 100% pour les examens de prévention.
- Leroy Merlin Brésil a développé le Programme Qualité de Vie.
- Leroy Merlin Pologne a mis en place des vaccinations.
- Chez BRICOMAN Italie, les "points de contrôle" liés aux basiques du commerce et à la sécurité au travail sont animés par une nouvelle application dédiée intitulée Nexus.
- Leroy Merlin Russie a organisé des jours de santé avec des conférences de médecins.
- Leroy Merlin Italie réalise régulièrement des analyses de risques (vibration sur les chariots élévateurs, des poussières, sonorité à la découpe du bois).

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 8.

9. Bilan des accords signés avec les organisations syndicales/représentants du personnel en matière de santé/sécurité au travail :

Pas d'accord spécifique signé en 2017 (cf les actions ci-dessus)

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 9.

10. Accidents du travail, fréquence et gravité, et les maladies professionnelles :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO 2017	GROUPE ADEO 2016
Taux de fréquence des accidents du travail	nb accidents x 10 ⁶ / h travaillées	23,5	23,9
Taux de gravité des accidents du travail	nb accidents x 10 ³ / h travaillées	0,80	0,79

dont LM France 2017	dont LM France 2016	dont BM France 2017	dont BM France 2016	dont ZODIO France 2017
62,9	60,8	56,7	53,5	52,7
2,31	2,20	2,75	2,42	1,57

Valeur 2016 publiée initialement pour le taux de gravité des accidents de Groupe ADEO : 0,77. Correction apportée par LM Espagne.

Chaque entreprise d'ADEO assure la sécurité et protège la santé physique et mentale de ses collaborateurs en mettant en place des formations, des actions de prévention des maladies professionnelles et des risques liés au travail mais aussi en mettant en œuvre des moyens adaptés.

A titre d'exemple :

- LEROY MERLIN Brésil a travaillé sur des nouveaux équipements techniques moins accidentogènes. Ils ont mis en place dans tous les magasins le suivi des situations potentielles de risque ; les managers ont suivi une formation d'une durée de 4 heures, pratique et théorique.

- Chez LEROY MERLIN Russie, plusieurs actions sont menées : la notification précise des incidents, des formations interactives, des audits annuels de sécurité.
- BRICOCENTER a formé des collaborateurs à la manipulation des produits chimiques et aux risques ergonomiques.
- Comme l'année dernière, LEROY MERLIN Espagne a organisé la semaine de la prévention dans tous ces magasins, soit le 28 Avril, Jour commémoratif de la santé et la sécurité. Des évaluations ont été menées sur les risques psychosociaux dans 28 de nos magasins.

e) FORMATION :

11. Politiques en matière de formation :

Nous considérons la formation comme un levier de développement de l'Homme et d'amélioration des performances économiques en lien avec la satisfaction de nos clients.

Chaque entreprise accompagne ses collaborateurs, quel que soit le niveau hiérarchique, en favorisant l'acquisition de nouveaux savoir-faire. Toutes les dimensions de nos métiers y sont abordées : exercice du métier au quotidien, culture et valeurs de l'entreprise, connaissances et utilisations des produits, gestion d'un rayon et d'un compte d'exploitation, compétences managériales, développement personnel, etc.

Lors des Entretiens de Développement et de Progrès (entretien annuel), les besoins en formation sont définis et font l'objet dans la plupart des entreprises d'un Plan de Développement Individuel construit sur trois ans, en alignement avec la lettre d'orientation de l'entreprise qui définit des ambitions traduites en termes de développement des compétences métier et comportementales.

Nos entreprises définissent des priorités différentes selon leurs axes de développement, l'adaptation aux spécificités locales de leur marché et la maturité des équipes.

La très grande majorité des entreprises dispose d'une équipe dédiée qui construit et anime un catalogue de formations décrivant l'ensemble des offres pour les collaborateurs en poste et pour les collaborateurs évolutifs.

Ces formations sont dispensées soit en interne par des collaborateurs experts soit par des cabinets externes. Elles peuvent être présentiellles ou sur support digital (exemple : démarche « Dispositif d'Évaluation et de Formation Individualisée » (DEFI) de LEROY MERLIN France). Des ateliers de formation sur le produit permettent aux collaborateurs de poser les produits et donc de tester leur mise en œuvre afin de mieux conseiller les clients.

En 2017, à titre d'exemple :

Nous avons revu l'intégration des dirigeants et mis en place un nouveau séminaire en deux étapes intitulées « des racines et des ailes », qui a pour objectif de faciliter l'intégration des dirigeants grâce à une meilleure compréhension de nos fondamentaux humains et métiers. La deuxième partie du séminaire sur « les ailes » sera développée au premier trimestre 2018.

Leroy Merlin Espagne a mis en place un plan annuel de formation pour développer les compétences digitales de tous les collaborateurs.

Leroy Merlin Pologne a développé des parcours en ligne sur l'intégration, la formation, la mobilité en magasin sur le métier, une convention produit avec 52 fournisseurs, et des formations sur les produits cuisine.

Leroy Merlin Brésil a mis en place le plan de formation 2017 qui a été construit par les équipes, validé et complété par chaque leader ce qui permet de focaliser et d'aligner les besoins de développement de chaque collaborateur avec les compétences demandées par l'entreprise.

Leroy Merlin Russie a mis en place une salle de formation produit dans chaque magasin ; il y a eu en 2017, 90 formations « bases produit », et également des cycles de formation sur 24 mois pour faire monter en compétences les Responsables de Rayon, et le Mentoring.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexe paragraphe 11.

12. Nombre total d'heures de formation :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO	GROUPE ADEO	dont LM	dont LM	dont BM	dont BM	dont ZODIO
		2017	2016	France	France	France	France	France
Nombre d'heures de formation	h	1 961 011	2 042 347	344 671	327 724	42 574	71 209	-

Le nombre d'heures de formation pour Zodio France sera calculé pour l'année d'activité 2018.

f) EGALITE DE TRAITEMENT :

ADEO s'engage dans la lutte contre toute forme de discrimination et privilégie l'égalité des chances. Considérant la diversité comme facteur de performance économique, les entreprises ont pour ambition de recruter des profils variés, à l'image de leur clientèle locale, de promouvoir l'égalité professionnelle à tous les niveaux et dans tous les processus de l'entreprise, en ce qui concerne l'origine sociale, le sexe, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle, la diversité religieuse...

Les promotions internes, qui sont nombreuses, sont ouvertes à tous et sont le fruit d'un travail de qualité, d'une maîtrise du métier, d'un niveau élevé de performance et d'un potentiel reconnu. Toutes ces dispositions sont accessibles sur nos sites intranet.

13. Mesures prises en faveur de l'égalité Hommes/Femmes :

Ce sujet fait partie des préoccupations de la communauté Ressources Humaines qui fait vivre les accords signés les années précédentes.

Citons notamment :

- Leroy Merlin Pologne forme les nouveaux embauchés sur leur code éthique ainsi que sur le règlement contre la discrimination
- Leroy Merlin Brésil a écrit une politique de recrutement interne en cours de validation par les Responsables RH Régionaux et a signé à la fin de l'année 2016, un Programme #HeForShe, qui est une démarche pilotée par l'ONU pour les femmes.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 13.

14. Politique de lutte contre les discriminations :

Nous avons la volonté de recruter les meilleurs profils, dans la diversité et la mixité et d'intégrer tous les talents. Nous acceptons les différences, que nous considérons comme une richesse, et animons l'accueil et l'intégration avec engagement et qualité. Le document cité ci-dessus « Les convictions des

Ressources Humaines des entreprises de GROUPE ADEO » intègre cette volonté qui fait partie de notre ADN.

Citons à titre d'exemples :

- LEROY MERLIN Brésil a mis en place plusieurs actions pour développer la diversité : des formations destinées aux apprentis pour augmenter leur chance d'être recruté, le recrutement de collaborateurs maîtrisant le langage des signes pour échanger avec des personnes ayant des problèmes auditifs, le renforcement des partenariats avec les universités, la participation à des salons notamment liés au handicap...
- BRICOCENTER fait vivre son Code Éthique qui rappelle l'importance de recruter les collaborateurs sur la base de leur expérience, dispositions et compétences
- LEROY MERLIN Espagne anime le plan de l'égalité des chances signé en 2012, plan stratégique pour faire de l'égalité une valeur vécue au quotidien.
- LEROY MERLIN Italie a mis en place des plans d'intégration pour personnes en difficulté dont des réfugiés. Des managers ont été formés pour mieux gérer les entretiens avec ces personnes.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 14.

15. Mesures prises en faveur de l'emploi et l'insertion de personnes handicapées :

Nos entreprises sont engagées dans une politique en faveur de l'intégration de personnes en situation de handicap et ont l'ambition de respecter les dispositions légales locales. La notion de handicap est par ailleurs intégrée dans nos plans d'égalité des chances.

Ainsi :

- LEROY MERLIN Russie installe des postes de travail pour les personnes handicapées selon les exigences du certificat médical
- LEROY MERLIN Brésil a mis en place un comité qui a conçu des actions et programmes pour améliorer leur inclusion
- LEROY MERLIN Espagne a adhéré en 2013 au programme FORO INSERTA de la FONDATION ONCE, qui promeut l'emploi, la formation et la promotion des personnes handicapées

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 15

g) PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS DE L'OIT :

L'ensemble des entreprises d'ADEO développe des politiques et des pratiques de respect de l'égalité des chances et d'absence de discrimination (sexe, race, religion, politique, etc.) telles que définies dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail.

Nos entreprises respectent les dispositions légales locales en matière de :

- Droit du travail.
- Liberté d'association et droit de négociation collective.
- Discrimination en matière d'emploi et de profession.

- Travail des enfants et travail forcé.

A noter à ce sujet que :

- Tout collaborateur, quel que soit son pays d'origine, a le droit de s'associer à un syndicat professionnel.
- Les accords d'entreprises sont signés avec les partenaires sociaux.

2. Données environnementales :

a) POLITIQUE GENERALE

16. Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et les démarches d'évaluation/certification en matière d'environnement :

En plus de la direction de la coordination des politiques Développement Responsable, chaque entreprise a mis en place une organisation adaptée à son niveau de maturité en matière de Responsabilité Sociale/Sociétale et Environnementale (RSE) et à son contexte local.

Dans les entreprises en management de la RSE, telles LEROY MERLIN France ou LEROY MERLIN Italie, les thématiques RSE sont animées par un service développement durable.

Chez LEROY MERLIN Russie, une personne a été nommée en 2015 afin d'animer le développement responsable dans l'entreprise à temps plein.

Leroy Merlin Brésil a mis en place cette année son propre service développement responsable. Ce service est constitué de deux coordinatrices et d'un manager qui sont en charge d'animer un réseau de 8 analystes en développement responsable répartis dans les régions du pays.

De plus, depuis plusieurs années, chez LEROY MERLIN Italie, LEROY MERLIN Espagne, LEROY MERLIN Brésil, BRICOCENTER Italie et BRICOMAN France, un comité de pilotage développement responsable se réunit pour proposer au comité de direction des orientations stratégiques en matière de RSE, pour animer en magasins les plans d'actions définis et en mesurer les résultats.

Parmi les actions fortes citons :

La création du comité Stratégique RSE présidée par Damien Deleplanque, ancien directeur général d'ADEO.

Le retrait de la vente de tous les produits contenant du glyphosate dans nos enseignes en propriété. En effet, cette action forte envers la protection de la santé des collaborateurs et des clients vis-à-vis des substances dangereuses fait suite à la décision du comité de direction d'ADEO de 2014.

La démarche d'écoute de nos parties prenantes menée depuis quelques années s'est tenue de façon plus occasionnelle en 2017. Elle devrait être reprise de façon plus soutenue en 2018 en marge du travail qui sera mené pour le prochain rapport développement responsable.

Un groupe de collaborateurs de différentes entreprises d'ADEO s'est constitué pour poser les bases des fondamentaux éthiques d'ADEO. En 2016, une première étape de benchmark et de compréhension des pratiques de grands groupes a permis la rédaction d'un premier document de sens. Ce travail s'est poursuivi en 2017 et a fait l'objet d'une revue critique par KPMG Madrid. La communication du document définitif est prévue en 2018.

En 2017, le groupe de projet « *CAP 2025-santé sécurité des collaborateurs des entreprises ADEO* » œuvre toujours à la construction commune d'une politique de prévention des risques des entreprises d'ADEO. (Pour en savoir plus, se reporter au paragraphe d) Santé et sécurité page 7).

Parmi les autres thématiques ayant fortement avancé, citons notamment :

- LEROY MERLIN Pologne qui a écrit sa première stratégie développement responsable. Dans un premier temps les clients et les maires des villes où LEROY MERLIN Pologne est implantée ont été concertés. Enfin, en septembre dernier, pendant 2 jours, près de quarante collaborateurs issus des magasins et des services internes se sont réunis pour définir la nouvelle stratégie de développement responsable pour leur entreprise. Suite à cela, LEROY MERLIN Pologne a publié son rapport développement responsable mettant en avant sa stratégie RSE.
- LEROY MERLIN Italie confirme son engagement social avec le développement du projet « Empori Fai da noi ». Il s'agit de lieux de partage de matériel où les personnes démunies qui ont besoin d'effectuer des travaux d'entretien de base, des petits travaux de rénovation ou de décoration peuvent utiliser gratuitement les produits disponibles dans ces espaces.

Enfin, un très faible nombre de nos sites français sont susceptibles de générer des risques ou des dangers et sont par conséquent soumis à une législation et une réglementation particulières, relatives à ce que l'on appelle « les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ». En 2017, ADEO recense neuf entrepôts et un magasin qui sont classés ICPE.

Concernant l'organisation mise en place par LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir respectivement en annexe paragraphe 16.

17. Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement :

Le Développement Responsable est le 8ème pilier du CAP 2025 d'ADEO.

En octobre 2017, près de quarante collaborateurs se sont réunis durant 3 jours pour travailler sur le thème « entreprises positives et entreprises utiles ». Il en est ressorti une liste de plans d'actions partagés.

L'empreinte carbone de cette synergie a été compensée par la plantation de 106 arbres avec l'entreprise sociale REFOREST'ACTION.

Afin de renforcer l'intégration du développement durable dans tous les aspects liés aux métiers d'ADEO tant sur les dimensions sociales, sociétales, qu'environnementales, de multiples formations ou sensibilisations ont été dispensées dans nos entreprises.

Notons, à titre d'exemples,

- LEROY MERLIN Espagne a formé en 2017 environ 600 collaborateurs sur le thème « Sustainable home and Eco-Options » qui traite les sujets du développement responsable et sa gamme de produits « Eco-Options ». De plus, Leroy Merlin Espagne a communiqué à l'ensemble de ses collaborateurs leur rapport 2016 afin de partager les avancées et fiertés de l'année.
- LEROY MERLIN Italie a mis en place en 2017 une nouvelle formation intitulée « Creazione di valore » destinée aux directeurs et aux référents développement responsable des magasins. L'objectif est de montrer l'importance du rôle que les magasins peuvent jouer dans les résultats économiques en lien avec les enjeux RSE de l'entreprise comme par exemple, la gestion des déchets, l'importance de la santé et sécurité des collaborateurs et les différentes actions sociales menées.
- Cette année, la formation «Educar para Sustentabilidade » de LEROY MERLIN Brésil s'est poursuivie et a été l'occasion de former les équipes sur de nombreux sujets tels que , le code éthique, la nomenclature des produits « ECO » et les labels associés mais aussi sur l'efficacité énergétique.

- LEROY MERLIN Russie a développé pour ses collaborateurs de la centrale d'achat une nouvelle formation « Achats responsables ». Destinée notamment aux chefs de produits, les objectifs de cette formation étaient par exemple de former ces collaborateurs sur les critères d'un produit « responsable » ou encore les éco labels.

- BRICOMAN Italie a poursuivi sa formation sur l'ECO SELECTION. Huit chefs de produits ont été formés cette année notamment sur les gammes de produits plus responsables.

- Une nouvelle formation de type e-learning a été mise en place par LEROY MERLIN Pologne pour ses collaborateurs. Ce nouveau module est axé sur la gestion des déchets et est réparti en quatre parties (pourquoi trier, le cycle des déchets en magasin, les principaux déchets en magasin et comment trier). Près de 1000 collaborateurs l'ont déjà suivi depuis son lancement en fin d'année 2017.

Pour plus d'informations concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 17.

18. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions :

Le CAP 2025 prend des engagements ancrés dans le cœur de ses métiers et implique des actions qui créent de la valeur notamment pour réduire notre empreinte environnementale. Il s'agit de réduire l'impact lors de la conception et la construction de nos sites mais également à l'exploitation de ceux-ci (déchets, consommations).

En cohérence avec cette ambition du CAP 2025 :

- LEROY MERLIN Espagne compte deux magasins certifiés ISO 14001 et EMAS 3. (Madrid - Barajas et Finestrat-Benidorm). De plus, une partie des magasins ont également une certification énergétique.
- Vingt-deux magasins de LEROY MERLIN Italie ont également une certification énergétique.
- En 2017, ce sont chez LEROY MERLIN Brésil, 23 magasins qui atteignent les critères de certification du référentiel AQUA (Alta Qualidade Ambiental). Parmi ces magasins, un est certifié pour la construction et deux pour l'exploitation.
- LEROY MERLIN Russie a reçu pour son nouvel entrepôt de South Gates, la certification BREEAM « New construction Level Pass » attestant le niveau environnemental du bâtiment.

BRICOMAN France et LEROY MERLIN France continuent d'appliquer en partie les critères de certification Haute Qualité Environnementale à leurs nouveaux magasins. Zôdio France tente d'appliquer les mêmes principes. *(Voir respectivement les annexes paragraphe 18).*

Dans le but d'éviter les pollutions, les déchets dangereux liés à l'activité des entreprises d'ADEO ou les déchets dangereux déposés en magasin par les clients (ampoules contenant du mercure, les piles et batteries, etc.) sont stockés de manière isolée dans des contenants adaptés en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Ils sont ensuite remis à des prestataires ayant les habilitations requises par les autorités pour être traités dans des centres spécialisés.

19. Montant des provisions pour risques environnementaux :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO 2017	GROUPE ADEO 2016
Montant des provisions pour risques environnementaux	K €	0	0

b) POLLUTION :

20. Prévention/réduction/réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement :

Les activités commerciales et de distribution des entreprises d'ADEO émettent peu de rejets dans l'air, l'eau et les sols, hors gaz à effet de serre. Dans les pages suivantes sont reprises les actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Du fait de l'activité commerciale de nos magasins, les eaux usées en sortie de site ne sont pas particulièrement chargées de polluants (chimiques, bactériologiques etc...).

Cependant, certaines de nos entreprises investissent pour séparer notamment les hydrocarbures et les eaux de pluie, tel est notamment le cas du magasin de Carate chez BRICOMAN Italie ou de certains magasins chez LEROY MERLIN France (*cf. l'annexe LEROY MERLIN France paragraphe 20*).

21. Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité :

Les activités des magasins d'ADEO génèrent peu ou pas de nuisances sonores majeures. Dans tous les pays, nos entreprises s'emploient à respecter la réglementation en vigueur concernant le bruit. Les livraisons de marchandises peuvent entraîner des nuisances sonores subies par les riverains. C'est pourquoi elles sont réalisées le plus souvent en journée.

A titre d'exemples,

- Depuis 2013, LEROY MERLIN Espagne réalise pour ses nouveaux magasins une étude acoustique et de protection contre le bruit (DB-HR) conformément aux réglementations locales en vigueur.
- BRICOCENTER Italie a ouvert un nouveau magasin cette année à Massa. Le bâtiment déjà existant a notamment été choisi pour ses caractéristiques anti-bruit. En effet, la zone de réception de marchandise est située au sous-sol. Cela permet de réduire les nuisances sonores lors des livraisons.
- LEROY MERLIN France est attentif à la fois à l'intégration de ses magasins dans leur environnement et à la réduction de la pollution sonore.

Enfin nos entreprises tendent à développer des solutions de transport alternatives à la route lorsque les infrastructures locales le permettent.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 21.

c) ECONOMIE CIRCULAIRE :

i. Prévention et gestion des déchets

22. Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets :

L'activité de nos magasins produit les types de déchets suivants : cartons, plastiques, bois, gravats, déchets industriels banals (DIB) en mélange et des déchets industriels spéciaux tels que la peinture.

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO	GROUPE ADEO	dont LM	dont LM	dont BM	dont BM	dont ZODIO
		2017	2016	France	France	France	France	France
				2017	2016	2017	2016	2017
Quantité totale de déchets liés à l'activité en magasins et collectés par un prestataire*	tonnes	280 885	251 860	106 858	101 314	11 463	11 648	1 104

*Le poids des déchets ci-dessus ne comprend pas :

les DIB enlevés par les communes pour LEROY MERLIN Italie, BRICOCENTER Italie, BRICOMAN Italie et LEROY MERLIN Pologne car ces collectivités ne leur transmettent pas de bons de pesée correspondants.

le poids des déchets de palettes en bois de LEROY MERLIN France, LEROY MERLIN Russie et de LEROY MERLIN Pologne.

La volonté commune des entreprises ADEO est d'intervenir sur l'ensemble du processus des déchets. Dans ce but, les responsables emballage international d'ADEO accompagnent les chefs de produits sur trois axes : la réduction des quantités d'emballages des produits, l'utilisation pour nos emballages de matériaux qui offrent une meilleure recyclabilité et l'optimisation de la quantité d'emballages de transport.

Par ailleurs :

- BRICOMAN France a lancé une campagne de sensibilisation au tri sélectif pour améliorer cette pratique en magasin et sensibiliser aux avantages socio-économiques de la valorisation des matières premières secondaires. De plus, un partage des bonnes pratiques de tri a été partagé avec les collaborateurs et de nouvelles affiches de tri ont été réalisées.
- LEROY MERLIN Italie a diffusé dans l'ensemble de son entreprise un guide de la gestion des déchets destiné aux collaborateurs afin de les sensibiliser davantage aux gestes de tri dans les magasins. Pour cela, ce guide traite notamment des équipements nécessaires dont le magasin doit disposer, des gestes métiers utiles au bon tri ou encore de l'importance de la formation sur ce sujet.
- Enfin, LEROY MERLIN Espagne a augmenté de trois ans la garantie des outils à mains électriques de la marque DEXTER POWER qui passe ainsi de deux à cinq ans. Ainsi, LEROY MERLIN Espagne tente d'augmenter la durée de vie des produits de cette marque.

Certaines de nos entreprises tentent de mettre en place des solutions permettant de donner une seconde vie à certains produits. C'est notamment le cas de :

- LEROY MERLIN Brésil qui poursuit son projet « Recupera ». Il concilie amélioration de la qualité de vie des habitants et réduction des déchets : les magasins participants évaluent les produits endommagés, avant qu'ils ne soient jetés. Ils étudient la possibilité de les faire réparer, puis de les vendre à des prix réduits.
- LEROY MERLIN Italie a développé en 2017 son projet "Empori Fai Da Noi" lancé en fin d'année 2016. Les Empori sont des lieux de partage où les personnes et familles en difficulté peuvent

utiliser gratuitement des produits, consommables, pour rénover ou décorer leur habitat. On compte ainsi une quinzaine de structure de ce type en 2017. Les produits sont en partie fournis par LEROY MERLIN Italie ou bien achetés par l'association qui gère la structure en fonction des besoins spécifiques. A l'avenir, l'entreprise souhaiterait donner des produits issus des démarques magasins à ces structures.

- ZODIO France met en place un programme de récupération de produits appelé "seconde vie" qui offre aux clients la possibilité d'amener leurs produits anciens en échange d'un bon de réduction. Les produits collectés sont ensuite donnés à des associations.

Enfin, certaines entreprises mettent en place des solutions proposant la location de certains produits habituellement vendus en magasins.

A titre d'exemples :

- Quelques magasins de LEROY MERLIN Brésil offrent la possibilité de louer des outils grâce à des partenariats établis notamment, avec l'entreprise Degraus.
- Initié en 2016 chez BRICOCENTER Italie pour le magasin de Milan Certosa, le projet de location de matériel a été étendu cette année. Ainsi, ce sont près de quinze magasins qui ont maintenant mis en place ce service client.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 22.

ii. Utilisation durable des ressources :

23. Consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales :

En matière de consommation, les volumes sont les suivants :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO	GROUPE ADEO	dont LM	dont LM	dont BM	dont BM	dont ZODIO
		2017	2016	France	France	France	France	France
Consommation d'eau	m3	1 325 834	1 194 398	237 951	218 093	26 754	33 405	-

La consommation d'eau de Zodio France sera calculée pour l'année d'activité 2018.

Certains magasins de nos entreprises sont équipés pour collecter l'eau de pluie afin de l'utiliser pour l'arrosage des espaces verts et/ou les sanitaires.

BRICOMAN France, quant à elle, teste l'installation de détecteurs permettant d'identifier les éventuelles fuites d'eau en magasins. La décision de déployer ou non cette solution dans l'entreprise devrait être formulée à la fin de ce test.

Pour les pratiques de ZODIO France se reporter à l'annexe paragraphe 23.

24. Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation :

Les enseignes d'ADEO ne consomment pas directement de matières premières puisque leur activité se limite à la commercialisation et distribution de produits de bricolage.

Toutefois, l'exploitation des forêts et le négoce du bois sont responsables d'un impact environnemental et social prouvé. La forte présence de bois dans nos assortiments nous amène à avoir une politique engagée pour préserver notamment la biodiversité, les ressources naturelles, et les communautés.

Notre engagement s'est traduit dès 2014 par la formalisation de notre politique bois. Il est pleinement réaffirmé dans le CAP 2025 (*Voir paragraphe relatif à la protection de la biodiversité*).

De plus, les entreprises ADEO utilisent du papier tant pour leurs publications commerciales que pour les consommations de bureau. Ainsi diverses initiatives ont été prises par les différentes entreprises.

C'est ainsi que :

- BRICOCENTER Italie, utilise notamment pour sa communication commerciale, du papier certifié PEFC ou FSC. De plus, en 2017, l'entreprise met également en place dans ses magasins une base de données permettant de stocker les factures clients sous format électronique évitant ainsi des impressions inutiles.

- LEROY MERLIN Brésil utilise elle aussi pour ses communications commerciales du papier certifié FSC.

Grâce à l'introduction d'une communication cross-canal et à l'optimisation du nombre de tracts en fonction des zones de chalandise, certaines de nos entreprises tentent de réduire progressivement le nombre de tracts commerciaux par opération commerciale.

- BRICOMAN Italie tente également de réduire ses consommations de papier. Pour cela, depuis 2016, certaines formations sont progressivement délivrées sous forme numérique. Ainsi, les supports de formation des chefs de secteur ou encore les questionnaires d'évaluation des formations ont été totalement digitalisés.

- LEROY MERLIN Russie, BRICOMAN Italie et LEROY MERLIN Italie continuent de privilégier l'achat de papier certifié et/ou recyclé pour les usages administratifs de services internes.

BRICOMAN France (*Cf. l'annexe paragraphe 24*) et LEROY MERLIN France (*Cf. l'annexe paragraphe 24*) adoptent les mêmes pratiques plus responsables.

Pour ZODIO France, se reporter à l'annexe paragraphe 24.

25. Consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables :

<i>Indicateur</i>	<i>Unité</i>	GROUPE ADEO	GROUPE ADEO	dont LM	dont LM	dont BM	dont BM	dont ZODIO
		2017	2016	France	France	France	France	France
		2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Consommation d'électricité	kWh	841 111 834	776 228 429	200 421 848	194 014 687	21 378 701	21 535 569	9 103 980
Consommation de gaz*	kWh	125 363 923	109 352 289	41 336 541	42 531 355	3 223 819	3 153 866	293 596

Consommation de gaz 2016 GROUPE ADEO publiée initialement 98 548 860 kWh. Correction apportée par BM France, LM France et LM Brésil.

Consommation de gaz 2016 BM France publiée initialement 2 477 491 kWh

Consommation de gaz 2016 LM France publiée initialement 33 721 465 kWh

Le CAP 2025 a notamment pour ambition de réduire l'empreinte environnementale liée aux activités de nos entreprises. Il s'agit non seulement de réduire l'impact lors de la conception et la construction de nos sites mais également à l'exploitation de ceux-ci (déchets, consommations d'énergie).

Dans cette perspective, concernant les consommations d'énergie, parmi les actions marquantes en 2017, citons :

- BRICOMAN Italie a équipé l'ensemble de son parc de magasins d'un système de gestion technique centralisée de l'électricité en 2016. Cette année, quelques magasins ont étendu ce

système de gestion technique centralisée à la climatisation avec l'objectif de l'étendre pour la totalité du parc en 2018.

- LEROY MERLIN Brésil utilise également un système de gestion technique centralisée pour la climatisation et l'éclairage. Actuellement, une trentaine de magasins utilisent cet outil.
- BRICOCENTER Italie a lancé en 2016 un vaste projet d'efficacité énergétique de ses magasins. C'est ainsi qu'environ 90% des surfaces de vente avaient été rénovées par un éclairage LED. Désormais la plupart des magasins ont également rénové ou modifié leurs installations de climatisation ou encore installé un outil de gestion technique centralisée. Les économies d'énergies escomptées par l'ensemble de ces modifications sont de l'ordre de 6 000 000 kWh.
- LEROY MERLIN Italie mène avec la société Hexalia une collaboration avec un "Energy Manager" en charge d'accompagner l'entreprise dans la gestion de sa performance énergétique.

En 2016, le déploiement de la technologie LED se poursuit (particulièrement lors de l'ouverture de nouveaux magasins ou de remodelings). Cette année, ce fût le cas par exemple de LEROY MERLIN Brésil et LEROY MERLIN Pologne.

Certaines de nos entreprises implantent également, des détecteurs de présence dans les bureaux et les sanitaires. De même, elles tendent à renforcer l'isolation thermique des bâtiments et à utiliser des climatiseurs plus performants d'un point de vue énergétique.

Certaines de nos entreprises utilisent également des énergies renouvelables :
C'est ainsi que :

- Certains magasins de BRICOMAN Italie sont équipés de panneaux solaires photovoltaïques. De même, certains magasins de LEROY MERLIN Pologne et Zodio France sont dotés de panneaux solaires pour leur production d'eau chaude sanitaire.
- Enfin, en 2017, LEROY MERLIN Italie possède dix magasins équipés de panneaux photovoltaïques soit près de 20% du parc.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 25.

26. L'utilisation des sols :

Indicateur	Unité	GROUPE ADEO	GROUPE ADEO	dont LM	dont LM	dont BM	dont BM	dont ZODIO
		2017	2016	France	France	France	France	France
surface de vente totale des magasins des entreprises du périmètre de ce rapport	m ²	5 038 902	4 622 469	1 646 975	1 560 980	286 032	317 755	64 268

Il peut arriver de devoir dépolluer des sols avant la construction d'un nouveau magasin. Cela n'a pas été le cas en 2017.

d) CHANGEMENT CLIMATIQUE

27. Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit :

Indicateur	Unité	ADEO	ADEO	dont LM	dont LM	dont BM	dont BM	dont ZODIO
		2017	2016	France	France	France	France	France
Emissions de CO ₂ liées à la consommation d'énergie des magasins	teq. CO ₂	264 924	243 015	23 481	23 195	2 285	2 285	774
Emissions de CO ₂ liées au transport de marchandises (depuis le centre logistique vers les magasins)	teq. CO ₂	105 490	103 037	20 504	17 636	1 930	2 324	-

Emissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie des magasins 2016 ADEO publiée initialement 241 016 teq CO₂. Correction apportée par LM Brésil, LM France et BM France.

Emissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie des magasins 2016 BM France publiée initialement 2 160 teq CO₂.

Emissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie des magasins 2016 LM France publiée initialement 21 566 teq CO₂.

Emissions de CO₂ liées au transport de marchandises 2016 ADEO publiée initialement 102 949 teq CO₂. Correction apportée par BM Italie.

La réduction de l'empreinte environnementale liée aux activités de nos entreprises est l'une des ambitions du CAP 2025. Nous en avons vu l'illustration dans les paragraphes précédents concernant la conception/construction de nos sites puis leur exploitation. Un autre enjeu associé à cette ambition est la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport de nos produits.

- En 2017, LEROY MERLIN Italie a réalisé un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2016 sur le périmètre des scopes 1, 2 et 3. Suite aux résultats les économies d'énergie liées à l'exploitation des sites font parties des actions à mettre en place.
- LEROY MERLIN Brésil a également réalisé en 2017 l'inventaire de ses émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2016 sur les scopes 1, 2 et 3 pour ses magasins, les entrepôts et les services internes. Ce travail a notamment été vérifié par la société TOTEM. Parmi les axes d'amélioration identifiés, figurent notamment, la réduction des consommations énergétiques et l'optimisation des transports.
- LEROY MERLIN Espagne s'engage dans le projet "Lean and Green" porté par l'organisation AECOC. Les entreprises adhérentes au projet, s'engage à réduire leurs émissions de CO₂ liées au transport et à la logistique de 20% d'ici cinq ans.

Enfin, de manière globale, certaines de nos entreprises poursuivent l'optimisation de leur logistique. Plusieurs axes de progrès sont travaillés : le cross-docking, la progression du taux de chargement des camions et le développement de l'intermodalité des transports.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 27.

28. L'adaptation aux conséquences du changement climatique :

Face aux conséquences du changement climatique, nos entreprises tentent de développer de nouveaux magasins atteignant des standards de performance énergétique en matière de construction. Par exemple, nous pouvons citer la mise en place d'isolation plus épaisse et de panneaux solaires concernant l'énergie ou encore la récupération d'eau de pluie pour nos magasins situés dans des zones climatiques confrontées à la réduction de cette ressource naturelle.

*Pour plus d'informations, se référer aux paragraphes 18, 23 et 25 de ce rapport.
Concernant BRICOMAN France, voir l'annexe paragraphe 28.*

e) PROTECTION DE LA BIODIVERSITE :

29. Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité :

L'ambition d'ADEO pour le pilier Développement Responsable est d'« améliorer l'habitat du plus grand nombre pour faciliter la vie en respectant l'environnement » en ayant la volonté d'être fiers de nos produits. Cela implique impérativement d'utiliser des ressources naturelles issues de sources responsables pour nos produits et emballages.

ADEO a une position claire sur les sujets impactant l'Homme et son environnement.

L'exploitation des forêts et le négoce du bois sont responsables d'un impact environnemental et social avéré. La forte présence de bois dans notre offre produits nous amène à avoir une politique engagée pour préserver notamment la biodiversité, les ressources naturelles et les communautés.

En 2014, la politique bois a été formalisée. Elle s'inscrit dans le cadre de notre démarche éthique globale et dans une démarche d'amélioration continue.

Notre politique bois est un axe fort en termes de crédibilité et de cohérence pour nos parties prenantes. Elle a commencé à être partagée avec nos fournisseurs pour nous permettre de nous assurer que nos produits sont issus de sources responsables.

Nos objectifs :

- En 2020, dans les entreprises d'ADEO, 100% de nos bois (produits marchands) sont issus de sources responsables.
- Sur les produits non marchands (emballages, papiers, palettes, ...), d'ici 2017, une démarche sera entreprise pour réaliser un diagnostic qui permettra de définir les actions prioritaires à mettre en place. Cependant, cet objectif n'a pas été atteint en 2017 et devrait être réalisé ultérieurement.

De plus, certaines des entreprises d'ADEO parmi les plus importantes, collaborent de longue date avec des organisations reconnues garantissant une gestion responsable des forêts telles PEFC (Program for the Endorsement of Forest Certification schemes), FSC (Forest Stewardship Council) ou le TFT (Tropical Forest Trust – organisation préparant à la certification indépendante FSC).

Ainsi :

- LEROY MERLIN Espagne poursuit sa collaboration avec FSC et son projet de commerce équitable avec COPADE (produits d'aménagement de jardin) en 2017.
- En 2017, LEROY MERLIN Brésil poursuit le travail de sensibilisation de ses fournisseurs dans l'objectif que la totalité de ces derniers adhèrent à la politique bois. Le travail d'identification des risques relatifs au fournisseurs se poursuit en 2017 avec la société DNV.
Par ailleurs, LEROY MERLIN Brésil a formé les équipes de sa centrale d'achats pour rappeler l'importance et la nécessité d'une bonne mise en place de la politique bois dans l'entreprise.
- En 2017, LEROY MERLIN Russie poursuit son engagement dans la politique bois. Pour cela, l'entreprise se fait accompagner par WWF. L'analyse de risques débutée en 2016 s'est terminée cette année. Suite à cela une procédure permettant l'accompagnement des fournisseurs dans la mise en conformité de notre politique a été mise en place. Par ailleurs, LEROY MERLIN Russie a construit un plan d'action avec des objectifs afin de répondre à l'ambition d'ADEO.

Enfin, pour développer ou restaurer la biodiversité, certaines de nos entreprises organisent des chantiers de plantation d'arbres. C'est notamment le cas, par exemple, chez LEROY MERLIN France ou LEROY MERLIN Espagne, qui a organisé 10 chantiers de ce type mobilisant plus de 600 volontaires pour planter 2031 arbres et arbustes.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France, voir annexes paragraphe 29.

3. Les données relatives à ses engagements sociétaux :

ADEO au travers de son CAP 2025 réaffirme son ambition d'être au service de nos communautés locales par le biais de deux engagements forts :

- Faire de nos magasins, des points phares du développement des communautés locales.
- Faire d'ADEO un acteur dynamique et reconnu au niveau mondial du social business (création de valeur partagée avec les communautés) dans le domaine de l'Habitat.

a) IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE :

30. en matière d'emploi et de développement régional :

ADEO, avec plus de 680 points de vente à travers le monde, est un acteur important du développement socio-économique des territoires. Les magasins de nos entreprises représentent souvent des pôles d'emplois locaux directs et indirects importants.

En moyenne, l'ouverture d'un magasin contribue à créer localement environ 25 emplois directs par magasin pour BRICOCENTER Italie, environ 50 emplois directs par magasin BRICOMAN France et près de 140 emplois directs pour les multi-spécialistes LEROY MERLIN situés en Europe de l'ouest.

A ces emplois directs il convient d'ajouter des emplois indirects.

En effet, dans bon nombre de magasins, les prestations de fonctionnement (valorisation des déchets, sécurité, nettoyage, maintenance, entretien des espaces verts ...) sont confiées à des entreprises externes implantées à proximité des magasins.

31. sur les populations riveraines ou locales :

Le premier impact visible est, comme évoqué ci-dessus, de représenter une source d'emplois directs et indirects importants.

De plus, être à l'écoute de nos parties prenantes nous permet de co-construire des engagements sociétaux en phase avec l'environnement local de nos entreprises. Nos entreprises orientent leurs actions en lien avec notre activité.

Ainsi :

- LEROY MERLIN Espagne a renouvelé son projet d'aménagement d'habitations accueillant des enfants ou des personnes du troisième âge en risque d'exclusion sociale. La majorité des magasins a mené des actions en ce sens. De plus, LEROY MERLIN Espagne développe depuis 2015 le projet "Hazlo verde". Ce programme consiste à sensibiliser des enfants de huit à dix ans au respect de l'environnement par des ateliers éducatifs. Ainsi, plus de 60 000 enfants ont bénéficié de ces ateliers en 2017.

- LEROY MERLIN Italie poursuit son projet « Il Bricolage del Cuore » dont la vocation est d'« aider les associations qui aident les habitants en améliorant l'environnement de travail des bénévoles (décoration, rénovation légère de pièces) ou en faisant des dons de produits ou matériels ». En 2017, ce sont plusieurs projets qui ont été menés à bien au service des associations par les collaborateurs de LEROY MERLIN Italie.

LEROY MERLIN Italie a également renouvelé le projet "Cantieri fai da noi", une initiative qui vise à accompagner des personnes en difficultés sociale ou économique dans l'amélioration de leur habitat. Ce projet est établi dans une logique de réciprocité : ceux qui bénéficient de cet aide participent à leur tour à une initiative similaire. Cette action génère une valeur sociale pour la communauté.

- LEROY MERLIN Pologne, dans le cadre de sa fondation, vient en aide à des associations ou des institutions en finançant des programmes d'aide. Citons à titre d'exemple, la rénovation cette année, de sept chambres d'enfants, une bibliothèque et une salle informatique dans une maison d'enfants à Skopaki.

Concernant LEROY MERLIN France, voir annexe paragraphe 31.

b) RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS D'INSERTION, LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LES ASSOCIATIONS DE CONSOMMATEURS ET LES POPULATIONS RIVERAINES :

32. Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations :

ADEO attache une grande importance au fait d'entretenir un dialogue permanent avec ses parties prenantes tant au niveau du groupe qu'à l'échelon local via ses entreprises et ses magasins. Nos entreprises s'investissent en cohérence avec notre ambition d'« améliorer l'habitat du plus grand nombre pour faciliter la vie en respectant l'environnement ».

- C'est ainsi que LEROY MERLIN Italie poursuit son projet social « La Casa Ideale » (la maison idéale). L'entreprise souhaite en effet sortir de la logique du don qui, bien que louable, n'est pas viable à long terme et a peu d'effet parce qu'il implique un nombre d'organisations plus limité et ne pousse pas les bénéficiaires à l'action.

"La Casa Ideale " repose sur un concours permettant de sélectionner les meilleurs projets proposés par des associations à but non lucratif qui ont un impact positif sur la société et qui concernent l'habitat. Les associations sélectionnées ont accès aux produits LEROY MERLIN Italie à des prix réduits et peuvent ensuite investir ces économies pour financer leurs initiatives en faveur de la communauté et l'accueil des plus vulnérables. A fin décembre 2017, une dizaine de projets étaient en cours dans le cadre de « la Casa Ideale ».

Par ailleurs, nos entreprises s'associent avec des réseaux de réflexion, des experts, afin de mieux comprendre les tendances comportementales en matière d'habitat durable. Elles partagent leurs points de vue avec les habitants des territoires dans lesquels elles sont implantées.

LEROY MERLIN Brésil poursuit en 2017 sa collaboration avec le consultant Inova Urbis. Cette collaboration permet d'apporter les services d'un architecte à tous les foyers modestes afin de rendre dignes leurs logements et d'améliorer significativement leurs conditions de vie et de les mettre en relation avec nos magasins. Les projets réalisés concernent notamment la rénovation de logements de la favela « Rocinha », la plus grande favela du Brésil, au coeur de Rio de Janeiro.

Bricocenter Italie, quant à elle, a organisé 4 workshops en 2017 dans 4 villes différentes réunissant des clients et habitants. Les objectifs étaient d'identifier la perception des clients/habitants sur l'importance et le sens des liens sociaux avec l'entreprise, le concept de « communauté » et le rôle à jouer d'une entreprise comme BRICOCENTER.

De la même manière, il est très important d'orienter nos clients vers des solutions de consommation plus responsables.

C'est notamment le cas de :

- LEROY MERLIN Espagne qui met en ligne un site internet « demos vida a un hábitat mejor » (« Donner vie à un meilleur habitat ») où LEROY MERLIN Espagne partage certaines de ses connaissances sur des sujets relatifs à l'habitat, à l'environnement ou encore à des actions sociales. Parallèlement à cette action, LEROY MERLIN Espagne, a publié cette année sur youtube, une video « Es por mi bien » mettant en scène des enfants qui rappellent à leurs parents l'importance d'avoir une consommation responsable afin de protéger notre écosystème.

De plus, nos entreprises travaillent en partenariat avec des associations, des fondations locales, des mairies ... pour contribuer à former des jeunes sans qualification à nos différents métiers.

Ainsi :

- LEROY MERLIN Pologne, dans le cadre de son projet « Dzieciaki Sadzeniaki » (« les enfants graines ») a sensibilisé près de 30 000 enfants au développement durable en 2017. Les enfants venus dans les magasins ont participé à des ateliers de plantations de différents végétaux. Ils ont appris par exemple les bienfaits des plantes sur la qualité de l'air, la préservation de l'environnement...

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 32.

33. Les actions de partenariat ou de mécénat :

Les actions conduites en 2017 sont nombreuses et sont adaptées aux besoins exprimés par les communautés œuvrant là où nos magasins sont implantés.

A titre d'exemple, citons :

- BRICOCENTER Italie qui a renouvelé l'évènement « Ensemble pour le Quartier » dont le but est de permettre à des organisations locales d'améliorer leurs locaux avec l'aide de collaborateurs quand cela est possible. Seules les organisations issues des quartiers où sont implantés les magasins peuvent soumettre leurs projets. Ainsi, environ 270 projets ont été proposés en 2017. Les 50 organisations dont le projet a été retenu ont reçu un bon d'achat de 1 000 € à dépenser dans un magasin.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 33.

c) SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS :

34. La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux :

La volonté des entreprises d'ADEO, exprimée dans le CAP 2025, d'être fières de leurs produits ne saurait exister sans le respect des droits humains et de l'environnement dans les lieux de fabrication de ces produits.

Le code de conduite fournisseurs - volet social d'ADEO a pour objectif de construire le référentiel social commun à toutes les entreprises du groupe. Il vise à contribuer à l'amélioration des conditions sociales de fabrication des produits distribués par nos entreprises. Il a notamment pour but de s'assurer que nos fournisseurs respectent les règles de l'Organisation Internationale du Travail.

LEROY MERLIN Italie indique que la majorité de ses fournisseurs a été sollicitée en 2017. A la fin de l'année, la quasi-totalité des fournisseurs de LEROY MERLIN Italie et LEROY MERLIN Espagne ont signé ce code éthique.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 34.

Nous sommes conscients qu'il est nécessaire de renforcer cette démarche pour l'ensemble d'ADEO.

35. L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale :

Les entreprises d'ADEO sont en cours de déploiement d'une démarche éthique sociale. Cette démarche s'appuie notamment sur le respect par les fournisseurs marchands et non marchands ainsi que leurs sous-traitants, fournisseurs et/ou sociétés sœurs du code éthique social mentionné ci-dessus. Par ailleurs, dans la plupart des magasins, les prestations de fonctionnement (valorisation des déchets, sécurité, nettoyage, ...) sont confiées à des entreprises externes dans le cadre de contrats de prestation signés par le magasin. Les magasins prennent en considération de manière autonome les enjeux

environnementaux (ex : détergent de nettoyage, sèche-mains, ...) et les enjeux sociaux (travail dissimulé, travail de personnes en situation irrégulière, ...) de ces prestations.

Concernant les mesures relatives au devoir de vigilance des sociétés mères, se reporter au paragraphe 16 du rapport de gestion ADEO.

d) LOYALTE DES PRATIQUES :

36. Les actions engagées pour prévenir la corruption :

ADEO, à savoir la communauté des entreprises, possède des valeurs fortes portées par tous les collaborateurs et vécues au quotidien. Nos valeurs définissent nos comportements au sein de nos entreprises mais également au sein de notre écosystème de fournisseurs, prestataires, administrations, etc... De ce fait, ADEO applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption active ou passive. Pour illustrer les comportements attendus des collaborateurs et par voie de conséquence de nos fournisseurs, une Charte Ethique a été rédigée et fera l'objet d'une diffusion large sur l'exercice 2018.

37. Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs :

Parmi les engagements majeurs d'ADEO dans son CAP 2025 figure le fait de proposer des produits qui respectent la santé et sécurité des Hommes.

En effet, ADEO se veut exemplaire en matière de protection de la santé de ses collaborateurs et de ses clients quant aux substances dangereuses que peuvent contenir certains produits. C'est pourquoi, dès 2015, le comité de direction d'ADEO a choisi d'interdire à la vente dans nos enseignes les produits contenant du glyphosate.

Par ailleurs, certaines de nos entreprises proposent des gammes de produits visant à réduire l'impact sur la santé de l'Homme dans l'Habitat.

Citons par exemple :

- LEROY MERLIN Brésil a poursuivi le travail d'identification des produits permettant d'avoir une consommation plus responsable sous la gamme « produtos responsaveis ». LEROY MERLIN Brésil en a profité pour lancer une campagne commerciale en magasin sur cette gamme de produits lors de l'opération commerciale « semana construir e sustentar ».
- LEROY MERLIN Espagne qui propose une gamme dédiée « ECO-Option » qui aide les consommateurs à améliorer la qualité de vie de leur maison. La gamme se répartit en quatre catégories : économie d'eau, économie d'énergie, maison saine et forêt durable.
- LEROY MERLIN Italie propose des produits « casa sana » (maison saine) parmi les produits référencés dans le projet de la maison de demain.

Concernant LEROY MERLIN France, BRICOMAN France et ZODIO France : voir annexes paragraphe 37.

e) AUTRES ACTIONS ENGAGEES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Le code de conduite social déjà mentionné aux paragraphes précédents prévoit le respect des principes de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.)

A savoir :

- a. la lutte contre le travail des enfants,

- b. le travail forcé et l'esclavage,
- c. la liberté syndicale et négociation collective,
- d. la santé et la sécurité des travailleurs : notamment interdiction de toute infraction ou tout dommage à la santé des employés et aux droits relatifs à la santé et/ou à la sécurité des employés sur le lieu de travail,
- e. le respect de la législation concernant la rémunération des employés et le temps de travail,
- f. le harcèlement,
- g. le respect de toutes les réglementations nationales et internationales applicables relatives à la protection de l'environnement,
- h. l'interdiction de toute discrimination dans tous les aspects de l'emploi.

18. Présentation des comptes consolidés

2017 a été marqué par une belle progression de chiffre d'affaires, et par la poursuite d'une forte dynamique de croissance, notamment en Russie.

En plus de nos performances commerciales, 2017 marque également une inflexion positive de nos résultats d'exploitation.

Les comptes consolidés au 31.12.2017 du GROUPE ADEO font apparaître un chiffre d'affaires de 18.931.994 K€ contre 16.595.450 K€ l'exercice précédent.

Compte tenu des événements marquants et de l'activité des filiales exposés ci-après, le résultat net part du groupe fait apparaître un bénéfice de 716.460K€ contre un bénéfice de 699.625K€ l'exercice précédent.

Les risques de contrepartie ainsi que les risques de liquidité sont exposés dans les notes des annexes.

19. Faits marquants de l'exercice

19.a. Evolutions du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe établis au 31 décembre 2017 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée en annexe aux comptes consolidés.

Entrées de périmètre :

Sociétés créées au cours de l'exercice :

- SAM BE SAS, constituée le 07/07/2017 et détenue par la société Immobilière Leroy Merlin France à hauteur de 50,01%
- ZODIO DECO ESPANA, constituée en date du 13/12/2017 et détenue à 100% par la société LEROY MERLIN SA
- MEGAHOUSES EMPREEDIMIENTO IMOBILIARIO, constituée en date du 19/09/2017 et détenue à 99% par la société LEROY MERLIN COMPANHIA BRASILEIRA DE BRICOLAGEM

Sociétés acquises au cours de l'exercice :

- MIMETRICA DISENA A TU MEDIDA, acquise à hauteur de 53% par la société LEROY MERLIN ESPANA en date du 21/07/2017
- VSP SpA acquise à hauteur de 100% par la société LEROY MERLIN (Italie) en date du 20/07/2017
- AVTOREZERV acquise à hauteur de 100% par la société LEROY MERLIN VOSTOK en date du 18/12/2017

Sorties de périmètre

Sociétés cédées au cours de l'exercice

- SIMPLY GREEN détenue par la société BRIMOGAL Immobilière AKI Portugal et cédée en date du 18/04/2017

Sociétés liquidées au cours de l'exercice :

- DELBOIS HOME DECORATION en août 2017
- LEROU en date du 19/01/2017
- FIAL en date du 25/05/2017
- STAR INVEST en date du 27/05/2017
- LA SERTA en date du 28/11/2017
- SOTIS en date du 07/12/17

Sociétés fusionnées au cours de l'exercice :

- KBANE RHÔNE ALPES dissoute par voie de transmission universelle du patrimoine à la société KBANE avec effet au 29/09/2017
- PORTA DELLA CITTA absorbée par la société BRICOMAN (Italie) en date du 11/12/2017
- BRICO FINANCES dissoute par voie de transmission universelle du patrimoine à la société BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE avec effet au 27/10/2017

Autres évolutions du portefeuille d'activités

Il n'y a pas eu d'autre évolution de périmètre ayant un impact significatif sur les états financiers de l'exercice.

19.b. Autres faits marquants

Les autres faits marquants concernent :

- Le rachat des titres de la société KITCHEN ACADEMY détenus par les minoritaires en date du 23/01/2017
- La SARL QUOTATIS TECHNIQUE INTERNATIONAL a été dissoute par voie de transmission universelle du patrimoine à la société QUOTATIS GROUPE avec effet au 03/01/2018
- La cession de la société ELBEE (enseigne delamaison) en date du 11 janvier 2018.

20. Evénements post-clôture

Cf rapport de gestion des filiales.

En février 2018, ont été acquis auprès du Groupe finlandais Kesko 12 magasins en Russie sous enseigne Krauta pour un montant de 170 M€.

Aucun autre événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact significatif sur les comptes clos au 31 décembre 2017 n'est intervenu.

21. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

(art. L232-1 et R225-102 du code de commerce)

Pour 2018, Adeo réaffirme son ambition de conquête de nouvelles parts de marchés.

Nous devons donc poursuivre une dynamique d'expansion importante, tout en transformant nos entreprises pour nous adapter à l'évolution de notre environnement.

22. Retraitement de l'information comparative

Néant.

23. Activités en matière de recherche et développement

Cf rapport de gestion des filiales.

24. Liste des sociétés consolidées

La liste des sociétés consolidées est présentée en Note 35 de l'annexe aux états financiers consolidés.

25. Activités des sociétés du groupe

Les chiffres présentés ci-après ont trait aux Business Units et non aux entités juridiques.

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT POUR LE PARTICULIER

LEROY MERLIN FRANCE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 129

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 22.850

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 323.748

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 5.726.841

L'année 2017 marque la dernière étape de la définition de notre nouvelle Vision d'Entreprise, avec la redéfinition de la mission de l'Entreprise : « Construisons avec tous les nouvelles façons d'habiter pour mieux vivre demain ». Ainsi, l'Entreprise est l'acteur évident de la chaîne Habitat.

Tous les Magasins et Services internes ont organisé leurs journées d'appropriation de la démarche Vision et travaillent actuellement sur les chantiers concrets qu'ils ont décidé de mettre en place.

La réécriture de la nouvelle Vision d'Entreprise a inspiré le changement de notre signature de marque : « Et vos projets vont plus loin » ainsi que le lancement de la nouvelle campagne de publicité.

Leroy Merlin a été classé 4^{ème} du classement « *Great Place to Work* » dans la catégorie des entreprises de plus de 5 000 salariés, et 2^{ème} du classement « *Glassdoor* ».

En 2017, nous avons ouvert les Magasins de Paris 19 et Brest.

Nous avons ré-ouvert les Magasins de Gennevilliers et Dreux après leurs agrandissements.

Nous avons également transféré les Magasins de Grenoble ainsi que La Vigie et Laval.

Enfin, nos investissements en Logistique comprennent notamment l'acquisition d'un terrain afin d'y construire notre futur entrepôt en Ile-de-France.

Leroy Merlin a coédité le Livre Simplissime, l'occasion d'affirmer sous une nouvelle forme notre leadership dans le domaine de la déco et du DIY.

Les 4èmes Assises de l'Habitat Leroy Merlin se sont déroulées les 20 et 21 juin 2017 à Paris. Lors de cette rencontre, Leroy Merlin a signé un double partenariat avec l'ADEME et l'ANAH, deux agences de l'Etat centrées sur l'amélioration de l'Habitat.

Depuis le 30 août 2017, Leroy Merlin est la première enseigne de GSB (Grandes Surfaces de Bricolage) à proposer des Ventes Privées. Le principe est de proposer aux Habitants des offres limitées en quantités et dans le temps sur des produits de grandes marques de bricolage avec un prix de vente de -30% à -70%, via le site www.leroymerlin.fr.

Le 20 décembre 2017 a marqué le déploiement de la Livraison Entrepôt Domicile (LED) sur l'intégralité de notre Parc Magasins. Cet événement constitue une étape de plus vers notre « promesse de respect de la délivrance de 100% de l'offre sur tous les canaux ».

LEROY MERLIN ESPAGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 64

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 10.291

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 100.282

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.803.605

Bonne année pour Leroy Merlin Espagne qui, grâce à une stratégie d'hyper-disponibilité et de pertinence de gamme, continue à progresser à surface équivalente. La BU progresse en nombre de clients et panier et continue de développer à bon rythme son plan omnicanal. L'organisation par cellules de travail & géométrie variable permet de créer l'écosystème nécessaire à une entreprise de plus en plus agile, customer centric et data driven.

Malgré les tensions politiques en Catalogne, le contexte et les perspectives du pays sont positifs, bien que les données macro-économiques soient encore très loin des niveaux d'avant crise (chômage, consommation, optimisme des consommateurs...).

LEROY MERLIN PORTUGAL

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 12

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 2.716

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 26.396

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 350.715

Le Portugal confirme en 2017 son accélération sur le plan économique avec une croissance du PIB de +2,7% (1,4% en 2016), son plus fort taux de croissance depuis 2000.

Le contexte de reprise fort est appuyé par des actions en faveur du pouvoir d'achat des ménages (troisième année consécutive d'augmentation du salaire minimum qui passera en 2018 de 558€ à 580€).

Le secteur du tourisme reste florissant et les investissements immobiliers (construction et anciens) toujours en progression.

Le point de vigilance reste la fragilité du système bancaire et la gestion de la dette publique.

La concurrence s'est montrée peu active en 2017. En effet, les ouvertures concurrentes ont été quasi inexistantes. Une ouverture est à noter sur Lisbonne sur la zone de chalandise de notre magasin d'Amadora mais qui s'avère sans conséquence sur les performances du magasin.

Néanmoins, sur le plan digital, Amazon vient d'annoncer son implantation en 2018 sur la ville de Porto. Jusqu'à présent, Amazon livrait le Portugal depuis les sites espagnols et britanniques.

Le 12^e magasin Leroy Merlin a ouvert le 16 décembre 2017 dans le sud du pays. Les performances des premiers mois sont en ligne avec les prévisions.

Les travaux des magasins d'Aveiro et Leiria ont commencé avec des ouvertures prévues respectivement en juin et Novembre 2018.

L'activité 2017 a suivi les tendances du marché portugais qui bénéficie d'une augmentation de la fréquentation des centres commerciaux.

Le travail sur les familles stratégiques et sur le marché des projets se poursuit et porte la croissance de l'enseigne. L'ouverture d'un showroom Cuisine/Sanitaire/Jardin sur Lisbonne s'inscrit dans cette optique.

En parallèle, Leroy Merlin continue son travail sur les mondes extérieurs au travers des espaces XXL.

Enfin, l'année 2017 aura été marquée par l'ouverture de l'Atelier do Lar qui permet à nos clients de travailler leurs projets sur des machines professionnelles en s'inspirant du mouvement Maker.

LEROY MERLIN ITALIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 48

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 6.921

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 66.738

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.370.733

Leroy Merlin Italie est présente sur le territoire italien avec 48 magasins et 6.921 collaborateurs d'un âge moyen de 37 ans, au service de plus de 2 millions de clients. Notre voyage vers le CAP 2025, notre boussole, se poursuit dans un contexte très dynamique et en constante évolution : nous avons clôturé une année pleine de changements, de réussites et de réalisations.

En 2017, Leroy Merlin Italie a maintenu ses promesses budgétaires de clôture, en remboursant le financement comme prévu et en améliorant sa situation financière nette, malgré le contexte national et économique stable. La part de marché a augmenté par rapport à l'année dernière. La « Carte Idea Più » a atteint 2,2 millions de Clients (X 2 par rapport à l'année dernière). Le nouveau format showroom « monde projet », lancé l'année dernière au magasin de Corsico, s'est révélé gagnant et un excellent stimulant pour les défis futurs, avec une année record en termes de Chiffre d'Affaires.

Nous avons inséré et diversifié les formes de paiement : nous étions dans les premiers en Italie à utiliser Apple Pay, et plus de 41% des recettes web ont été réalisées via PAYPAL.

Nous sommes de plus en plus respectueux de l'environnement : nos actions ont permis d'épargner 1 million d'Euros sur le coût énergétique. En termes de responsabilité sociale, Leroy Merlin Italie continue son engagement pour améliorer et prendre soin des territoires, des foyers et de la vie des communautés. Pour atteindre cet objectif, de nouvelles formes de partenariat avec des organismes sans but lucratif ont été testées dans une logique qui privilégie la collaboration plutôt que le simple don. Ces objectifs ont été atteints grâce à la réalisation de 40 projets de « Bricolage du Cœur », qui ont impliqué tous les collaborateurs de l'entreprise.

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 41

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 9.853

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 31.741

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.285.745

L'année 2017, un revirement très positif de la performance de l'entreprise marqué par :

Des succès :

- Ouverture de Taubaté, situé dans l'état de São Paulo.
- Finalisation des travaux du magasin de São Jose dos Campos (remodeling et augmentation de surface de vente de 2500 m²)
- Succès de la première phase du transfert de Tietê, notre magasin le plus important
- Après avoir implémenté les changements de systèmes SAP pour toutes les opérations logistiques et comptables du back office, nous sommes entrés dans la phase finale du projet, en initiant avec succès le roll out de notre nouvel ERP en magasin. En 2017, 2 magasins ont été transformés (dont Tietê le jour de son transfert). Cette étape représentait le défi le plus conséquent de notre programme de transformation informatique (back office, vente assistée, système d'encaissement, gestion des commandes omnicanal), et nous permet à présent d'avancer sur la transformation omnicanale de notre entreprise.
- Nous avons également implanté le Click&Retire sur 100% de nos magasins, contribuant ainsi à une croissance de notre canal Internet.
- Constante évolution du poids de la MDH (Marque des Habitants) dans notre commerce.
- Le marché des matériaux de construction, en croissance, reprend ce qu'il avait perdu en 2016.
- Nos actions pour booster notre chiffre payant : 31 de nos 36 familles Focus sont en progression. Les Top4000, articles animés et gérés de manière centralisée (topage, processus d'achat), ont également progressé, participant fortement au dynamisme de nos ventes.
- La rotation de nos stocks en magasin, problème récurrent, s'est sensiblement améliorée en cours d'année.
- Malgré des niveaux encore élevés, nous améliorons de manière continue nos ruptures en magasin, et 2017 fût notre meilleure année sur cet indicateur.

et quelques difficultés :

- Un environnement économique encore très instable, mais en recomposition : PIB en légère progression de 1% et chômage très élevé, mais une inflation et un taux directeur à des niveaux historiquement bas. Grande instabilité de la fiscalité et du contexte politique.
- Nos magasins situés dans la ville de Rio ont souffert également d'un contexte très compliqué (ville en faillite, violences en forte hausse, interventions et présence de militaires).
- En forte amélioration sur le deuxième semestre, nos rotations ont continué de se dégrader sur la première partie de l'année. Cela reste un enjeu pour Leroy Merlin Brésil et la reconstruction de son modèle économique.
- L'amélioration de la productivité sera notre priorité pour 2018.

Leroy Merlin Brésil renoue avec la progression. La décomposition de notre chiffre démontre que le contexte économique ne nous empêche pas de gagner en attractivité.

Nous réalisons donc une belle année en terme de performance économique.

LEROY MERLIN POLOGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 59

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 10.098

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 60.749

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.113.296

En 2017, l'économie polonaise a progressé de 4,6%, le plus haut niveau depuis 2011. La consommation a été le moteur principal de la croissance. L'augmentation des prix des biens et des services de consommation en 2017 par rapport à l'année précédente a atteint 2%. Le taux de chômage en Pologne a encore baissé atteignant 4,8% de la population active selon la méthodologie EUROSTAT. La bonne situation économique en Pologne s'est également traduite par le renforcement de la monnaie polonaise (+16% PLN/USD et 5% PLN/EUR au cours de l'année écoulée).

Le marché du logement en Pologne est fort : enregistrement d'une augmentation du nombre d'appartements livrés de 9,1%, d'une augmentation des permis de construire délivrés de 18,3% et d'une augmentation du nombre d'appartements en construction de 18,4% en 2017 vs 2016.

Leroy Merlin Pologne a ouvert 5 magasins (Bełchatów, Piła, Wrocław Krakowska, Wrocław Mirków et Wołomin) et compte désormais 59 magasins. Le nombre d'ouvertures a été le plus important sur le marché DIY en Pologne.

En 2017, nous avons développé avec un succès deux marchés stratégiques : les cuisines et les matériaux de construction.

Nous avons participé aux projets internationaux Top1000 et aux nouveaux projets MDH (Marques des Habitants). Grâce à cela, nous avons réussi à atteindre la plus forte croissance de MDH (en CA) parmi toutes les BUs du groupe.

En 2017, Leroy Merlin Pologne a également augmenté sa part de marché DIY en Pologne.

En 2017, dans le cadre de notre stratégie transformation omnicanale, nous avons lancé une plateforme Mobility dédiée à la fois au service commercial et à l'établissement de relations clients et relations entre les employés de notre BU.

LEROY MERLIN RUSSIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 75

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 21.832

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 93.145

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 3.440.167

En 2017, Leroy Merlin Russie a ouvert 16 magasins pour atteindre un parc de 75 magasins.

La construction de la progression du CA Leroy Merlin Russie a été disparate tout au long de l'année : jusqu'au mois de septembre peu de progression suite à une baisse de marché ; renouement avec la croissance sur la fin d'année, tout en progressant également en nombre de clients et en nombre d'articles par client.

Selon l'enquête trimestrielle de Rosstat, l'indice de confiance des entrepreneurs dans la construction reste un des plus bas de ces dernières années. Cet indicateur est resté stable toute l'année 2017, signe d'une certaine stagnation dans le secteur de la construction en Russie. Les principaux facteurs qui ont affecté négativement l'activité industrielle des entreprises russes en 2017 étaient une demande insuffisante sur le marché intérieur, la hausse des prix de l'énergie et l'environnement économique incertain.

Les revenus réels de la population en 2017 ont diminué de 0,8%, tandis que l'indice des prix des matériaux de construction a progressé de 3,7%. Obligés à faire face aux conditions économiques défavorables, la population a commencé à épargner plus et investit nettement moins dans l'habitat. Pour 40% de la population, l'économie est devenue désormais un mode de vie.

LEROY MERLIN GRECE ET CHYPRE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 6

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 994

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -10.019

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 133.948

Leroy Merlin Grèce et Chypre a connu deux phases bien distinctes en 2017. Le premier semestre s'est inscrit dans un contexte économique et politique difficile, dans l'attente d'un accord sur le remboursement de la dette grecque. Cet accord a été conclu fin juin 2017, écartant ainsi le spectre d'une nouvelle crise.

Malgré ce contexte difficile, le chiffre d'affaires à surface égale a continué à progresser. La croissance s'est faite à part égale entre les clients et le panier moyen. Cela nous a permis de faire mieux que le marché, la plupart des entreprises du retail ayant affiché une croissance nulle voire négative sur l'exercice.

Outre la poursuite de la conquête de parts de marché, l'année 2017 a été marquée par :

- la préparation de l'ouverture du magasin de Vassilis Sofias qui préfigure un nouveau modèle de magasin en centre-ville ;
- la mise en place d'un plan de sécurisation de notre business model visant la rentabilité en 2020 ;
- ainsi que les débuts d'une évolution de notre modèle vers le concept d'entreprise plateforme.

Concernant l'évolution de notre business model, nous avons initié des partenariats avec des acteurs locaux pour élargir notre offre, notamment sur les services de pose avec lesquels les premiers résultats sont prometteurs.

Enfin, nous préparons actuellement notre e-commerce que nous lancerons au premier trimestre 2019.

LEROY MERLIN CHINE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 2

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 248

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -6.520

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 13.105

En 2017, sur un marché chinois qui se régle, qui voit la part de marché de la rénovation par rapport au neuf s'accroître fortement et qui a vu la naissance de nouveaux acteurs très puissants (Vanlian, Ohome...), Leroy Merlin Chine a finalisé la définition de son nouveau concept et a entamé sa transformation d'un modèle de distributeur DIY vers un modèle qui repose sur l'inspiration, les services et l'offre de solutions.

Nous avons renforcé notre société de design intérieur (création de 4 styles et de forfaits) ainsi que notre service interne de gestion des travaux (gestion et formation des artisans partenaires). Nous avons ouverts 4 Decorating Satellites d'environ 200m² dans des centres commerciaux. Nous avons revu nos

gammes pour qu'elles soient plus attractives et exclusives (MDD et imports). Nous avons réinventé notre système de fidélisation et fortement renforcé notre présence sur les réseaux sociaux (Wechat). Enfin, nous avons revisité les missions et la formation de nos équipes.

LEROY MERLIN UKRAINE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 4

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 637

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -4.843

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 40.884

En 2017, Leroy Merlin Ukraine a accéléré sur le métier EDLP (Every Day Low Price) et renforce son positionnement à Kiev en termes de parts de marché.

L'entreprise profite d'une stabilité politique, d'une situation économique en légère croissance avec un GDP à +2% et une amélioration du pouvoir d'achat des ukrainiens avec une hausse du salaire réel de 20% malgré une inflation à 13,7% (2016 12,4%) et la dévaluation de la monnaie de 6%.

LEROY MERLIN ROUMANIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 16

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 1.914

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -4.956

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 283.004

Au cours de l'année 2017, notre BU a continué à grandir : nous avons ouvert un nouveau magasin à Oradea, département de Bihor, sur les bases d'un ancien site Baumax. Oradea est une ville située à l'ouest de la Roumanie, à côté de la frontière avec la Hongrie, en plein développement culturel et commercial, où se trouvent aussi nos principaux concurrents.

En termes de stratégie commerciale et de marketing, nous avons décidé de réviser notre approche afin de répondre aux besoins de qualité du consommateur roumain. A cet effet, nous avons révisé 15% de la gamme de produits actuelle afin de l'améliorer et de la développer selon les tendances réelles et actuelles du marché.

Le marché roumain du bricolage est marqué, vers la fin de l'année, par l'acquisition par un concurrent d'un réseau d'environ 20 magasins de bricolage appartenant à une entreprise turque, magasins qui seront, dans le futur, remodelés et, très probablement, réouverts sous une nouvelle enseigne.

LEROY MERLIN AFRIQUE DU SUD

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 0

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 75

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -4.181

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 82

L'année 2017 a vu Adeo South Africa (PTY) Ltd poursuivre son implantation dans le pays, en renforçant ses équipes structurelles locales, afin de préparer l'ouverture du 1^{er} magasin.

La volonté de créer une société plateforme et omnicanal native s'est traduite par le lancement de notre site internet marchand avant même la présence de magasins physiques, par l'utilisation de la market place locale Takealot pour tester l'appétence de nos clients à certains produits ainsi que par la participation à un projet coopératif (BuildersBox) à Soweto.

La phase de découverte et d'analyse du marché via visites habitants, rencontres fournisseurs, tables rondes clients... nous a permis de formaliser notre concept pour servir les Habitants Sud-Africains. Tout se met en place progressivement pour l'ouverture du 1^{er} site sous l'enseigne Leroy Merlin sur le continent africain en 2018.

WELDOM

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 22 (Weldom « intégrés »)

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 998 (dont 407 Weldom Services et 591 Weldom « Intégrés »)

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 12.377 (dont 9.453 Weldom Services et 2.924 Weldom « Intégrés »)

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 363.739 (dont 256.213 Weldom Services et 107.526 Weldom « Intégrés »)

En termes de développement, le nombre de points de vente sous enseigne Weldom est resté stable.

La part de marché de l'enseigne Weldom a progressé en 2017. La progression de chiffre d'affaires que l'enseigne Weldom a connu en 2017 est notamment justifiée par la croissance du nombre de clients ayant réalisé un achat au sein de Weldom.

De son côté, le site internet weldom.fr a reçu 5,6 millions de visites.

En 2017, l'activité grossiste s'est fortement développée avec l'adhésion de 27 nouveaux points de vente au réseau Club Partenaire pour un total de magasins de 129.

En parallèle, la capacité logistique de Weldom a augmenté à hauteur de 46.000m² en raison de la construction d'une nouvelle plateforme logistique ouverte fin septembre 2017.

Enfin, Weldom a lancé la démarche CAP 2025 avec l'ensemble des collaborateurs de l'enseigne tant au sein des magasins franchisés et intégrés, qu'au sein des entrepôts logistiques et services centraux. 1.200 personnes ont ainsi participé aux journées de partage qui ont permis de récolter près de 800 défis afin de bâtir le CAP 2025 Weldom pour les prochaines années.

AKI ESPAGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 52

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 1.717

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 4.803

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 257.408

En 2017, AKI Espagne est en ligne avec ses objectifs de résultats et a progressé beaucoup plus vite que le marché, grâce à l'implication de tous ses collaborateurs.

La BU a poursuivi son plan d'expansion avec l'ouverture de 6 nouveaux magasins en plus d'un remodeling complet de son magasin historique de Baricentro. Ces ouvertures ont été réalisées avec des équipes mieux préparées, dans une ambiance de simplicité, de professionnalisme et de proximité dans la relation avec nos clients.

AKI PORTUGAL

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 37

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 1.350

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 10.250

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 188.369

L'année 2017 est marquée pour AKI PORTUGAL par plusieurs victoires, notamment :

- Une progression constante depuis près de 33 mois ;
- 3 magasins ont ouvert en 2017, ce qui porte le nombre de magasins à 37.

Au niveau de la performance par rayon : la progression la plus importante est celle du rayon climatisation, mais le rayon ayant la contribution en valeur la plus forte, est l'outillage surtout grâce au sous-rayon électroportatif. A noter également, la progression des sous-rayons mobilier de jardin, terrasse et sol extérieur et Noël.

En septembre 2017, AKI Portugal a fait évoluer son programme de fidélité clients.

BRICOCENTER (ITALIE)

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 53

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 1.440

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -797

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 256.810

Bricocenter répond aux besoins d'entretien, de réparation et d'embellissement de la maison pour les clients particuliers à proximité de leurs lieux de vie.

Bricocenter propose en effet des magasins de quartier dans les grands centres urbains, des magasins dans des villes de taille moyenne (40.000 habitants) et des magasins en franchise dans les petites villes (moins de 20.000 habitants).

Elle fidélise ses clients grâce à une relation individuelle. Ses conseillers, libérés des tâches administratives et de manutention pendant les heures d'ouverture, construisent un lien perdurant au-delà du moment de l'achat en donnant leur numéro de smartphone (30% des clients servis).

La mobilité rend aussi les gestes métier des collaborateurs rapides et fluides.

L'achat est simple et facile grâce à une offre proposée en fonction du besoin client et des magasins de taille modeste, avec des allées courtes et des alvéoles qui favorisent la visibilité des gammes.

Les produits les plus recherchés par le client pour les besoins récurrents sont proposés sur le côté chaud de son parcours et à hauteur des yeux pour un achat rapide. Le magasin s'intègre dans les communautés où il est implanté et participe de façon active aux initiatives autour de la maison et des lieux des collectivités.

Le parc en 2017 est resté stable : 53 magasins intégrés, 12 franchisés, 4 nouveaux magasins (Massa, Roma trionfale, Alcamo e Forlì) et 4 fermetures (Taranto, Garbagnate, Vimodrone et Asti).

L'AMELIORATION DE L'HABITAT PAR LE PROFESSIONNEL

BRICOMAN FRANCE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 35

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 2.053

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 8.236

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 531.862

L'année 2017 aura été ponctuée d'un certain nombre d'actions déterminantes sur le chemin de la transformation de l'entreprise, transformation entamée depuis 3 ans et qui sert notre raison d'être : «être l'allié des professionnels qui construisent, rénovent et entretiennent». Tout d'abord, nos gammes se sont étoffées avec de nouvelles références professionnelles et de nouvelles marques du bâtiment. De plus, nous accélérons notre conquête des clients Pros, comme en témoigne notre 1^{ère} participation au salon international de la construction (BATIMAT) qui aura été de l'aveu de tous (équipes, fournisseurs, exposants, organisateurs, collègues...) un succès. Pour accélérer notre transformation, nous avons restructuré certains magasins-dépôts et centralisé la fonction administrative. Enfin, nos dépôts nouvelle génération (ouverts depuis 2015) montrent des chiffres encourageants et servent de guide et de témoin de confiance à toute l'entreprise...

Le parc est passé de 39 à 35 magasins.

BRICOMART (ESPAGNE)

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 20

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 2.373

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 33.871

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 592.704

2017 a été une année couronnée de succès.

Nous avons ouvert deux nouveaux dépôts avec une première implantation aux Canaries et notre seconde implantation en Catalogne, deux régions qui représentent un grand potentiel de développement pour Bricomart.

Au niveau client, nous avons renforcé notre relation de proximité avec le professionnel, notre client cible, ouvrant de nouveaux services qui lui apportent un vrai plus comme les formations produits ou le paiement sur chantier.

Les équipes se sont agrandies et la moitié des nouveaux managers sont issus de la promotion interne. Le lancement de la participation et de l'actionnariat a été reçu avec un grand enthousiasme et nous sommes fiers que la quasi-totalité des collaborateurs ayant droit aient choisi d'être actionnaires.

Notre volonté d'être le référent sur le monde de la construction et de la rénovation s'est traduit par une évolution de nos gammes techniques et un approfondissement de nos gammes de produits d'investissement où nous enregistrons des résultats très positifs.

L'entreprise a également fait un grand pas vers l'omnicanal en rénovant sa page Web et en publiant l'intégralité de la gamme, des prix et des stocks disponibles.

BRICOMAN ITALIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 18

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 2.933

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 20.389

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 783.688

En 2017 nous avons réalisé une bonne progression de CA et nous confirmons la tendance positive de 2016 en gagnant d'importantes parts de marché qui nous confirment être sur la bonne voie par rapport au plan.

Le magasin de Modena (magasin en propriété) a été ouvert en date du 6 décembre.

Nous continuons notre travail sur le positionnement prix pour bien répondre à notre stratégie d'être le moins cher du marché.

Le développement immobilier de Bricoman progresse à des rythmes très intenses. Nous avons prévu des agrandissements sur les magasins existants qui nous permettront de gagner en CA par rapport au potentiel des sites.

Pour 2018, sont prévues 3 nouvelles ouvertures.

BRICOMAN POLOGNE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 9

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 764

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -881

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 90.368

Le chiffre réalisé avec les clients Pro (VIP) a progressé et constitue ainsi le principal levier de progression de chiffre sur l'année.

Bricoman Pologne continue à promouvoir son programme de fidélité « VIP » destiné aux professionnels, définis comme « les Artisans, les Institutions, et les Entrepreneurs », et la communication ciblée pros. L'année se termine avec plus de 35.000 pros encartés. Un nouvel outil informatique permet d'analyser avec finesse les achats réalisés par les pros.

L'ouverture du 9ème magasin sur un bon site à Gdańsk a marqué une nouvelle étape de l'approfondissement du segment des professionnels, avec de nouvelles gammes du marché traditionnel (absentes des Grandes Surfaces de Bricolage) et un approfondissement de l'offre sur des familles différentielles (comme la plomberie, l'EPI, etc...).

DOMPRO

En chiffres :

Nombre de magasins intégrés à fin 2017 : 1

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 62

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -429

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 19.711

DomPro est une centrale d'achats et de services spécialisée dans le négoce à destination des professionnels en quincaillerie, outillage, fournitures et équipement pour le bâtiment et l'industrie (CA vente des adhérents 500 M€, achats référencés DomPro 100 M€). Elle fédère un réseau de 170 points de vente indépendants en France, qui adhèrent à la centrale pour bénéficier de son référencement et

de ses négociations, et de ses services (logistique, mandat au paiement pour compte de tiers, marketing, SI,...).

En plus d'un développement actif du nombre de magasins, la croissance du chiffre d'affaires à réseau constant est 3 à 4 fois supérieure à celle du marché. Cela s'explique principalement par le dynamisme des adhérents, notamment sur le web, et par une amélioration de leur fidélité à l'offre de Dompro. En 2017, la société a changé son ERP avec succès pour améliorer la productivité de ses équipes et la qualité de l'information produits pour ses clients adhérents. La société a lancé sa première marque propre Lokendo pour renforcer le pôle quincaillerie de bâtiment. Nous avons aussi finalisé une réflexion de plusieurs mois avec un comité d'adhérents sur la manière dont nous voulons répondre ensemble aux évolutions du marché. Cela s'est concrétisé par un nouveau contrat de partenariat entre Dompro et ses adhérents.

QUOTATIS

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 112

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -1.900

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 11.793

L'activité globale de Quotatis est en retrait sur l'année 2017, avec des performances cependant différentes selon les marchés. Les difficultés sont principalement dues à la France, où les changements d'organisation et le renforcement des équipes n'ont apporté d'améliorations qu'en fin d'année. Sur le plan opérationnel, des investissements supplémentaires sur les équipes IT et produits ont été consentis, ce, afin d'accélérer sur les développements de la « nouvelle expérience client ».

La transformation de l'entreprise se poursuit, le projet Re-inventing Quotatis 2018 est en marche. Ce projet vient en cohérence avec les objectifs du Groupe relatifs au développement de la vente massive de produits posés. Il permettra un renforcement des liens et des synergies avec les principales BU commerciales, et ainsi qu'une consolidation de la contribution de Quotatis au développement d'Adéo.

KBANE

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 335

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -2.298

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 27.217

L'année 2017 a été à deux vitesses du point de vue économique pour Kbane.

Le commerce s'est très bien passé, tant en progression de volumes qu'en progression de taux de marge. En revanche la transformation en résultat économique a été très difficile sur les 4 premiers mois, retard qui n'a pu être rattrapé malgré la bonne reprise des 8 mois suivants, pour lesquels on constate une progression par rapport à l'historique 2016.

2017 est aussi une année de forte structuration pour Kbane :

- démarrage du projet de changement d'ERP ;
- changement de convention collective ;
- modification des accords du temps de travail.

Enfin, 2017 a été une année riche stratégiquement puisque nous avons lancé le projet Vamos relatif à la séparation des activités b to b et b to c.

L'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE LA VIE A LA MAISON

OBJETS & CIE (ZODIO)

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 20

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 959

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : 183

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 115.910

En 2017, 4 nouveaux points de vente ont été ouverts. Les premiers mois des magasins de La Garde et de Cabries sont particulièrement encourageants.

L'activité globale à périmètre constant ne progresse pas en 2017.

En 2018, deux nouveaux magasins devraient ouvrir à Saran et à Puilboreau, la mise en ligne de l'offre de produits sera lancée et le travail de structuration de la logistique poursuivi.

ZODIO ITALIE

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 3

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 142

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -2.688

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 12.810

L'exercice 2017 a permis à Zodio Italie de développer sa position sur le marché italien.

Zodio opère en Italie sur le marché de la cuisine, de la table et du "recevoir" et de la décoration de la maison, ce qui en fait un exemple de retailer innovant sur le marché italien.

La Société conclut l'année avec 3 magasins. Le dernier a ouvert ses portes en Juin 2017. Les 3 magasins sont situés en Lombardie, la plus grande région d'Italie.

L'activité de l'exercice 2017 a vu l'équipe se concentrer sur le développement des gammes de produits en accélérant sur l'intégration d'une gamme toujours plus européenne. Un effort important a également été fait dans le recrutement de nouveaux collaborateurs pour construire l'équipe du dernier magasin ouvert en 2017.

L'axe stratégique majeur a vu l'équipe se concentrer sur la conquête des nouveaux clients et sur les actions de fidélisations des clients existants.

ZODIO BRESIL

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 1

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 83

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -3.516

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 1.005

Au cours de l'année de 2017, nous avons concrétisé le lancement de la BU avec l'ouverture de notre premier magasin Zodio Tietê le 5 décembre sur le toit du magasin Leroy Merlin Tietê.

La construction des gammes a été faite après avoir rendu visite à près de 500 habitants. Les gammes ont été structurées en croisant les regards sur les 4 profils que nous avons définis comme nos cibles habitants prioritaires et la méthode usage.

Nous avons construit le back office (comptabilité, fiscal, finances, paie) ainsi que notre système d'information en travaillant avec des partenaires brésiliens (ERP : Totus) en cloud et mode SAAS ; tout notre système est en API.

Nous avons lancé l'App Zodio qui, à fin décembre, avait déjà été téléchargée par 10.000 personnes. Par ailleurs, en décembre 6.000 clients étaient détenteurs de cartes de fidélité.

DECOCLICO : _____

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 15

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : - 552 K€

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 3 510 K€

L'activité 2017 aura été marquée et perturbée pour Decoclico par une année d'importants changements structurants :

- Sortie de la plateforme IT de delamaison pour une Migration sur une nouvelle plateforme IT front et Back office Octave ;
- Sortie de la plateforme Logistique delamaison pour une Migration sur le nouveau Hub Mécanisé mis en exploitation par Weldom ;
- Internalisation de certaines fonctions nouvelles (service client, Administration des Achats, Marketing).

SAS 111 (LIGHTONLINE) _____

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 17

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -863

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 4.573

En 2017, Lightonline poursuit sa croissance, portée principalement par la France et le site web, et la Pologne qui continue sa progression. A noter le démarrage prometteur du canal professionnel (électricien, restaurants, décorateurs). La société Lightonline est évaluée 5* par ses clients sur internet pour la qualité de ses services (service client et logistique).

Le catalogue produits s'est étoffé avec de nouvelles marques premium iconiques et une rationalisation de la sélection des entrées de gammes et des stocks.

Les grands enjeux de Lightonline sont de franchir un nouveau palier de croissance en conservant sa qualité de service premium, en développant de nouveaux moyens de transport et en proposant un parcours clients web fluide et efficace pour ses cibles B to C et ses cibles professionnelles.

TIKAMOON : _____

En chiffres :

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 49

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -52

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 12.199

Une année d'accélération commerciale forte :

- Refonte de l'image et accélération de la conquête marketing ;
- Nouveaux produits tendance et accélération du cycle de mise sur le marché ;
- Amélioration de la disponibilité produits ;

- Volontarisme du développement international dans quatre pays.

Les synergies Adeo s'accroissent :

- Présence des produits Salle de Bain sur le site internet Leroy Merlin France ;
- Présence des produits Tikamoon dans les magasins Zodio ;
- Préparation du partenariat Leroy Merlin Italie.

ALICE DELICE : _____

En chiffres :

Nombre de magasins à fin 2017 : 28

Nombre de collaborateurs à fin 2017 : 212

Résultat net I.F.R.S. part du groupe BU en K€ : -13.534

Produit des Activités Ordinaires (I.F.R.S.) BU en K€ : 19.999

L'année 2017 est marquée par d'importants changements qui ont impacté négativement l'activité de manière significative. Les faits marquants sont :

- La mise en faillite de la franchise Belge Alice Délice le 12 juin 2017,
- La rationalisation du parc immobilier et des loyers :
 - Fermetures de deux magasins en Janvier 2018 – Levallois Perret et Marseille Bourse
 - Renégociation et baisse des loyers effectuées pour Strasbourg, Reims, Amiens
- 5 ouvertures de magasins :
 - 5 magasins, signés au moment du rachat d'Alice Délice, ont ouvert en 2017 : La Défense (01/2017), Val d'Europe et Nice Cap 3000 (04/2017), Carré Sénart (10/2017) et Metz Muse (11/2017)
 - Ces ouvertures sont en deçà des espérances de Chiffres d'Affaires.

26. MODALITE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE (art. L225-37-4 4° code de commerce)

Le mode d'exercice de la Direction Générale n'a pas été modifié au cours de l'exercice 2017.
La fonction de Directeur Général est assurée par Monsieur Philippe ZIMMERMANN en remplacement de Monsieur Damien DELEPLANQUE depuis le 1^{er} juillet 2017.

27. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce.

28. CONVENTIONS SIGNIFICATIVES CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT DE LA SOCIETE OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 10% DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE

(art. L225-37-4 2° du code de commerce)

Nous vous informons qu'aucune convention visée à l'article L225-37-4 dernier alinéa n'a été conclue durant l'exercice.

29. TABEAU DES DELEGATIONS (art. L225-37-4 3° du code de commerce)

Il n'y a pas à la date de clôture, de délégation en cours donnée par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration pour procéder à des augmentations de capital.

30. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Les mandats d'administrateur de :

- Monsieur Pierre-Alain VIELVOYE,
- Monsieur Jérôme MULLIEZ,
- Monsieur Nicolas ROUCOU,
- Monsieur Nicolas RIOM,

arrivent à échéance, à l'issue de la présente assemblée.

L'assemblée générale sera amenée à se prononcer sur le renouvellement de ces mandats et/ou sur la nomination de nouveaux administrateurs.

31. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat n'arrive à échéance à l'issue de la prochaine assemblée.

32. FIXATION DES JETONS DE PRESENCE A ALLOUER AUX ADMINISTRATEURS

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2018, que nous vous proposons de fixer à la somme de 300.000€.

33. LISTE DES MANDATS EXERCES DANS TOUTE SOCIETE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE (art L225-37-4 1° du code de commerce)

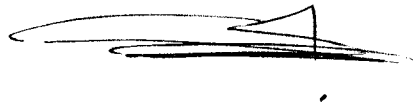
La liste des mandats exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice figure en annexe du présent rapport.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de vos commissaires aux comptes.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous seront soumises.

CERTIFIE CONFORME

Le Conseil d'Administration



**LISTE DES MANDATS EXERCES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA
SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE**
(art L225-37-4 1° du code de commerce)

PIERRE-ALAIN VIELVOYE

Président du conseil d'administration	GROUPE ADEO SA
Administrateur	BOULANGER SA
Administrateur jusqu'au 17/01/18	ADEO SERVICES SA
Administrateur	HIGH TECH MULTICANAL GROUP - HTM GROUP SA
Représentant permanent de la SCA ACANTHE, administrateur	MOBIVIA SA
Gérant	PEN SABLEN SCI

AUSSPAR

Administrateur	GROUPE ADEO SA
Administrateur jusqu'au 17/01/18	ADEO SERVICES SA
Administrateur	AGAPES SA
Président	A.I.M.F. (ACTIONNARIAT INTERNATIONAL MACO FRANCE) SAS
Administrateur	ASTRID MANAGEMENT SA
Membre du conseil de surveillance	AUCHAN HOLDING SAD
Administrateur	AUCHAN RETAIL INTERNATIONAL SA
Administrateur	DAMBURG SA
Administrateur	GMP.b SA
Administrateur	HIGH TECH MULTICANAL GROUP - HTM GROUP SA
Membre du conseil de surveillance	VALTAO SAS

VINCENT DELVOYE

Représentant permanent de AUSSPAR SCA, administrateur jusqu'au 17/01/18	ADEO SERVICES SA
Représentant permanent de AUSSPAR SCA, administrateur	AGAPES SA
Salarié	AUSSPAR SCA
Représentant permanent de AUSSPAR SCA, administrateur	GROUPE ADEO SA

EMMANUELLE DUEZ

Administrateur	GROUPE ADEO SA
Administrateur	BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS Société coopérative de banque à forme anonyme
Gérant	ED SCI

Membre du conseil de surveillance	KINDY SAD
Président de la société	THE BOSON PROJECT SAS
Salariée	THE BOSON PROJECT SAS
Président de la société	YOLO CIE SAS

ANTOINE GROLIN

Administrateur jusqu'au 23/06/17	SA GOUPE ADEO
Président de la Société	SAS SURTAPIMA
Membre du conseil de surveillance	SCA VALMA
Gérant	SCA VALOREST
Gérant	SCA ACANTHE
Gérant	SCA CIMOFAT
Gérant	SC SODEREC
Gérant	SC LEPARDAF
Gérant	SARL LEPARD
Représentant permanent de la SARL LEPARD, directeur général	SAS PROJEX
Représentant permanent de la SARL LEPARD, directeur général	SAS DIAGOBAT
Représentant permanent de la SARL LEPARD, directeur général	SAS AMEXIA CONSEIL
Représentant permanent de la SARL LEPARD, directeur général	SASU PROBIM
Membre du conseil de surveillance	SAS AURIGE
Administrateur et président du conseil d'administration	SAS NODI

PHILIPPE HYVERT

Administrateur depuis le 23/06/17	GROUPE ADEO SA
Gérant	CAPVERT SC
Gérant	CAP LUCE SCI
Président du conseil d'administration	HAPPYCHIC SA
Membre du supervisory board	OOSTERDAM BV

PATRICK LE GOFF

Administrateur depuis le 16/01/17	GROUPE ADEO SA
-----------------------------------	----------------

JÉRÔME MULLIEZ

Administrateur	GROUPE ADEO SA
Administrateur jusqu'au 17/01/18	ADEO SERVICES SA
Gérant	ACANTHE SCA

Gérant	CIMOFAT SCA
Président de la Société	HOLMET SAS
Gérant	JERBLUEMOON SC
Gérant	JUBLUEMOON SC
Administrateur	LEROY MERLIN FRANCE SA
Représentant permanent de AUSTELL FINANCIERE SA, Président de la Société	SAMAUCHAN SAS
Gérant	SODEREC SC
Président du conseil de surveillance et membre	SOPARTHLON B SCA
Président de la Société	SURHOLYMPIADES SAS
Directeur général	SURSOPARFIL SAS
Président de la Société	TEXO SAS
Président du conseil de surveillance et membre	VALMA SCA
Gérant	VALOREST SCA
Directeur général délégué	KACHGAR SA
Administrateur	KACHGAR SA
Membre du conseil de surveillance	AUCHAN HOLDING SAD
Administrateur délégué	GREENLAND
Administrateur délégué	SOPARCHAN
Président administrateur du conseil d'administration et membre	AUSTELL FINANCIERE S.A
Président administrateur du conseil d'administration et membre	EPERLAN PARTICIPATIONS
Président administrateur du conseil d'administration et membre	WISTARIA S.A.
Président administrateur du conseil d'administration et membre	PIDOLL S.A.
Président administrateur du conseil d'administration et membre	SOPARCHAN
Président administrateur du conseil d'administration et membre	I D C B
Président administrateur du conseil d'administration et membre	BIOPARTICIPATIONS
Administrateur	BLUE LOTUS INVESTMENT
Administrateur	MUTATIS
Gérant	KUTTER-COMMANDITE, SARL
Président du conseil d'administration et membre	GREENLAND
Président du conseil d'administration et membre	FILUNOR
Président du conseil d'administration et membre	AUBUSSON HOLDING SA
Directeur général	CLARIS NV
Non executive director	MERVADIJN BV
Non executive director	MAC MARKETING ADVERTISING CONSULTANTS BV

Non executive director	WOELSEWAARD BV
Non executive director	CLARIS BV
Non executive director	HAPED BV
Président du conseil de surveillance et membre	GROUPE ACTICALL SA
Président du conseil d'administration et administrateur délégué	BLUE LOTUS INVESTMENT
Membre du conseil de surveillance	CLARIS NV
Salarié	MOBILIS SAS
Salarié	WISTERIA SA

NICOLAS RIOM

Administrateur	GROUPE ADEO SA
Gérant	CATICA SCI
Gérant	CATIM SARL
Membre du supervisory board	DANONE BABY AND MEDICAL NUTRITION NEDERLAND BV
Administrateur	HAPPYCHIC SA
Gérant	NICOLAS RIOM CONSULTING SARL
Administrateur	OBJETS & CIE SA

NICOLAS ROUCOU

Administrateur	GROUPE ADEO SA
Salarié	DECATHLON SA
Administrateur	DECATHLON CANADA Inc
Président du conseil d'administration	DECATHLON CANADA Inc

HERVE PROY

Administrateur depuis le 13/12/2017	GROUPE ADEO SA
-------------------------------------	----------------

MICHEL VICENS

Administrateur jusqu'au 16/01/2017	GROUPE ADEO SA
------------------------------------	----------------

REGIS DEGELCKE

Directeur Général Délégué jusqu'au 09/03/17	GROUPE ADEO SA
Président jusqu'au 24/03/17	MOLVEAUX & DEPIGNY SAS
Président jusqu'au 24/03/17	DOMPRO SAS
Administrateur jusqu'au 09/03/17	QUOTATIS GROUPE SA
Président jusqu'au 26/04/17	SIB
Administrateur jusqu'au 07/04/17	BRICOMAN ITALIE SRL
Président	BRICOLAJE BRICOMAN SLU
Président	IMMOBILIARIA BRICOLAJE BRICOMAN SLU
Administrateur jusqu'au 09/03/17	BRICOMAN FRANCE SA
Administrateur jusqu'au 20/03/17	OBRAMAX
Administrateur	IMMOCHAN SA
Co-gérant	MAROBÉ
Président	STE DE RECHERCHE DE SYNERGIES

DAMIEN DELEPLANQUE

Directeur Général jusqu'au 30/06/17	GROUPE ADEO SA
Président du Conseil d'administration, administrateur, Directeur Général jusqu'au 30/06/17	ADEO SERVICES SA
Administrateur jusqu'au 09/10/17	BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE SA
Co-gérant	PORT HALAN
Associé	VA DEVELOPPEMENT
Gérant	KEROULEP MITHOU
Gérant	SOCIETE CIVILE DACHA
Gérant	JULOF SCI
Gérant	JARDILYS
Représentant permanent de la société Groupe Adeo jusqu'au 01/07/17	BRICO FINANCES

PASCAL DELFOSSE

Directeur Général Délégué jusqu'au 30/06/17	GROUPE ADEO SA
Président du Conseil d'administration, administrateur jusqu'au 31/12/17	LEROY MERLIN FRANCE
Président du Conseil d'administration, administrateur jusqu'au 31/12/17	L'IMMOBILIERE LEROY MERLIN FRANCE
Co-gérant	IDILINK SARL
Président du Conseil d'administration, administrateur	LEROY MERLIN SA
Administrateur jusqu'au 31/12/17	ADEO SOUTH AFRICA
Président depuis le 28/12/17	KITCHEN ACADEMY
Président du conseil d'administrateur depuis le 28/12/17	ZODIO ITALIE

Membre du conseil d'administration depuis le 21/12/17	ZODIO BRESIL
Président du Conseil d'administration, administrateur depuis le 28/12/17	OBJETS & CIE

FRANCK LELY

Directeur Général Délégué	GROUPE ADEO SA
Administrateur et Directeur Général Délégué depuis le 01/07/17	ADEO SERVICES SA
Président du Conseil d'administration, administrateur, Directeur Général	BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE SA
Président	ACHADIS
Président	BRICO XI
Président	BRICO XIII
Président	HEXAGONE
Président du Conseil d'administration, administrateur, Directeur Général jusqu'au 27/10/17	BRICO FINANCES
Administrateur	LEROY MERLIN SA
Président (depuis le 26/04/17) et Administrateur	SIB
Président du Conseil d'administration, administrateur	YOLE
Membre du Conseil de surveillance	GROUPE ADEO & CIE VALADEO
Gérant associé	CHARLIE TOO

PHILIPPE ZIMMERMANN

Directeur Général depuis le 01/07/17	GROUPE ADEO
Directeur Général depuis le 01/07/17	ADEO SERVICES SA
Administrateur	LEROY MERLIN POLSKA
Administrateur	LEROY MERLIN INWESTYCJE
Administrateur	LEROY MERLIN VOSTOK
Administrateur	LEROY MERLIN GRECE
Administrateur depuis le 09/10/17	BRICOLAGE INVESTISSEMENT FRANCE
Administrateur du 01/07/17 au 27/10/17	BRICO FINANCES